

## Rapport aux actionnaires

## Deuxième trimestre 2022

### La Banque Nationale divulgue ses résultats du deuxième trimestre de 2022 et hausse son dividende trimestriel de 5 cents, à 92 cents par action

L'information financière contenue dans le présent document est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2022 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens.

**MONTRÉAL, le 27 mai 2022** – La Banque Nationale déclare un résultat net de 893 M\$ au deuxième trimestre de 2022 comparativement à 801 M\$ au deuxième trimestre de 2021. Le résultat dilué par action s'établit à 2,55 \$ au deuxième trimestre de 2022 par rapport à 2,25 \$ au trimestre correspondant de 2021, en hausse de 13 %. La croissance s'explique par la hausse du revenu total de tous les secteurs d'exploitation par rapport au deuxième trimestre de 2021. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts atteint 1 146 M\$ au deuxième trimestre de 2022 comparativement à 1 039 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une hausse de 10 % provenant de la bonne performance de tous les secteurs d'exploitation.

Le résultat net de la Banque pour le semestre terminé le 30 avril 2022 se chiffre à 1 825 M\$ par rapport à 1 562 M\$ pour le premier semestre de 2021. Le résultat dilué par action atteint 5,19 \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2022, contre 4,40 \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2021. L'excellente performance de tous les secteurs d'exploitation attribuable à la croissance des revenus, ainsi que la réduction des dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés, ont contribué à la hausse du résultat net et du résultat dilué par action. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts atteint 2 335 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2022, en hausse de 12 % par rapport à la période correspondante de 2021, en raison de la croissance des revenus de tous les secteurs d'exploitation.

Commentant les résultats du deuxième trimestre de 2022, M. Laurent Ferreira, président et chef de la direction de la Banque Nationale du Canada a souligné « l'apport de chacun des secteurs d'exploitation à la croissance soutenue de la Banque ». « Nous maintenons nos objectifs stratégiques visant un rendement des capitaux propres élevé et une gestion prudente du risque et du capital réglementaire », a ajouté M. Ferreira.

### Faits saillants

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2022	2021	Variation %	2022	2021	Variation %
Résultat net	893	801	11	1 825	1 562	17
Résultat dilué par action ( <i>en dollars</i> )	2,55 \$	2,25 \$	13	5,19 \$	4,40 \$	18
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 146	1 039	10	2 335	2 083	12
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires <sup>(1)</sup>	20,6 %	22,0 %		21,2 %	21,6 %	
Ratio de versement des dividendes <sup>(1)</sup>	32,0 %	38,0 %		32,0 %	38,0 %	
				<b>Au 30 avril 2022</b>	<b>Au 31 octobre 2021</b>	
Ratio des fonds propres CET1 selon Bâle III <sup>(2)</sup>				12,9 %	12,4 %	
Ratio de levier selon Bâle III <sup>(2)</sup>				4,4 %	4,4 %	

(1) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 6 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

## Particuliers et Entreprises

- Résultat net de 313 M\$ au deuxième trimestre de 2022 par rapport à 305 M\$ au deuxième trimestre de 2021, une croissance attribuable à l'augmentation du revenu total, atténuée par des dotations aux pertes de crédit plus élevées.
- Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts de 437 M\$ au deuxième trimestre de 2022 par rapport à 398 M\$ au deuxième trimestre de 2021, en hausse de 10 %.
- Revenu total de 962 M\$ au deuxième trimestre de 2022, une hausse de 80 M\$ ou 9 % par rapport au trimestre correspondant de 2021 provenant de l'augmentation du revenu net d'intérêts en lien avec la croissance des volumes de prêts et de dépôts, atténuée par le recul de la marge nette d'intérêts, ainsi que de la hausse des revenus autres que d'intérêts.
- Croissance du crédit aux particuliers de 9 % et du crédit aux entreprises de 18 %, depuis un an.
- La marge nette d'intérêts <sup>(1)</sup> de 2,09 % au deuxième trimestre de 2022 affiche un recul par rapport à 2,14 % au deuxième trimestre de 2021.
- Les frais autres que d'intérêts de 525 M\$ augmentent de 8 % par rapport au deuxième trimestre de 2021.
- Les dotations aux pertes de crédit sont en hausse de 28 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2021 à la suite de renversements de provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés plus élevés au cours du deuxième trimestre de 2021.
- Le ratio d'efficacité <sup>(1)</sup> de 54,6 % s'améliore comparativement à 54,9 % au trimestre correspondant de 2021.

## Gestion de patrimoine

- Résultat net de 169 M\$ au deuxième trimestre de 2022 par rapport à 164 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une hausse de 3 %.
- Revenu total de 579 M\$ au deuxième trimestre de 2022, contre 541 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une augmentation de 38 M\$ ou 7 % provenant principalement de la croissance des revenus tirés des services tarifés.
- Les frais autres que d'intérêts s'établissent à 349 M\$ au deuxième trimestre de 2022 par rapport à 316 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une hausse de 10 % en lien avec la croissance des revenus.
- Le ratio d'efficacité <sup>(1)</sup> de 60,3 % se compare à 58,4 % au deuxième trimestre de 2021.

## Marchés financiers

- Résultat net de 289 M\$ au deuxième trimestre de 2022 contre 248 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une croissance de 17 % attribuable à l'augmentation du revenu total ainsi qu'à des dotations aux pertes de crédit moins élevées.
- Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts en équivalent imposable de 377 M\$ au deuxième trimestre de 2022 par rapport à 358 M\$ au deuxième trimestre de 2021, en hausse de 5 %.
- Revenu total en équivalent imposable de 632 M\$, une hausse de 45 M\$ ou 8 % provenant des revenus des marchés mondiaux.
- Les frais autres que d'intérêts se chiffrent à 255 M\$ au deuxième trimestre de 2022, par rapport à 229 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une hausse en partie attribuable à la rémunération et aux avantages du personnel ainsi qu'aux frais liés aux investissements technologiques.
- Des récupérations de pertes de crédit de 16 M\$ ont été enregistrées au deuxième trimestre de 2022, par rapport à des dotations aux pertes de crédit de 21 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une diminution provenant de dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés moins élevées.
- Le ratio d'efficacité <sup>(1)</sup> en équivalent imposable de 40,3 % se compare à 39,0 % au deuxième trimestre de 2021.

## Financement spécialisé aux États-Unis et International

- Résultat net de 152 M\$ au deuxième trimestre de 2022 contre 129 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une croissance de 18 % provenant de l'augmentation du revenu total atténuée par une augmentation des frais autres que d'intérêts et des dotations aux pertes de crédit.
- Revenu total de 285 M\$ au deuxième trimestre de 2022, en hausse de 20 % par rapport au deuxième trimestre de 2021, une augmentation attribuable à la croissance des revenus des filiales Credigy et ABA Bank.
- Les frais autres que d'intérêts de 88 M\$ au deuxième trimestre de 2022 sont en hausse de 14 % par rapport au trimestre correspondant de 2021, ce qui est attribuable à la croissance des activités de la filiale ABA Bank.
- Le ratio d'efficacité <sup>(1)</sup> de 30,9 % s'améliore comparativement à 32,5 % au trimestre correspondant de 2021.

## Autres

- Perte nette de 30 M\$ au deuxième trimestre de 2022, contre une perte nette de 45 M\$ au trimestre correspondant de 2021 une variation provenant principalement d'une diminution des frais autres que d'intérêts.

## Gestion du capital

- Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) selon Bâle III <sup>(2)</sup> de 12,9 % au 30 avril 2022, en hausse par rapport à 12,4 % au 31 octobre 2021.
- Ratio de levier selon Bâle III <sup>(2)</sup> de 4,4 % au 30 avril 2022, inchangé par rapport au 31 octobre 2021.

(1) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 6 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

# Rapport de gestion

Daté du 26 mai 2022

Le Rapport de gestion qui suit présente l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque Nationale du Canada (la Banque). Cette analyse a été préparée conformément aux exigences prévues au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Elle est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2022 préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB), sauf indication contraire. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Ce Rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés et les notes y afférant pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2022, ainsi qu'avec le Rapport annuel 2021. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars canadiens. On peut obtenir de l'information additionnelle sur la Banque, y compris la notice annuelle, sur le site Internet de la Banque, à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca), ou celui de SEDAR, à l'adresse [sedar.com](http://sedar.com). Les informations sur le site Internet de la Banque mentionnées dans le présent document ne sont pas et ne doivent pas être considérées comme incorporées par référence dans le Rapport aux actionnaires, le Rapport de gestion, ou les états financiers consolidés.

<b>Mode de présentation de l'information</b>	<b>4</b>	<b>Gestion du capital</b>	<b>20</b>
<b>Faits saillants</b>	<b>7</b>	<b>Gestion des risques</b>	<b>26</b>
<b>Survol et perspectives économiques</b>	<b>8</b>	<b>Divulgaration d'information sur les risques</b>	<b>41</b>
<b>Analyse financière</b>	<b>9</b>	<b>Méthodes comptables et communication de l'information financière</b>	<b>42</b>
Résultats consolidés	9	Méthodes comptables et principales estimations comptables	42
Résultats sectoriels	12	Communication de l'information financière	43
Bilan consolidé	17	<b>Données financières trimestrielles</b>	<b>44</b>
Exposition à certaines activités	19	<b>Glossaire</b>	<b>45</b>
Transactions avec des parties liées	19		
Titrisation et arrangements hors bilan	19		
Impôts sur le résultat	19		

## Mise en garde à propos des déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans ce document sont des déclarations prospectives. Ces déclarations sont faites conformément à la législation en valeurs mobilières applicable au Canada et aux États-Unis. Les déclarations prospectives figurant dans le présent document peuvent comprendre, entre autres, des déclarations à l'égard de l'économie – notamment les économies canadienne et américaine –, de l'évolution des marchés, des objectifs, des perspectives et des priorités de la Banque pour les exercices 2022 et suivants, de ses stratégies et des mesures qu'elle prendra pour les réaliser, des attentes quant à la situation financière de la Banque, du cadre réglementaire dans lequel elle évolue, de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et de la manière dont elle y fera face et de certains risques auxquels la Banque est confrontée. Ces déclarations prospectives sont habituellement marquées par l'emploi de verbes ou d'expressions verbales comme « prévoir », « croire », « estimer », « projeter », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », par l'emploi de la forme future ou conditionnelle, notamment des verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir », et par l'emploi d'autres termes ou expressions similaires. Ces déclarations prospectives visent à aider les porteurs de titres de la Banque à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes alors terminées, ainsi que la vision, les objectifs stratégiques et les cibles de performance financière de la Banque, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Ces déclarations prospectives sont basées sur les attentes, estimations, hypothèses et intentions actuelles et sont sujettes à de l'incertitude et à des risques inhérents, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque.

Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2022, notamment dans le contexte de la pandémie de COVID-19, et à leur incidence sur les activités de la Banque figurent parmi les principaux facteurs pris en considération au moment de déterminer les priorités et les objectifs stratégiques de la Banque, notamment en ce qui a trait aux provisions pour pertes de crédit. Au moment d'établir ses attentes quant à la conjoncture économique en général et dans le secteur des services financiers en particulier, la Banque s'appuie surtout sur les données économiques historiques fournies par les gouvernements du Canada, des États-Unis et de certains autres pays où la Banque exerce des activités, de même que leurs organismes.

Les déclarations quant à l'économie, à l'évolution des marchés, aux objectifs, aux perspectives et aux priorités de la Banque pour les exercices 2022 et suivants reposent sur un certain nombre d'hypothèses et sont assujetties à certains facteurs dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les effets sont difficilement prévisibles, y compris, entre autres, la conjoncture économique générale et les conditions du marché au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où la Banque exerce des activités; les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt; l'inflation; l'augmentation des coûts de financement et la volatilité des marchés; les modifications apportées aux politiques budgétaires et monétaires et à d'autres politiques publiques; les modifications apportées à la réglementation touchant les activités de la Banque; l'incertitude géopolitique et sociopolitique; la transition vers une économie à faibles émissions de carbone et la capacité de la Banque à répondre aux attentes de ses parties prenantes concernant les enjeux environnementaux et sociaux; les changements importants dans le comportement des consommateurs; la situation du logement, le marché de l'immobilier et l'endettement des ménages au Canada; la capacité de la Banque à réaliser ses principales priorités à court terme et ses stratégies à long terme; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun; la capacité de la Banque à recruter des ressources clés et à les maintenir en poste; l'innovation technologique et la concurrence accrue exercée par les sociétés établies et les concurrents offrant des services non traditionnels; les variations de la performance et de la solvabilité des clients et des contreparties de la Banque; l'exposition de la Banque à des enjeux réglementaires et à des litiges importants; les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise à des fins de présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables; les modifications apportées à la législation fiscale en vigueur dans les pays où la Banque exerce des activités, principalement le Canada et les États-Unis; les modifications apportées aux lignes directrices sur les fonds propres et la liquidité, ainsi qu'aux instructions relatives à leur présentation et à leur interprétation; les changements aux notations de crédit attribuées à la Banque; les perturbations potentielles chez les principaux fournisseurs de biens et de services de la Banque; les perturbations potentielles des systèmes de technologie de l'information de la Banque, y compris l'évolution du risque de cybersécurité et de vol de données personnelles ou d'identité; et l'incidence possible d'événements importants sur l'économie locale et internationale, y compris les conflits internationaux, les catastrophes naturelles et les urgences de santé publique comme la pandémie de COVID-19.

Il est fort possible que les prévisions, projections, attentes ou conclusions expresses ou implicites de la Banque ne se révèlent pas exactes, que ses hypothèses ne soient pas confirmées et que sa vision, ses objectifs stratégiques et ses cibles de performance financières ne soient pas réalisés. La Banque recommande aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives, étant donné que divers facteurs, notamment les répercussions liées à la pandémie de COVID-19, pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des attentes, des estimations ou des intentions exprimées dans ces déclarations prospectives. Ces facteurs incluent le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité et de financement, le risque opérationnel, le risque de non-conformité à la réglementation, le risque de réputation, le risque stratégique et le risque environnemental et social, de même que certains risques dits émergents ou jugés importants lesquels sont décrits plus amplement dans la section « Gestion des risques » débutant à la page 69 du Rapport annuel 2021.

La liste des facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis dans la section « Gestion des risques » et dans la section « Pandémie de COVID-19 » du Rapport annuel 2021 et la section « Gestion des risques » du présent Rapport aux actionnaires pour le deuxième trimestre de 2022. Les investisseurs et autres personnes qui se fondent sur les déclarations prospectives de la Banque doivent considérer soigneusement les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. À moins que la législation ne l'y oblige, la Banque ne prévoit pas mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, qu'elle peut faire ou qui peut de temps à autre être faite en son nom. La Banque met en garde les investisseurs que ces déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performances futures et que les événements ou résultats réels peuvent différer sensiblement de ces déclarations en raison d'un certain nombre de facteurs.

## Mode de présentation de l'information

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux IFRS, telles que publiées par l'IASB. Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada) qui prévoit, à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), que les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS qui représentent les PCGR du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

La présentation des informations sectorielles est conforme à la présentation que la Banque a adoptée pour l'exercice qui a débuté le 1<sup>er</sup> novembre 2021. Cette présentation tient compte du fait que le portefeuille de prêts des emprunteurs du secteur « Pétrole et gaz, et pipelines » et les activités liées, qui étaient présentés dans le secteur des Particuliers et Entreprises, sont maintenant présentés dans le secteur des Marchés financiers. La Banque a procédé à ce changement afin d'aligner le suivi de ses activités sur sa structure de gestion.

## Mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières

La Banque a recours à diverses mesures financières pour évaluer les résultats et mesurer sa performance globale. Certaines de ces mesures financières ne sont pas calculées selon les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (le Règlement 52-112) prévoit des obligations d'information s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par la Banque :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires;
- mesures de gestion du capital.

### Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque utilise des mesures financières non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Le fait de recourir à des mesures financières non conformes aux PCGR donne aux lecteurs une meilleure compréhension de la façon dont la direction analyse les résultats, en plus de leur permettre d'apprécier l'incidence d'éléments particuliers sur les résultats des périodes visées et de mieux évaluer les résultats en ne tenant pas compte de ces éléments s'ils considèrent que ceux-ci ne reflètent pas la performance financière sous-jacente des activités d'exploitation de la Banque. La Banque exclut de ses résultats certains éléments particuliers qui, par leur nature, ne sont pas prévisibles. De plus, à l'instar de plusieurs autres institutions financières, la Banque utilise l'équivalent imposable comme méthode de calcul du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge d'impôts. Cette méthode consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts (notamment les dividendes) en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Un montant équivalent est ajouté à la charge d'impôts. Cet ajustement est nécessaire pour comparer le rendement des différents éléments de l'actif sans égard à leur traitement fiscal.

Les mesures financières non conformes aux PCGR utilisées par la Banque sont les suivantes : le Revenu net d'intérêts ajusté, les Revenus autres que d'intérêts ajustés, le Revenu total ajusté, les Frais autres que d'intérêts ajustés, le Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts ajusté, le Résultat avant charge d'impôts ajusté, la Charge d'impôts ajustée, le Résultat net ajusté, les Participations ne donnant pas le contrôle ajustées, le Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque ajusté, le Résultat de base par action ajusté et le Résultat dilué par action ajusté. Le rapprochement quantitatif de ces mesures est présenté dans les tableaux de la section « Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR » à la page 6 ainsi que dans le tableau « Résultats consolidés » à la page 9.

### Ratios non conformes aux PCGR

La Banque utilise des ratios non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR et il pourrait donc être impossible de les comparer avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Un ratio dont une mesure financière non conforme aux PCGR est au moins une composante constitue un ratio non conforme aux PCGR. La Banque utilise des ratios non conformes aux PCGR pour présenter des aspects de sa performance financière ou de sa situation financière, notamment le ratio d'efficacité ajusté, le levier opérationnel ajusté, le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires ajusté et le ratio de versement des dividendes ajusté. Pour de plus amples renseignements sur la composition de ces ratios, se reporter au « Glossaire » présenté aux pages 45 à 48 du présent Rapport de gestion.

### Mesures financières supplémentaires

Une mesure financière supplémentaire désigne une mesure financière qui a) n'est pas présentée dans les états financiers consolidés de la Banque et b) est, ou est censée être, communiquée périodiquement en vue de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus. La composition de ces mesures financières supplémentaires est présentée en note de bas de tableau ou dans le « Glossaire » aux pages 45 à 48 du présent Rapport de gestion.

### Mesures de gestion du capital

Le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers exige la communication d'information permettant d'évaluer les objectifs, procédures et processus de gestion du capital de la Banque, tel que prévu dans les normes IFRS à l'IAS 1 – *Présentation des états financiers*. La façon dont la Banque gère son capital et ses liquidités lui est propre et les normes IFRS ne prescrivent pas un mode de calcul en particulier. Ces mesures sont calculées selon différentes lignes directrices ou préavis du BSIF, lesquels se fondent sur les normes, recommandations et bonnes pratiques du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), tel que présenté dans le tableau suivant.

Ligne directrice ou préavis du BSIF	Mesure
Normes de fonds propres	Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1) Ratio des fonds propres de catégorie 1 Ratio du total des fonds propres Fonds propres CET1 Fonds propres de catégorie 1 Fonds propres de catégorie 2 Total des fonds propres Actif pondéré en fonction des risques Exposition maximale au risque de crédit selon les catégories d'actifs de Bâle
Exigences de levier	Ratio de levier Exposition totale
Normes de liquidité	Portefeuilles d'actifs liquides Actifs grevés et actifs non grevés Ratio de liquidité à court terme ( <i>Liquidity Coverage Ratio</i> ou LCR) Actifs liquides de haute qualité ( <i>high-quality liquid assets</i> ou HQLA) Entrées / sorties et sorties nettes de trésorerie Ratio structurel de liquidité à long terme ( <i>Net Stable Funding Ratio</i> ou NSFR) Éléments de financement stable disponible Éléments de financement stable exigé
Capacité totale d'absorption des pertes ( <i>Total Loss Absorbing Capacity</i> ou TLAC)	Indicateurs clés – Exigences de TLAC TLAC disponible Ratio TLAC Ratio de levier TLAC
Banques d'importance systémique mondiale (BISM) – Obligations redditionnelles	Indicateurs BISM

## Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR

### Présentation des résultats – ajustés

(en millions de dollars canadiens)

Trimestre terminé le 30 avril

						2022	2021
	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine	Marchés financiers	FSEU&I	Autres	Total	Total
Revenu net d'intérêts	670	127	308	277	(69)	1 313	1 156
Équivalent imposable	–	–	47	–	2	49	42
<b>Revenu net d'intérêts – ajusté</b>	<b>670</b>	<b>127</b>	<b>355</b>	<b>277</b>	<b>(67)</b>	<b>1 362</b>	<b>1 198</b>
Revenus autres que d'intérêts	292	452	274	8	100	1 126	1 082
Équivalent imposable	–	–	3	–	–	3	2
<b>Revenus autres que d'intérêts – ajustés</b>	<b>292</b>	<b>452</b>	<b>277</b>	<b>8</b>	<b>100</b>	<b>1 129</b>	<b>1 084</b>
<b>Revenu total – ajusté</b>	<b>962</b>	<b>579</b>	<b>632</b>	<b>285</b>	<b>33</b>	<b>2 491</b>	<b>2 282</b>
<b>Frais autres que d'intérêts</b>	<b>525</b>	<b>349</b>	<b>255</b>	<b>88</b>	<b>76</b>	<b>1 293</b>	<b>1 199</b>
<b>Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté</b>	<b>437</b>	<b>230</b>	<b>377</b>	<b>197</b>	<b>(43)</b>	<b>1 198</b>	<b>1 083</b>
Dotations aux pertes de crédit	11	–	(16)	9	(1)	3	5
<b>Résultat avant charge d'impôts – ajusté</b>	<b>426</b>	<b>230</b>	<b>393</b>	<b>188</b>	<b>(42)</b>	<b>1 195</b>	<b>1 078</b>
Charge d'impôts	113	61	54	36	(14)	250	233
Équivalent imposable	–	–	50	–	2	52	44
<b>Charge d'impôts – ajustée</b>	<b>113</b>	<b>61</b>	<b>104</b>	<b>36</b>	<b>(12)</b>	<b>302</b>	<b>277</b>
<b>Résultat net</b>	<b>313</b>	<b>169</b>	<b>289</b>	<b>152</b>	<b>(30)</b>	<b>893</b>	<b>801</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>	<b>–</b>
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque</b>	<b>313</b>	<b>169</b>	<b>289</b>	<b>152</b>	<b>(29)</b>	<b>894</b>	<b>801</b>

(en millions de dollars canadiens)

Semestre terminé le 30 avril

						2022	2021
	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine	Marchés financiers	FSEU&I	Autres	Total	Total
Revenu net d'intérêts	1 339	246	647	547	(134)	2 645	2 363
Équivalent imposable	–	–	106	–	3	109	96
<b>Revenu net d'intérêts – ajusté</b>	<b>1 339</b>	<b>246</b>	<b>753</b>	<b>547</b>	<b>(131)</b>	<b>2 754</b>	<b>2 459</b>
Revenus autres que d'intérêts	581	925	534	23	197	2 260	2 099
Équivalent imposable	–	–	7	–	–	7	5
<b>Revenus autres que d'intérêts – ajustés</b>	<b>581</b>	<b>925</b>	<b>541</b>	<b>23</b>	<b>197</b>	<b>2 267</b>	<b>2 104</b>
<b>Revenu total – ajusté</b>	<b>1 920</b>	<b>1 171</b>	<b>1 294</b>	<b>570</b>	<b>66</b>	<b>5 021</b>	<b>4 563</b>
<b>Frais autres que d'intérêts</b>	<b>1 057</b>	<b>701</b>	<b>515</b>	<b>168</b>	<b>129</b>	<b>2 570</b>	<b>2 379</b>
<b>Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté</b>	<b>863</b>	<b>470</b>	<b>779</b>	<b>402</b>	<b>(63)</b>	<b>2 451</b>	<b>2 184</b>
Dotations aux pertes de crédit	6	–	(32)	27	–	1	86
<b>Résultat avant charge d'impôts – ajusté</b>	<b>857</b>	<b>470</b>	<b>811</b>	<b>375</b>	<b>(63)</b>	<b>2 450</b>	<b>2 098</b>
Charge d'impôts	227	125	102	75	(20)	509	435
Équivalent imposable	–	–	113	–	3	116	101
<b>Charge d'impôts – ajustée</b>	<b>227</b>	<b>125</b>	<b>215</b>	<b>75</b>	<b>(17)</b>	<b>625</b>	<b>536</b>
<b>Résultat net</b>	<b>630</b>	<b>345</b>	<b>596</b>	<b>300</b>	<b>(46)</b>	<b>1 825</b>	<b>1 562</b>
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(1)</b>	<b>(1)</b>	<b>–</b>
<b>Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque</b>	<b>630</b>	<b>345</b>	<b>596</b>	<b>300</b>	<b>(45)</b>	<b>1 826</b>	<b>1 562</b>

## Faits saillants

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les données par action)	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2022	2021	Variation %	2022	2021	Variation %
<b>Résultats d'exploitation</b>						
Revenu total	2 439	2 238	9	4 905	4 462	10
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 146	1 039	10	2 335	2 083	12
Résultat net	893	801	11	1 825	1 562	17
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	894	801	12	1 826	1 562	17
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires <sup>(1)</sup>	20,6 %	22,0 %		21,2 %	21,6 %	
<b>Résultat par action</b>						
de base	2,58 \$	2,28 \$	13	5,26 \$	4,44 \$	18
dilué	2,55	2,25	13	5,19	4,40	18
<b>Résultats d'exploitation – ajustés <sup>(2)</sup></b>						
Revenu total – ajusté <sup>(2)</sup>	2 491	2 282	9	5 021	4 563	10
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté <sup>(2)</sup>	1 198	1 083	11	2 451	2 184	12
Résultat net – ajusté <sup>(2)</sup>	893	801	11	1 825	1 562	17
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires – ajusté <sup>(3)</sup>	20,6 %	22,0 %		21,2 %	21,6 %	
Levier opérationnel – ajusté <sup>(3)</sup>	1,4 %	1,0 %		2,0 %	2,5 %	
Ratio d'efficacité – ajusté <sup>(3)</sup>	51,9 %	52,5 %		51,2 %	52,1 %	
<b>Résultat par action – ajusté <sup>(2)</sup></b>						
de base	2,58 \$	2,28 \$	13	5,26 \$	4,44 \$	18
dilué	2,55	2,25	13	5,19	4,40	18
<b>Informations sur les actions ordinaires</b>						
Dividendes déclarés	0,87 \$	0,71 \$		1,74 \$	1,42 \$	
Valeur comptable <sup>(1)</sup>	52,81	43,59		52,81	43,59	
Cours de l'action						
haut	104,59	89,42		105,44	89,42	
bas	89,33	72,30		89,33	65,54	
clôture	89,72	89,36		89,72	89,36	
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	336 513	337 372		336 513	337 372	
Capitalisation boursière	30 192	30 148		30 192	30 148	

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2022	Au 31 octobre 2021	Variation %
<b>Bilan et hors bilan</b>			
Actif total	369 785	355 795	4
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	194 029	182 689	6
Dépôts	246 684	240 938	2
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	17 772	16 203	10
Actifs sous administration <sup>(1)</sup>	627 739	651 530	(4)
Actifs sous gestion <sup>(1)</sup>	114 932	117 186	(2)
<b>Ratios réglementaires selon Bâle III <sup>(4)</sup></b>			
Ratios des fonds propres			
catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)	12,9 %	12,4 %	
catégorie 1	15,3 %	15,0 %	
total	16,2 %	15,9 %	
Ratio de levier	4,4 %	4,4 %	
Ratio TLAC <sup>(4)</sup>	27,8 %	26,3 %	
Ratio de levier TLAC <sup>(4)</sup>	8,0 %	7,8 %	
Ratio de liquidité à court terme (LCR) <sup>(4)</sup>	145 %	154 %	
Ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) <sup>(4)</sup>	114 %	117 %	
<b>Autres renseignements</b>			
Nombre d'employés – mondial	28 189	26 920	5
Nombre de succursales au Canada	385	384	–
Nombre de guichets automatiques au Canada	937	927	1

(1) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(2) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(3) Consulter le « Mode de présentation de l'information » et le « Glossaire » aux pages 4 à 6 et 45 à 48, respectivement, pour le détail des ratios non conformes aux PCGR.

(4) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 6 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

## Survol et perspectives économiques

### Économie mondiale

Même si la pandémie s'atténue, le cycle économique demeure tributaire d'un environnement géopolitique hostile depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Du côté financier, le conflit a exacerbé ce qui était déjà un net renversement de tendance pour les actifs à risque, les marchés boursiers essuyant des pertes significatives dans les premiers mois de l'année. Du côté de l'économie réelle, les consommateurs et les entreprises du monde entier ont été touchés par l'augmentation du prix des matières premières et des denrées de base. Le choc est particulièrement important en Europe, où une proportion importante de l'électricité est produite à partir de gaz naturel dont les cours ont explosé. Mais les répercussions du conflit ne se sont pas arrêtées aux frontières du Vieux Continent. La flambée des prix de la nourriture et de l'énergie a également eu des effets néfastes dans les pays émergents, où plusieurs banques centrales – notamment celles des pays importateurs de produits énergétiques – ont dû procéder à un resserrement marqué de leur politique monétaire. La hausse des taux d'intérêt, jumelée à l'augmentation récente des niveaux des emprunts gouvernementaux et de l'appréciation du dollar américain, n'a pas manqué de faire augmenter le coût du service de la dette. Qui plus est, la chaîne d'approvisionnement mondiale continue de subir les contrecoups de la politique zéro COVID chinoise. Dans un tel contexte, depuis trois mois, nous avons revu à la baisse notre prévision de croissance mondiale pour 2022 de 4,0 %<sup>(1)</sup> à 3,2 %<sup>(1)</sup>.

Comparativement à d'autres régions du monde, les États-Unis étaient relativement bien placés pour faire face aux défis actuels. Certes, la première économie mondiale s'est contractée au premier trimestre de l'année, mais cela n'a pas suscité beaucoup d'émoi puisque le recul était dû en grande partie à une forte augmentation des importations. La demande intérieure, plus représentative de la vigueur intrinsèque de l'économie a, quant à elle, poursuivi sa croissance. Après une reprise plutôt lente au début de la pandémie, le marché du travail s'est considérablement raffermi depuis un an, si bien que beaucoup d'entreprises ont été forcées à augmenter la rémunération de manière substantielle. Ces hausses dans un contexte d'inflation déjà élevée ont poussé la Réserve fédérale américaine à réagir en augmentant les taux directeurs pour la première fois depuis 2019 et en annonçant d'autres tours de vis cette année. Ce resserrement de la politique monétaire devrait diminuer la cadence de l'économie américaine au cours des prochains mois. Bien que les ménages restent en bonne posture et devraient pouvoir utiliser une partie de l'épargne excédentaire qu'ils ont accumulée pendant la crise pour soutenir leur consommation, ces économies pourraient fondre plus vite que prévu en raison de l'inflation plus élevée que prévu. Nous prévoyons que le PIB américain augmentera de 2,6 %<sup>(1)</sup> en 2022 et de 2,1 %<sup>(1)</sup> en 2023.

### Économie du Canada

Au Canada, l'inflation plus élevée que prévu et le taux de chômage à un creux record confirment que la banque centrale devra continuer son processus de normalisation des taux d'intérêt à une vitesse accélérée. Comme d'autres dans le monde, l'économie canadienne pourrait être affectée par les pressions inflationnistes découlant de la guerre en Europe et des confinements en Chine, mais elle demeure bien positionnée sur une base relative. Les consommateurs ont accumulé une épargne excédentaire qui permet d'absorber le choc, et le marché du travail, dans une situation confortable de plein emploi, devrait permettre une croissance honorable des salaires. La force du secteur des ressources naturelles pourrait également compenser une partie du choc de la consommation. Quant aux gouvernements, rien ne laisse présager une période d'austérité à la lumière des récents budgets fédéral et provinciaux. Notre prévision de croissance est désormais de 4,0 %<sup>(1)</sup> en 2022, la croissance au premier trimestre de l'année ayant dépassé nos attentes. Nous anticipons une modération à 2,2 %<sup>(1)</sup> en 2023.

### Économie du Québec

Malgré des restrictions sanitaires plus sévères que dans de nombreuses autres provinces du pays, l'économie québécoise a fait preuve de résilience, le PIB ayant continué sa croissance en début d'année pour atteindre un niveau record. Résultat, la reprise économique dans la province a dépassé celle observée dans l'ensemble du pays, et ce, même si certains secteurs ont continué d'être affectés par les mesures de santé publique. Le marché du travail québécois a fait également bonne figure, le taux de chômage chutant même à un creux historique. Malgré un ralentissement des ventes de maisons, la construction résidentielle est restée solide. Nous demeurons optimistes pour la croissance en 2022 étant donné la grande diversification de l'économie, la marge de manœuvre fiscale du gouvernement du Québec et l'endettement des ménages moins important qu'ailleurs au pays. Après une croissance de 6,2 %<sup>(1)</sup> en 2021, l'économie québécoise devrait décélérer à 3,1 %<sup>(1)</sup> en 2022 et une croissance de 1,9 %<sup>(1)</sup> est attendue pour 2023.

(1) Prévisions de la croissance du PIB réel, groupe Économie et Stratégie de Financière Banque Nationale

# Analyse financière

## Résultats consolidés

(en millions de dollars canadiens)

Trimestre terminé le 30 avril

Semestre terminé le 30 avril

	2022	2021	Variation %	2022	2021	Variation %
<b>Résultats d'exploitation</b>						
Revenu net d'intérêts	1 313	1 156	14	2 645	2 363	12
Revenus autres que d'intérêts	1 126	1 082	4	2 260	2 099	8
Revenu total	2 439	2 238	9	4 905	4 462	10
Frais autres que d'intérêts	1 293	1 199	8	2 570	2 379	8
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	1 146	1 039	10	2 335	2 083	12
Dotations aux pertes de crédit	3	5	(40)	1	86	(99)
Résultat avant charge d'impôts	1 143	1 034	11	2 334	1 997	17
Charge d'impôts	250	233	7	509	435	17
Résultat net	893	801	11	1 825	1 562	17
Résultat dilué par action <i>(en dollars)</i>	2,55	2,25	13	5,19	4,40	18
<b>Équivalent imposable <sup>(1)</sup></b>						
Revenu net d'intérêts	49	42		109	96	
Revenus autres que d'intérêts	3	2		7	5	
Charge d'impôts	52	44		116	101	
Incidence de l'équivalent imposable sur le résultat net	–	–		–	–	
<b>Résultats d'exploitation – ajustés <sup>(1)</sup></b>						
Revenu net d'intérêts – ajusté	1 362	1 198	14	2 754	2 459	12
Revenus autres que d'intérêts – ajustés	1 129	1 084	4	2 267	2 104	8
Revenu total – ajusté	2 491	2 282	9	5 021	4 563	10
Frais autres que d'intérêts – ajustés	1 293	1 199	8	2 570	2 379	8
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts – ajusté	1 198	1 083	11	2 451	2 184	12
Dotations aux pertes de crédit	3	5	(40)	1	86	(99)
Résultat avant charge d'impôts – ajusté	1 195	1 078	11	2 450	2 098	17
Charge d'impôts – ajustée	302	277	9	625	536	17
Résultat net – ajusté	893	801	11	1 825	1 562	17
Résultat dilué par action – ajusté <i>(en dollars)</i>	2,55	2,25	13	5,19	4,40	18
Actif moyen <sup>(2)</sup>	384 839	360 945	7	386 882	359 505	8
Prêts et acceptations moyens <sup>(2)</sup>	189 831	168 700	13	187 760	167 119	12
Dépôts moyens <sup>(2)</sup>	251 260	233 829	7	253 069	230 684	10
Levier opérationnel – ajusté <sup>(3)</sup>	1,4 %	1,0 %		2,0 %	2,5 %	
Ratio d'efficacité – ajusté <sup>(3)</sup>	51,9 %	52,5 %		51,2 %	52,1 %	

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 6 pour le détail des mesures financières non conformes aux PCGR.

(2) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

(3) Consulter le « Mode de présentation de l'information » et le « Glossaire » aux pages 4 à 6 et 45 à 48, respectivement, pour le détail des ratios non conformes aux PCGR.

## Résultats financiers

Pour le deuxième trimestre de 2022, la Banque affiche un résultat net de 893 M\$ comparativement à 801 M\$ au deuxième trimestre de 2021. Le résultat dilué par action s'établit à 2,55 \$ au deuxième trimestre de 2022 par rapport à 2,25 \$ au trimestre correspondant de 2021, en hausse de 13 %. La croissance s'explique par la hausse du revenu total de tous les secteurs d'exploitation par rapport au deuxième trimestre de 2021. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts atteint 1 146 M\$ au deuxième trimestre de 2022 comparativement à 1 039 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une hausse de 10 % provenant de la bonne performance de tous les secteurs d'exploitation.

Le résultat net de la Banque pour le semestre terminé le 30 avril 2022 se chiffre à 1 825 M\$ par rapport à 1 562 M\$ pour la période correspondante de 2021. Le résultat dilué par action atteint 5,19 \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2022, contre 4,40 \$ pour le semestre terminé le 30 avril 2021. L'excellente performance de tous les secteurs d'exploitation attribuable à la croissance des revenus, ainsi que la réduction des dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés, ont contribué à la hausse du résultat net et du résultat dilué par action. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts atteint 2 335 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2022, en hausse de 12 % par rapport à la période correspondante de 2021, en raison de la croissance des revenus de tous les secteurs d'exploitation.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires s'établit à 21,2 % pour le semestre terminé le 30 avril 2022, et se compare à 21,6 % pour la période correspondante de 2021.

## Revenu total

Le revenu total de la Banque s'établit à 2 439 M\$ au deuxième trimestre de 2022, en hausse de 201 M\$ ou 9 % comparativement au trimestre correspondant de 2021. Le revenu total du secteur des Particuliers et Entreprises est en hausse de 9 %, ce qui est attribuable à la croissance des prêts et des dépôts, atténuée par un recul de la marge nette d'intérêts, ainsi qu'à l'augmentation des revenus sur cartes de crédit, des revenus tirés des acceptations bancaires et des revenus tirés des activités de change. Le revenu total du secteur de Gestion de patrimoine affiche une croissance de 7 % qui provient de la hausse du revenu net d'intérêts, ainsi que des revenus tirés des services tarifés en lien avec la croissance de la moyenne des actifs sous administration et des actifs sous gestion, notamment les frais de gestion de placement et de services fiduciaires. Le revenu total en équivalent imposable enregistré dans le secteur des Marchés financiers au deuxième trimestre de 2022 augmente de 8 % par rapport au deuxième trimestre de 2021 en raison de la hausse des revenus des marchés mondiaux, atténuée par la baisse des revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement. Le revenu total du secteur FSEU&I est en hausse de 20 %, grâce à la progression soutenue des revenus de la filiale ABA Bank provenant de la croissance de ses activités, et à l'augmentation des revenus de la filiale Credigy. Le revenu total de la rubrique *Autres* du deuxième trimestre de 2022 comprend une contribution moindre des activités de trésorerie compensée par des gains sur placements plus élevés que ceux enregistrés au trimestre correspondant de 2021.

Le revenu total s'élève à 4 905 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2022, contre 4 462 M\$ pour la période correspondante de 2021, une hausse de 443 M\$ ou 10 %. Le revenu total du secteur des Particuliers et Entreprises affiche une hausse de 157 M\$ ou 9 %, en raison de l'augmentation du revenu net d'intérêts provenant de la croissance des prêts et des dépôts, ainsi que des revenus sur cartes de crédit, des revenus d'assurances, des revenus tirés des acceptations bancaires, des revenus tirés des activités de change et des revenus de commissions internes liées à la distribution des produits du secteur de Gestion de patrimoine. L'augmentation du revenu total du secteur de Gestion de patrimoine de 11 % s'explique principalement par la hausse des revenus tirés des services tarifés en lien avec la croissance de la moyenne des actifs sous administration et des actifs sous gestion et de la progression des marchés par rapport au premier semestre de 2021. Le revenu total en équivalent imposable du secteur des Marchés financiers est en hausse de 109 M\$ ou 9 % par rapport à la période correspondante de 2021, une hausse attribuable à la croissance des revenus des marchés mondiaux contrebalancée en partie par la diminution des revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement. De plus, le revenu total du secteur FSEU&I est en hausse de 12 % par rapport à la période correspondante de 2021, en raison de la croissance des revenus de la filiale ABA Bank provenant d'une augmentation des prêts et des dépôts, atténuée par une diminution des revenus de la filiale Credigy, notamment en raison d'un gain réalisé au premier semestre de 2021 à la suite de la disposition de portefeuilles de prêts et de l'impact plus favorable des réévaluations de certains portefeuilles de prêts au cours du semestre terminé le 30 avril 2021. Enfin, le revenu total de la rubrique *Autres* du semestre terminé le 30 avril 2022 est plus élevé comparativement au semestre terminé le 30 avril 2021 en raison de gains sur placements plus importants, contrebalancés en partie par une contribution moindre des activités de trésorerie.

## Frais autres que d'intérêts

Au deuxième trimestre de 2022, les frais autres que d'intérêts s'établissent à 1 293 M\$, en hausse de 8 % par rapport au trimestre correspondant de 2021. L'augmentation s'explique essentiellement par la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, provenant de la croissance des salaires et du nombre d'employés, ainsi que de la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus. De plus, les frais de technologie, incluant l'amortissement, affichent une hausse en raison des investissements importants dans le soutien à l'évolution technologique de la Banque.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2022, les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 2 570 M\$, une hausse de 8 % par rapport à la période correspondante de 2021 qui s'explique essentiellement par la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, provenant notamment de la croissance des salaires et du nombre d'employés, ainsi que de la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus. Les frais de technologie et les honoraires professionnels sont également en hausse en raison d'investissements importants en lien avec l'évolution technologique de la Banque et le plan de développement des affaires. Par ailleurs, ces hausses ont été atténuées par la baisse de certains frais, notamment le renversement de 20 M\$ de la provision pour la taxe compensatoire sur les salaires payés au Québec au cours du premier trimestre de 2022, ainsi que par la diminution des frais entourant les mesures déployées par la Banque en lien avec la pandémie de COVID-19.

#### **Dotations aux pertes de crédit**

Pour le deuxième trimestre de 2022, la Banque a enregistré des dotations aux pertes de crédit de 3 M\$ par rapport à 5 M\$ au trimestre correspondant de 2021. Les renversements de provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés, enregistrés au cours du deuxième trimestre de 2022 à la suite de la mise à jour des facteurs macroéconomiques et des paramètres de risque, ont été moins élevés que ceux enregistrés au trimestre correspondant de 2021, notamment sur les prêts non dépréciés des Services aux entreprises et de la filiale Credigy, ainsi que sur les créances sur cartes de crédit non dépréciées. Par ailleurs, les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés sont en baisse de 37 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2021, principalement en raison des secteurs de Gestion de patrimoine et des Marchés financiers, alors que les dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés de la filiale ABA Bank augmentent. Le ratio des dotations aux pertes de crédit en pourcentage des prêts et acceptations moyens s'établit à 1 point de base, inchangé par rapport au trimestre correspondant de 2021.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2022, les dotations aux pertes de crédit de la Banque s'élèvent à 1 M\$ comparativement à 86 M\$ pour la période correspondante de 2021. La diminution est principalement attribuable à la baisse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés des Services aux entreprises et du secteur des Marchés financiers comparativement au semestre correspondant de 2021, en partie compensée par la hausse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés de la filiale ABA Bank, résultant de la fin des mesures d'allègement accordées aux clients de la filiale. Par ailleurs, les Services aux entreprises, le secteur des Marchés financiers et la filiale ABA Bank ont enregistré des renversements de provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés plus élevés au cours du premier semestre de 2022, alors que des renversements de provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés moins élevés ont été enregistrés par les Services aux particuliers (incluant les créances sur cartes de crédit) et la filiale Credigy.

#### **Charge d'impôts**

La charge d'impôts pour le deuxième trimestre de 2022 totalise 250 M\$ comparativement à 233 M\$ pour le trimestre correspondant de 2021. Le taux effectif d'imposition du deuxième trimestre de 2022 s'établit à 22 % par rapport à 23 % au trimestre correspondant de 2021. La variation du taux effectif d'imposition s'explique principalement par un niveau plus élevé des revenus de dividendes exonérés d'impôts par rapport au trimestre correspondant de 2021.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2022, le taux effectif d'imposition se chiffre à 22 %, inchangé par rapport à la période correspondante de 2021.

## Résultats sectoriels

La Banque exerce ses activités dans quatre secteurs d'exploitation : Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine, Marchés financiers et Financement spécialisé aux États-Unis et International. Les autres activités opérationnelles, certains éléments particuliers ainsi que les activités de trésorerie et de la filiale Technologie Flinks inc. (Flinks) sont regroupés à des fins de présentation dans la rubrique *Autres*. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place.

### Particuliers et Entreprises

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2022	2021 <sup>(1)</sup>	Variation %	2022	2021 <sup>(1)</sup>	Variation %
<b>Résultats d'exploitation</b>						
Revenu net d'intérêts	670	617	9	1 339	1 246	7
Revenus autres que d'intérêts	292	265	10	581	517	12
Revenu total	962	882	9	1 920	1 763	9
Frais autres que d'intérêts	525	484	8	1 057	980	8
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	437	398	10	863	783	10
Dotations aux pertes de crédit	11	(17)	(165)	6	28	(79)
Résultat avant charge d'impôts	426	415	3	857	755	14
Charge d'impôts	113	110	3	227	200	14
<b>Résultat net</b>	<b>313</b>	<b>305</b>	<b>3</b>	<b>630</b>	<b>555</b>	<b>14</b>
Marge nette d'intérêts <sup>(2)</sup>	2,09 %	2,14 %		2,07 %	2,15 %	
Actif moyen portant intérêts <sup>(2)</sup>	131 353	118 392	11	130 498	117 044	11
Actif moyen <sup>(3)</sup>	137 838	123 728	11	137 050	122 159	12
Prêts et acceptations moyens <sup>(3)</sup>	137 279	123 048	12	136 309	121 621	12
Prêts dépréciés nets <sup>(2)</sup>	191	235	(19)	191	235	(19)
Prêts dépréciés nets en % des prêts et acceptations <sup>(2)</sup>	0,1 %	0,2 %		0,1 %	0,2 %	
Dépôts moyens <sup>(3)</sup>	78 922	74 766	6	79 503	74 261	7
Ratio d'efficacité <sup>(2)</sup>	54,6 %	54,9 %		55,1 %	55,6 %	

(1) Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2021, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment, notamment le portefeuille de prêts des emprunteurs du secteur « Pétrole et gaz, et pipelines » et les activités liées qui ont été transférés du secteur des Particuliers et Entreprises au secteur des Marchés financiers.

(2) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(3) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

Le secteur des Particuliers et Entreprises affiche un résultat net de 313 M\$ au deuxième trimestre de 2022 comparativement à 305 M\$ au deuxième trimestre de 2021, une hausse de 3 %, la croissance du revenu total ayant été atténuée par la hausse des dotations aux pertes de crédit. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts est en hausse de 10 % par rapport au trimestre correspondant de 2021. La hausse de 9 % du revenu net d'intérêts au deuxième trimestre de 2022 provient de la croissance des prêts et des dépôts des particuliers et des entreprises qui a plus que compensé l'incidence du recul de la marge nette d'intérêts, qui atteint 2,09 % comparativement à 2,14 % au deuxième trimestre de 2021. De plus, les revenus autres que d'intérêts sont en hausse de 27 M\$ ou 10 % par rapport au trimestre correspondant de 2021.

Le revenu total des Services aux particuliers est en hausse de 28 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2021. L'augmentation provient surtout du revenu net d'intérêts, en hausse par suite de la croissance des prêts et des dépôts, des revenus sur cartes de crédit, ainsi que des revenus de commissions internes liées à la distribution des produits du secteur de Gestion de patrimoine. Le revenu total des Services aux entreprises est en hausse de 52 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2021, principalement en raison d'une augmentation du revenu net d'intérêts, attribuable à la croissance des prêts et des dépôts, ainsi que de la hausse des revenus tirés des activités de change et des acceptations bancaires.

Les frais autres que d'intérêts du secteur des Particuliers et Entreprises, de 525 M\$ au deuxième trimestre de 2022, sont en hausse de 8 % par rapport au trimestre correspondant de 2021. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, des frais de soutien aux opérations et des investissements liés à l'évolution technologique du secteur. Le ratio d'efficacité, à 54,6 % pour le deuxième trimestre de 2022, s'améliore de 0,3 point de pourcentage par rapport au trimestre correspondant de 2021. Le secteur a enregistré des dotations aux pertes de crédit de 11 M\$ comparativement à des récupérations de pertes de crédit de 17 M\$ au trimestre correspondant de 2021. La hausse est principalement attribuable aux renversements de provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés plus élevés au deuxième trimestre de 2021.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2022, le résultat net du secteur des Particuliers et Entreprises s'établit à 630 M\$, en hausse par rapport à 555 M\$ pour la période correspondante de 2021. La hausse s'explique par la croissance de 157 M\$ du revenu total du secteur, ainsi que par une diminution des dotations aux pertes de crédit de 22 M\$. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts du secteur pour le premier semestre de 2022 atteint 863 M\$, en hausse de 10 % par rapport à la période correspondante de 2021. La hausse du revenu total des Services aux particuliers provient principalement de la croissance des prêts et des dépôts (atténuée par le rétrécissement de la marge nette d'intérêts), ainsi que de la croissance des revenus sur cartes de crédit, des revenus tirés des activités d'assurances et des revenus de commissions internes liées à la distribution des produits du secteur de Gestion de patrimoine. De plus, le revenu total des Services aux entreprises est en hausse de 15 % en raison de la croissance des prêts et des dépôts (atténuée par le rétrécissement de la marge nette d'intérêts), ainsi que de la croissance des revenus tirés des acceptations bancaires et des activités de change.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2022, les frais autres que d'intérêts s'établissent à 1 057 M\$, une augmentation de 8 % par rapport à la période correspondante de 2021 principalement attribuable à l'augmentation de la rémunération et des avantages du personnel, ainsi qu'à la hausse des frais de soutien aux opérations et des frais liés à l'évolution technologique du secteur. Le ratio d'efficacité se chiffre à 55,1 % pour le semestre terminé le 30 avril 2022, une amélioration de 0,5 point de pourcentage par rapport à la période correspondante de 2021. Pour le semestre terminé le 30 avril 2022, les dotations aux pertes de crédit du secteur des Particuliers et Entreprises se chiffrent à 6 M\$ comparativement à 28 M\$ en 2021. La diminution est principalement attribuable à une baisse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés des Services aux entreprises. De plus, des reversements plus élevés de provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés des Services aux entreprises résultant des paramètres de risque plus favorables ont été enregistrés au premier semestre de 2022. Par ailleurs, les reversements de provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés des Services aux particuliers (incluant les créances sur cartes de crédit) ont été moins élevés que ceux enregistrés au cours de la période correspondante de 2021.

## Gestion de patrimoine

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2022	2021 <sup>(1)</sup>	Variation %	2022	2021 <sup>(1)</sup>	Variation %
<b>Résultats d'exploitation</b>						
Revenu net d'intérêts	127	111	14	246	220	12
Revenus tirés des services tarifés	359	318	13	731	622	18
Revenus tirés des transactions et autres revenus	93	112	(17)	194	217	(11)
Revenu total	579	541	7	1 171	1 059	11
Frais autres que d'intérêts	349	316	10	701	621	13
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	230	225	2	470	438	7
Dotations aux pertes de crédit	–	2		–	–	
Résultat avant charge d'impôts	230	223	3	470	438	7
Charge d'impôts	61	59	3	125	116	8
<b>Résultat net</b>	<b>169</b>	<b>164</b>	<b>3</b>	<b>345</b>	<b>322</b>	<b>7</b>
Actif moyen <sup>(2)</sup>	8 125	6 976	16	8 130	6 753	20
Prêts et acceptations moyens <sup>(2)</sup>	7 056	5 818	21	7 004	5 597	25
Prêts dépréciés nets <sup>(3)</sup>	19	7		19	7	
Dépôts moyens <sup>(2)</sup>	34 800	33 943	3	34 403	34 423	–
Actifs sous administration <sup>(3)</sup>	627 739	596 845	5	627 739	596 845	5
Actifs sous gestion <sup>(3)</sup>	114 932	105 322	9	114 932	105 322	9
Ratio d'efficacité <sup>(3)</sup>	60,3 %	58,4 %		59,9 %	58,6 %	

(1) Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2021, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

(3) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine s'élève à 169 M\$ au deuxième trimestre de 2022 comparativement à 164 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une augmentation de 3 %. Le revenu total du secteur de 579 M\$ est en hausse de 38 M\$ ou 7 % comparativement à 541 M\$ au deuxième trimestre de 2021. L'augmentation s'explique par la hausse de 13 % des revenus tirés des services tarifés en raison de la croissance de la moyenne des actifs sous administration et des actifs sous gestion à la suite d'excellentes entrées nettes dans les diverses solutions et de la progression des marchés boursiers comparativement au trimestre correspondant de 2021. L'augmentation du revenu net d'intérêts de 16 M\$ ou 14 % qui provient de la hausse des taux d'intérêt ainsi que de la croissance des volumes de prêts et de dépôts au deuxième trimestre de 2022, a également contribué à l'augmentation du revenu total. Par ailleurs, les revenus tirés des transactions et autres revenus sont en baisse de 17 % en raison des commissions sur transactions et sur nouvelles émissions plus faibles au deuxième trimestre de 2022.

Les frais autres que d'intérêts sont en hausse de 10 % par rapport au trimestre correspondant de 2021 et se chiffrent à 349 M\$ au deuxième trimestre de 2022. L'augmentation est attribuable à la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, notamment la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus du secteur, ainsi qu'à la hausse des honoraires de gestion externes et des frais de soutien aux opérations. Le ratio d'efficacité s'établit à 60,3 % pour le deuxième trimestre de 2022 comparativement à 58,4 % pour le trimestre correspondant de 2021. Les dotations aux pertes de crédit du deuxième trimestre de 2022 sont nulles alors que des dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés de 2 M\$ avaient été enregistrées au cours du trimestre correspondant de 2021.

Le résultat net du secteur de Gestion de patrimoine atteint 345 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2022 comparativement à 322 M\$ pour la période correspondante de 2021, en hausse de 7 %. Le revenu total du secteur s'établit à 1 171 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2022, par rapport à 1 059 M\$ pour le semestre correspondant de 2021, une hausse de 11 %. L'augmentation de 18 % des revenus tirés des services tarifés s'explique par la croissance de la moyenne des actifs sous administration et des actifs sous gestion à la suite d'entrées nettes dans les diverses solutions et de la progression des marchés boursiers comparativement à la période correspondante de 2021. De plus, le revenu net d'intérêts est en hausse de 26 M\$ principalement en raison de la croissance des volumes de prêts et de dépôts, ainsi qu'en raison de la marge sur les dépôts. Par ailleurs, les revenus tirés des transactions et autres revenus sont en baisse de 11 % par rapport au premier semestre de 2021 en raison de la diminution du volume des transactions au cours du premier semestre de 2022. Les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 701 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2022 par rapport à 621 M\$ pour la période correspondante de 2021, une augmentation due à la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, notamment la rémunération variable en lien avec la croissance des revenus, ainsi qu'à la hausse des honoraires de gestion externes et des frais de soutien aux opérations liés à la croissance des activités et aux initiatives du secteur. Par ailleurs, le ratio d'efficacité pour le semestre terminé le 30 avril 2022 s'établit à 59,9 % comparativement à 58,6 % pour la période correspondante 2021. Les dotations aux pertes de crédit sont nulles pour les premiers semestres de 2022 et 2021.

## Marchés financiers

(en équivalent imposable) <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2022	2021 <sup>(2)</sup>	Variation %	2022	2021 <sup>(2)</sup>	Variation %
<b>Résultats d'exploitation</b>						
Marchés mondiaux						
Titres de participation	287	138	108	570	339	68
Titres à revenus fixes	69	99	(30)	179	215	(17)
Produits de base et devises	40	32	25	80	70	14
	396	269	47	829	624	33
Services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement	236	318	(26)	465	561	(17)
Revenu total <sup>(1)</sup>	632	587	8	1 294	1 185	9
Frais autres que d'intérêts	255	229	11	515	460	12
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	377	358	5	779	725	7
Dotations aux pertes de crédit	(16)	21	(176)	(32)	41	(178)
Résultat avant charge d'impôts	393	337	17	811	684	19
Charge d'impôts <sup>(1)</sup>	104	89	17	215	181	19
<b>Résultat net</b>	<b>289</b>	<b>248</b>	<b>17</b>	<b>596</b>	<b>503</b>	<b>18</b>
Actif moyen <sup>(3)</sup>	149 029	148 137	1	153 467	150 326	2
Prêts et acceptations moyens <sup>(3)</sup> (grandes entreprises seulement)	21 431	19 530	10	20 815	19 651	6
Prêts dépréciés nets <sup>(4)</sup>	3	76	(96)	3	76	(96)
Dépôts moyens <sup>(3)</sup>	45 203	43 442	4	46 346	41 658	11
Ratio d'efficience <sup>(4)</sup>	40,3 %	39,0 %		39,8 %	38,8 %	

(1) Le *Revenu total* et la *Charge d'impôts* du secteur des Marchés financiers sont présentés en équivalent imposable. L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Pour le trimestre terminé le 30 avril 2022, le *Revenu total* a été majoré de 50 M\$ (41 M\$ en 2021) et un montant équivalent est constaté à la *Charge d'impôts*. Pour le semestre terminé le 30 avril 2022, le *Revenu total* a été majoré de 113 M\$ (97 M\$ en 2021) et un montant équivalent est constaté à la *Charge d'impôts*. L'effet de ces ajustements est renversé dans la rubrique *Autres*.

(2) Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2021, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment, notamment le portefeuille de prêts des emprunteurs du secteur « Pétrole et gaz, et pipelines » et les activités liées qui ont été transférés du secteur des Particuliers et Entreprises au secteur des Marchés financiers.

(3) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

(4) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

Le secteur des Marchés financiers affiche un résultat net de 289 M\$ au deuxième trimestre de 2022, comparativement à 248 M\$ au trimestre correspondant de 2021, en hausse de 17 % en raison de la croissance des revenus et de la diminution des dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts, de 377 M\$ au deuxième trimestre de 2022, augmente de 5 % par rapport au deuxième trimestre de 2021. Le revenu total se chiffre à 632 M\$, contre 587 M\$ au deuxième trimestre de 2021, une hausse de 45 M\$ ou 8 %. Les revenus des marchés mondiaux augmentent de 47 % principalement en raison de la hausse des revenus sur les titres de participation en lien avec l'augmentation des activités reflétant les conditions de marché, atténuée par la baisse des revenus sur les titres à revenus fixes. Les revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement du deuxième trimestre de 2022 sont en baisse de 26 %, compte tenu de la diminution des revenus liés aux marchés des capitaux, des revenus liés aux activités de fusions et acquisitions, ainsi que des revenus des services bancaires.

Les frais autres que d'intérêts du deuxième trimestre de 2022 s'établissent à 255 M\$, en hausse de 11 % par rapport au deuxième trimestre de 2021. Cette hausse s'explique par l'augmentation de la rémunération et des avantages du personnel, ainsi que par l'augmentation des frais liés aux investissements technologiques et des frais de soutien aux opérations. Le ratio d'efficience s'élève à 40,3 % pour le deuxième trimestre de 2022 et se compare à 39,0 % au trimestre correspondant de 2021. Pour le trimestre terminé le 30 avril 2022, le secteur a enregistré des récupérations de pertes de crédit de 16 M\$ comparativement à des dotations aux pertes de crédit de 21 M\$ au trimestre correspondant de 2021. La baisse s'explique essentiellement par une diminution de 39 M\$ des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés par rapport au trimestre correspondant de 2021.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2022, le résultat net du secteur se chiffre à 596 M\$, en hausse de 18 % par rapport à la période correspondante de 2021. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts, de 779 M\$ au premier semestre de 2022, augmente de 7 % par rapport au premier semestre de 2021. Le revenu total s'établit à 1 294 M\$ contre 1 185 M\$, une hausse de 109 M\$ ou 9 % par rapport au semestre correspondant de 2021. Les revenus des marchés mondiaux sont en hausse de 33 % compte tenu principalement de l'augmentation des revenus sur les titres de participation et sur les produits de base et devises en lien avec l'augmentation des activités des clients reflétant les conditions de marché, contrebalancée par la baisse des revenus sur les titres à revenus fixes de 17 %. Par ailleurs, les revenus des services financiers aux entreprises et services de banque d'investissement diminuent de 17 % par rapport au semestre correspondant de 2021, en raison de la baisse des revenus liés aux activités sur les marchés des capitaux, des revenus liés aux activités de fusions et acquisitions, ainsi que des revenus des services bancaires.

Les frais autres que d'intérêts pour le semestre terminé le 30 avril 2022 sont en hausse de 12 % par rapport à la période correspondante de 2021, ce qui s'explique par la hausse de la rémunération et des avantages du personnel, notamment la rémunération variable résultant de la croissance des revenus, ainsi que par la hausse des frais liés aux investissements technologiques et des frais de soutien aux opérations. Le ratio d'efficience s'élève à 39,8 % pour le semestre terminé le 30 avril 2022, comparativement à 38,8 % pour la même période en 2021. Le secteur a enregistré des récupérations de pertes de crédit de 32 M\$ au cours du semestre terminé le 30 avril 2022, comparativement à des dotations aux pertes de crédit de 41 M\$ au cours de la période correspondante de 2021. Cette baisse s'explique par une diminution des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés de 66 M\$ par rapport au semestre correspondant de 2021, et par des renversements de provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés plus importants au cours du semestre terminé le 30 avril 2022 découlant des paramètres de risque plus favorables.

## Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I)

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril			Semestre terminé le 30 avril		
	2022	2021	Variation %	2022	2021	Variation %
<b>Revenu total</b>						
Credigy	120	115	4	246	270	(9)
ABA Bank	164	121	36	322	240	34
International	1	1		2	1	
	285	237	20	570	511	12
<b>Frais autres que d'intérêts</b>						
Credigy	35	34	3	68	73	(7)
ABA Bank	52	42	24	99	86	15
International	1	1		1	1	
	88	77	14	168	160	5
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	197	160	23	402	351	15
<b>Dotations aux pertes de crédit</b>						
Credigy	4	(12)	(133)	18	4	350
ABA Bank	5	11	(55)	9	13	(31)
	9	(1)		27	17	59
Résultat avant charge d'impôts	188	161	17	375	334	12
<b>Charge d'impôts</b>						
Credigy	17	24	(29)	34	45	(24)
ABA Bank	19	8	138	41	24	71
	36	32	13	75	69	9
<b>Résultat net</b>						
Credigy	64	69	(7)	126	148	(15)
ABA Bank	88	60	47	173	117	48
International	–	–		1	–	
	152	129	18	300	265	13
Actif moyen <sup>(1)</sup>	18 230	15 894	15	18 100	15 717	15
Prêts et créances moyens <sup>(1)</sup>	14 647	12 258	19	14 515	12 099	20
Prêts dépréciés nets – Phase 3 <sup>(2)</sup>	80	31	158	80	31	158
Prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC)	376	598	(37)	376	598	(37)
Dépôts moyens <sup>(1)</sup>	8 342	6 492	28	8 115	6 331	28
Ratio d'efficacité <sup>(2)</sup>	30,9 %	32,5 %		29,5 %	31,3 %	

(1) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

(2) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

Le secteur FSEU&I affiche un résultat net de 152 M\$ au deuxième trimestre de 2022, par rapport à 129 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une hausse de 18 % attribuable à la filiale ABA Bank. Le revenu total du secteur de 285 M\$ est en hausse de 48 M\$ ou 20 % comparativement à 237 M\$ au deuxième trimestre de 2021. La croissance du revenu total s'explique par la hausse des revenus de la filiale ABA Bank de 43 M\$, ainsi que par la hausse des revenus de la filiale Credigy de 5 M\$. Pour le semestre terminé le 30 avril 2022, le secteur affiche un résultat net de 300 M\$, par rapport à 265 M\$ pour la période correspondante de 2021, une hausse de 13 %, attribuable à la croissance des activités d'ABA Bank.

### Credigy

Le résultat net de la filiale Credigy de 64 M\$ pour le deuxième trimestre de 2022 est en baisse de 5 M\$ ou 7 % par rapport au trimestre correspondant de 2021, essentiellement en raison de la hausse des dotations aux pertes de crédit. Le résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts s'établit à 85 M\$ pour le deuxième trimestre de 2022, en hausse de 5 %. Le revenu total se chiffre à 120 M\$ pour le deuxième trimestre de 2022, comparativement à 115 M\$ au trimestre correspondant de 2021. Les frais autres que d'intérêts s'élèvent à 35 M\$ pour le deuxième trimestre de 2022, relativement stables par rapport au deuxième trimestre de 2021. Les dotations aux pertes de crédit sont en hausse de 16 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2021, alors que des renversements de provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés avaient été enregistrés au deuxième trimestre de 2021 à la suite d'une amélioration des facteurs macroéconomiques.

Le résultat net de la filiale Credigy de 126 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2022 est en baisse de 22 M\$ par rapport à la période correspondante de 2021. Le revenu total se chiffre à 246 M\$ pour le premier semestre de 2022, en baisse comparativement à 270 M\$ pour le semestre correspondant de 2021. La croissance du revenu net d'intérêts a été plus que compensée par la diminution des revenus autres que d'intérêts en raison d'un gain de 26 M\$ réalisé au premier semestre de 2021 à la suite de la disposition de portefeuilles de prêts et de l'impact favorable de la réévaluation de la juste valeur de certains portefeuilles au cours de la période correspondante de 2021. Les frais autres que d'intérêts pour le semestre terminé le 30 avril 2022 sont en baisse de 5 M\$ en raison d'une diminution de la rémunération variable, partiellement contrebalancée par une augmentation des frais de service. Les dotations aux pertes de crédit sont en hausse de 14 M\$ par rapport à la période correspondante de 2021, alors que des renversements de provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés plus élevés avaient été enregistrés au cours du premier semestre de 2021 à la suite d'une amélioration des facteurs macroéconomiques.

### ABA Bank

Le résultat net de la filiale ABA Bank de 88 M\$ pour le deuxième trimestre de 2022 est en hausse de 28 M\$ ou 47 % par rapport au trimestre correspondant de 2021. La hausse du revenu total de la filiale ABA Bank de 36 % s'explique par la croissance soutenue des prêts et des dépôts, atténuée par le recul des taux d'intérêt. Les frais autres que d'intérêts du deuxième trimestre de 2022 s'établissent à 52 M\$, en hausse de 10 M\$ par rapport au deuxième trimestre de 2021 en lien avec la croissance des activités de la filiale. Les dotations aux pertes de crédit qui totalisent 5 M\$ pour le deuxième trimestre de 2022 se comparent à 11 M\$ au trimestre correspondant de 2021, une baisse qui provient essentiellement des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés, en partie compensée par une hausse des dotations aux pertes de crédit sur les prêts dépréciés résultant de la fin des mesures d'allègement accordées aux clients.

Le résultat net de la filiale ABA Bank de 173 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2022 est en hausse de 48 % par rapport à la période correspondante de 2021. La croissance des activités de la filiale, principalement l'augmentation soutenue des prêts et des dépôts, explique la hausse du revenu total de 34 % par rapport au semestre correspondant de 2021, atténuée par la baisse des taux d'intérêt. Les frais autres que d'intérêts de la filiale de 99 M\$ sont en hausse de 15 % par rapport au premier semestre de 2021, notamment en raison de la rémunération variable, ainsi qu'aux salaires et frais d'occupation en lien avec la croissance des activités de la filiale. Les dotations aux pertes de crédit de la filiale totalisent 9 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2022, une baisse de 4 M\$ par rapport à la même période en 2021 qui provient de la diminution des dotations aux pertes de crédit sur les prêts non dépréciés.

### Autres

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2022	2021 <sup>(1)</sup>	2022	2021 <sup>(1)</sup>
<b>Résultats d'exploitation</b>				
Revenu net d'intérêts <sup>(2)</sup>	(116)	(89)	(240)	(175)
Revenus autres que d'intérêts <sup>(2)</sup>	97	80	190	119
Revenu total	(19)	(9)	(50)	(56)
Frais autres que d'intérêts	76	93	129	158
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	(95)	(102)	(179)	(214)
Dotations aux pertes de crédit	(1)	–	–	–
Résultat avant charge d'impôts	(94)	(102)	(179)	(214)
Charge (économie) d'impôts <sup>(2)</sup>	(64)	(57)	(133)	(131)
<b>Perte nette</b>	<b>(30)</b>	<b>(45)</b>	<b>(46)</b>	<b>(83)</b>
Participations ne donnant pas le contrôle	(1)	–	(1)	–
Perte nette attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	(29)	(45)	(45)	(83)
Actif moyen <sup>(3)</sup>	71 617	66 210	70 135	64 550

(1) Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2021, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment.

(2) Pour le trimestre terminé le 30 avril 2022, le *Revenu net d'intérêts* a été déduit de 49 M\$ (42 M\$ en 2021), les *Revenus autres que d'intérêts* ont été déduits de 3 M\$ (2 M\$ en 2021) et un montant équivalent est constaté à la *Charge d'impôts*. Pour le semestre terminé le 30 avril 2022, le *Revenu net d'intérêts* a été déduit de 109 M\$ (96 M\$ en 2021), les *Revenus autres que d'intérêts* ont été déduits de 7 M\$ (5 M\$ en 2021) et un montant équivalent est constaté à la *Charge d'impôts*. Ces ajustements comprennent le renversement de l'équivalent imposable du secteur des Marchés financiers et de la rubrique *Autres*. L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible.

(3) Représente la moyenne des soldes quotidiens de la période.

La rubrique *Autres* des résultats sectoriels affiche une perte nette de 30 M\$ au deuxième trimestre de 2022, comparativement à 45 M\$ pour le trimestre correspondant de 2021. La variation de la perte nette s'explique essentiellement par la diminution des frais autres que d'intérêts, notamment la rémunération variable et la charge liée aux régimes de retraite. Ces diminutions ont été en partie contrebalancées par l'augmentation des investissements effectués pour soutenir l'évolution technologique de la Banque.

Pour le semestre terminé le 30 avril 2022, la perte nette s'élève à 46 M\$, comparativement à une perte nette de 83 M\$ pour la période correspondante de 2021. La variation de la perte nette est attribuable à des gains sur placements plus élevés enregistrés au cours du premier semestre de 2022 ainsi qu'à la diminution des frais autres que d'intérêts, notamment la rémunération variable, la charge liée aux régimes de retraite et le renversement de 20 M\$ de la provision pour la taxe compensatoire sur les salaires payés au Québec. Ces diminutions ont été atténuées par l'augmentation des investissements en lien avec l'évolution technologique de la Banque.

## Bilan consolidé

### Résumé du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2022	Au 31 octobre 2021	Variation %
<b>Actif</b>			
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	30 423	33 879	(10)
Valeurs mobilières	100 455	106 304	(6)
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	11 741	7 516	56
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	194 029	182 689	6
Autres	33 137	25 407	30
	<b>369 785</b>	<b>355 795</b>	<b>4</b>
<b>Passif et capitaux propres</b>			
Dépôts	246 684	240 938	2
Autres	101 913	95 233	7
Dette subordonnée	764	768	(1)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	20 422	18 853	8
Participations ne donnant pas le contrôle	2	3	(33)
	<b>369 785</b>	<b>355 795</b>	<b>4</b>

#### Actif

Au 30 avril 2022, la Banque a un actif total de 369,8 G\$, comparativement à 355,8 G\$ au 31 octobre 2021, une augmentation de 14,0 G\$ ou 4 %. La trésorerie et les dépôts auprès d'institutions financières, de 30,4 G\$ au 30 avril 2022, diminuent de 3,5 G\$ principalement en raison des dépôts auprès de la Banque du Canada. Le niveau de la trésorerie et des dépôts auprès d'institutions financières demeure élevé en raison des liquidités obtenues dans le cadre des initiatives de financement déployées par le gouvernement du Canada en 2020, par l'entremise de la Banque du Canada, dont l'objectif était de soutenir le système financier canadien dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Les valeurs mobilières de 100,5 G\$ au 30 avril 2022 diminuent de 5,8 G\$ par rapport au 31 octobre 2021, en raison de la baisse de 6,7 G\$ ou 8 % des valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net, essentiellement les titres de participation, compensée en partie par la croissance des titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada ainsi que par le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays. Les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées augmentent de 4,2 G\$, principalement en lien avec les activités du secteur des Marchés financiers.

Les prêts et acceptations, déduction faite des provisions pour pertes de crédit, de 194,0 G\$ au 30 avril 2022, augmentent de 11,3 G\$ ou 6 % par rapport au 31 octobre 2021. Le détail des principaux portefeuilles de prêts et acceptations est présenté dans le tableau suivant.

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2022	Au 31 octobre 2021	Au 30 avril 2021
<b>Prêts et acceptations</b>			
Hypothécaires résidentiels et marges de crédit hypothécaires	103 987	99 146	93 674
Aux particuliers	15 463	14 449	13 399
Créances sur cartes de crédit	2 252	2 150	1 985
Aux entreprises et aux administrations publiques	73 242	67 942	63 688
	<b>194 944</b>	<b>183 687</b>	<b>172 746</b>
Provisions pour pertes de crédit	(915)	(998)	(1 114)
	<b>194 029</b>	<b>182 689</b>	<b>171 632</b>

Les prêts hypothécaires résidentiels (incluant les marges de crédit hypothécaires) augmentent de 4,9 G\$ ou 5 % par rapport au 31 octobre 2021 compte tenu de la demande soutenue du crédit hypothécaire dans le secteur des Particuliers et Entreprises ainsi que dans les activités de la filiale ABA Bank. Les prêts aux particuliers sont en hausse depuis le 31 octobre 2021, en raison des activités des Services aux particuliers et de la filiale ABA Bank. Les créances sur cartes de crédit sont en hausse comparativement au 31 octobre 2021, conséquence de la reprise graduelle des habitudes de consommation de la clientèle. Les prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques sont en hausse de 5,3 G\$ ou 8 % par rapport au 31 octobre 2021 en raison de la croissance des activités des Services aux entreprises et des services financiers aux grandes entreprises.

Depuis un an, les prêts et acceptations, déduction faite des provisions pour pertes de crédit, ont augmenté de 22,4 G\$ ou 13 %. Les prêts hypothécaires résidentiels (incluant les marges de crédit hypothécaires) sont en hausse de 10,3 G\$ ou 11 % compte tenu de la demande soutenue du crédit hypothécaire et de la croissance des activités de la filiale ABA Bank. Les prêts aux particuliers sont en hausse de 2,1 G\$ par rapport au 30 avril 2021, en raison des activités des Services aux particuliers et de la filiale ABA Bank. Les créances sur cartes de crédit sont en hausse de 0,3 G\$ par rapport au 30 avril 2021, la consommation de la clientèle ayant repris depuis un an. Les prêts et acceptations aux entreprises et aux administrations publiques sont en hausse de 9,5 G\$ ou 15 % depuis un an, essentiellement en raison des activités des Services aux entreprises, des services financiers aux grandes entreprises et de la filiale Credigy.

Les prêts dépréciés comprennent tous les prêts classés en phase 3 selon le modèle de détermination des pertes de crédit attendues ainsi que les prêts dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC) de la filiale Credigy. Au 30 avril 2022, les prêts dépréciés bruts excluant les prêts DAC sont de 611 M\$, alors qu'ils s'élevaient à 662 M\$ au 31 octobre 2021. Les prêts dépréciés nets excluant les prêts DAC se chiffrent à 293 M\$ au 30 avril 2022 comparativement à 283 M\$ au 31 octobre 2021, une augmentation de 10 M\$ qui provient de la hausse des prêts dépréciés nets des portefeuilles de prêts de la filiale ABA Bank, résultant de la fin des mesures d'allègement accordées aux clients de la filiale. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par la baisse des prêts dépréciés nets des portefeuilles de prêts des Services aux particuliers et aux entreprises ainsi que du secteur des Marchés financiers. Les prêts DAC bruts s'établissent à 376 M\$ au 30 avril 2022, alors qu'ils se chiffraient à 464 M\$ au 31 octobre 2021, en raison d'échéances et de remboursements de certains portefeuilles.

Les autres actifs de 33,1 G\$ au 30 avril 2022 sont en hausse de 7,7 G\$ depuis le 31 octobre 2021 principalement en raison de l'augmentation des instruments financiers dérivés, essentiellement attribuable à un nombre plus élevé de contrats.

### **Passif**

La Banque a un passif total de 349,4 G\$ au 30 avril 2022 comparativement à 336,9 G\$ au 31 octobre 2021.

Au 30 avril 2022, les dépôts de la Banque s'établissent à 246,7 G\$ comparativement à 240,9 G\$ au 31 octobre 2021, une augmentation de 5,8 G\$ ou 2 % par rapport au 31 octobre 2021. Les dépôts des particuliers de 71,8 G\$ au 30 avril 2022 sont en hausse de 1,7 G\$ par rapport au 31 octobre 2021. Cette hausse provient principalement de la croissance des activités des Services aux particuliers et de la filiale ABA Bank.

Les dépôts des entreprises et administrations publiques de 169,7 G\$ au 30 avril 2022 augmentent de 1,8 G\$ par rapport au 31 octobre 2021. La hausse provient des activités de financement de la trésorerie, dont 2,9 G\$ au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques ainsi que des dépôts des entreprises et administrations publiques provenant des activités des Services aux entreprises. Les dépôts des institutions de dépôts de 5,2 G\$ au 30 avril 2022 enregistrent une hausse de 2,2 G\$ par rapport au 31 octobre 2021 provenant des activités de financement de la trésorerie.

Les autres passifs de 101,9 G\$ au 30 avril 2022 sont en hausse de 6,7 G\$ comparativement au 31 octobre 2021, résultant essentiellement de l'augmentation de 7,0 G\$ des engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées.

### **Capitaux propres**

Au 30 avril 2022, les capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque s'établissent à 20,4 G\$, en hausse de 1,5 G\$ par rapport au 31 octobre 2021. Cette augmentation s'explique par le résultat net déduction faite des dividendes, par les émissions d'actions ordinaires au titre du régime d'options d'achat d'actions, par les réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, par la variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et par les autres éléments cumulés du résultat global, notamment les gains nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger. Ces augmentations ont été en partie compensées par les rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation.

## Exposition à certaines activités

Les recommandations du groupe de travail *Enhanced Disclosure Task Force* (EDTF) du Conseil de stabilité financière visent une plus grande transparence et une meilleure évaluation relativement à certaines expositions qui portent notamment sur les entités structurées, les expositions à des prêts à risque élevé et des prêts de catégorie Alt-A, les titres adossés à des créances avec flux groupés, les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales, et les structures de financement à levier. La Banque ne commercialise aucun programme de financement hypothécaire spécifique à une clientèle alternative à risque ou de catégorie Alt-A. La Banque ne détient aucune position directe significative dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales qui ne sont pas assurées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Les positions sur dérivés de crédit sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 » disponible sur le site Internet de la Banque à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca).

Les structures de financement à effet de levier sont généralement utilisées pour atteindre un objectif précis, par exemple faire une acquisition, effectuer une prise de contrôle par emprunt ou racheter des actions. Les expositions associées aux structures de financement à effet de levier prennent la forme d'engagements déboursés et non déboursés. Au 30 avril 2022, le total des engagements pour ce type de prêts s'élève à 4 995 M\$ (4 048 M\$ au 31 octobre 2021). Les détails sur les autres expositions sont fournis dans le tableau sur les entités structurées à la note 27 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

## Transactions avec des parties liées

Les politiques et procédures de la Banque relatives aux transactions avec des parties liées n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 octobre 2021. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 28 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

## Titrisation et arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque est partie à diverses opérations financières qui, selon les IFRS, ne sont pas tenues d'être constatées dans le bilan consolidé, ou sont constatées à des montants différents de leur valeur théorique ou contractuelle. Ces opérations incluent, entre autres, les opérations avec des entités structurées, les instruments financiers dérivés, l'émission de garanties, les instruments de crédit et les actifs financiers reçus en garantie. Une analyse complète de ces opérations, et plus précisément de leur nature, de leur utilisation et de leur importance, est présentée aux pages 57 et 58 du Rapport annuel 2021.

Pour plus de détails sur les garanties, les engagements et les entités structurées, se reporter aux notes 26 et 27 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021. Pour des renseignements supplémentaires concernant les actifs financiers transférés mais non décomptabilisés, se reporter à la note 6 afférente aux présents états financiers consolidés.

## Impôts sur le résultat

Dans son budget du 7 avril 2022, le Gouvernement du Canada a proposé d'introduire des mesures fiscales applicables à certaines entités des groupes de banques et d'assureurs-vie. Ces mesures incluent un « Dividende pour la relance au Canada » (sous la forme d'un impôt ponctuel de 15 % basé sur le revenu imposable de l'exercice 2021) et une hausse du taux d'impôt prévu par la loi de 1,5 %. Ces mesures proposées n'étant pas quasi-adoptées à la date de présentation de l'information financière, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés au 30 avril 2022.

## Gestion du capital

La Gestion du capital assume le double rôle d'assurer un rendement concurrentiel aux actionnaires de la Banque tout en préservant de solides assises financières afin de couvrir les risques inhérents aux activités de la Banque, de soutenir les secteurs d'exploitation et de protéger la clientèle. La politique de gestion du capital de la Banque définit les principes directeurs ainsi que les rôles et responsabilités à l'égard de son processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres. Ce processus vise à déterminer le niveau des fonds propres dont la Banque doit disposer afin de poursuivre ses activités d'affaires et de faire face aux pertes non prévues découlant de conditions économiques et opérationnelles extrêmement difficiles. Plus de détails sur le cadre de gestion du capital sont présentés dans la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2021 aux pages 59 à 68.

### Accord de Bâle

La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir des ratios minimaux de fonds propres établis par le BSIF, soit un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 10,5 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 12,0 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 14,0 %. Pour de plus amples renseignements sur le calcul des ratios, se reporter à la page 60 du Rapport annuel 2021. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % établie par le CBCB et le BSIF, ainsi qu'une surcharge uniquement relative aux banques d'importance systémique intérieure (BISI) de 1,0 % et la réserve pour stabilité intérieure de 2,5 % établies par le BSIF. La réserve pour stabilité intérieure, dont le niveau varie entre 0 % et 2,5 % de l'actif pondéré en fonction des risques, est constituée exclusivement de fonds propres CET1. Une BISI qui ne respecte pas cette réserve n'est pas automatiquement contrainte de réduire ses distributions de fonds propres, mais doit fournir un plan de mesures correctives au BSIF. Les banques doivent également respecter le plancher des fonds propres qui établit le seuil réglementaire des fonds propres selon l'approche standardisée de Bâle II. Si les exigences selon Bâle III sont inférieures à 70 % des exigences de fonds propres calculées selon Bâle II, l'écart est ajouté à l'actif pondéré en fonction des risques. Enfin, le BSIF exige que les banques canadiennes respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,0 %. Le ratio de levier est une mesure indépendante du risque qui se calcule en divisant le montant des fonds propres de catégorie 1 par l'exposition totale. L'exposition totale est définie par la somme des actifs au bilan (y compris les expositions sur instruments financiers dérivés et sur opérations de financement par titres) et des éléments hors bilan. Les actifs déduits des fonds propres de catégorie 1 sont aussi déduits de l'exposition totale.

De plus, le BSIF exige que les instruments des fonds propres réglementaires autres que les actions ordinaires soient assortis d'une clause de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) afin de veiller à ce que les investisseurs assument les pertes avant les contribuables lorsque le gouvernement détermine qu'il y va de l'intérêt public de contribuer à la survie d'une institution financière non viable. Les instruments émis avant le 1<sup>er</sup> janvier 2013 qui seraient conformes à Bâle III, si ce n'était de l'absence d'une clause de FPUNV, ont fait l'objet de droits acquis et ont été progressivement éliminés sur une période de 10 ans. Au 30 avril 2022, la Banque a toujours un instrument de dette subordonnée de catégorie 2 non assorti d'une clause de FPUNV qui est maintenant complètement éliminé de ses fonds propres réglementaires.

La ligne directrice *Capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC)* du BSIF, qui s'applique à toutes les BISI dans le cadre des règlements sur la recapitalisation interne du gouvernement fédéral, est entrée en vigueur le 23 septembre 2018. La ligne directrice TLAC vise à faire en sorte qu'une BISI dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante pour soutenir sa recapitalisation interne dans le cas peu probable où elle deviendrait non viable. Le TLAC disponible comprend le total des fonds propres ainsi que certaines dettes de premier rang non garanties qui satisfont tous les critères d'admissibilité à la ligne directrice TLAC du BSIF. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2021, le BSIF exige des BISI qu'elles maintiennent un ratio TLAC fondé sur les risques d'au moins 24,0 % (incluant la réserve pour stabilité intérieure) de l'actif pondéré en fonction des risques et un ratio de levier TLAC d'au moins 6,75 %. Le ratio TLAC se calcule en divisant le TLAC disponible par l'actif pondéré en fonction des risques et le ratio de levier TLAC se calcule en divisant le TLAC disponible par l'exposition totale. La Banque a commencé à émettre des créances admissibles à la recapitalisation interne au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2019 afin que ses ratios TLAC s'améliorent avec le refinancement normal de ses créances à terme non garanties arrivant à échéance. Au 30 avril 2022, la valeur des éléments de passif en circulation faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne s'élève à 14,8 G\$ (11,9 G\$ au 31 octobre 2021).

### Exigences – Ratios des fonds propres, de levier et TLAC réglementaires

	Au 30 avril 2022						
	Minimum	Réserve de conservation des fonds propres	Minimum établi par le CBCB	Surcharge relative aux BISI	Minimum établi par le BSIF <sup>(1)</sup>	Réserve pour stabilité intérieure <sup>(2)</sup>	Minimum établi par le BSIF <sup>(1)</sup> , y compris la réserve pour stabilité intérieure
<b>Ratios des fonds propres</b>							
CET1	4,5 %	2,5 %	7,0 %	1,0 %	8,0 %	2,5 %	10,5 %
catégorie 1	6,0 %	2,5 %	8,5 %	1,0 %	9,5 %	2,5 %	12,0 %
total	8,0 %	2,5 %	10,5 %	1,0 %	11,5 %	2,5 %	14,0 %
<b>Ratio de levier</b>	3,0 %	s.o.	3,0 %	s.o.	3,0 %	s.o.	3,0 %
<b>Ratio TLAC</b>	18,0 %	2,5 %	20,5 %	1,0 %	21,5 %	2,5 %	24,0 %
<b>Ratio de levier TLAC</b>	6,75 %	s.o.	6,75 %	s.o.	6,75 %	s.o.	6,75 %

s.o. Sans objet

(1) Les ratios des fonds propres et le ratio TLAC incluent la réserve de conservation des fonds propres et la surcharge relative aux BISI.

(2) Le 10 décembre 2021, le BSIF a confirmé que le niveau de la réserve pour stabilité intérieure était maintenu à 2,5 %.

La Banque veille à ce que ses niveaux de fonds propres excèdent en tout temps les limites minimales relatives aux capitaux propres établies par le BSIF, y compris la réserve pour stabilité intérieure. Une structure solide de capital permet à la Banque de couvrir les risques inhérents à ses activités, de soutenir ses secteurs d'exploitation et de protéger sa clientèle.

D'autres exigences de divulgation en vertu du Pilier 3 de l'Accord de Bâle, assorties d'un ensemble de recommandations définies par le groupe de travail EDTF, sont présentées dans le document intitulé « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 » publié trimestriellement et disponible sur le site Internet de la Banque à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca). De plus, une liste complète des instruments de fonds propres et de leurs principales caractéristiques est également disponible sur le site Internet de la Banque.

#### Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. En réponse à l'impact de la pandémie de COVID-19, le 27 mars 2020, le BSIF a annoncé une série d'ajustements réglementaires pour soutenir la résilience financière et opérationnelle des banques. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2021 à la page 17. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2021, se reporter à la section « Gestion du capital » du Rapport annuel 2021, aux pages 62 et 63. En outre, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2021, les faits nouveaux en matière de réglementation ci-dessous sont également à considérer.

Le 29 novembre 2021, le BSIF a reporté la mise en œuvre des dernières réformes de Bâle III au deuxième trimestre de 2023. La mise en œuvre des révisions du cadre de risque de marché et du cadre de risque lié à l'ajustement de l'évaluation de crédit (CVA) est toujours prévue pour le premier trimestre de 2024. Le BSIF a aussi présenté en détail ses décisions finales relatives aux politiques sur une série de sujets importants en lien avec les lignes directrices qui ont fait l'objet de vastes consultations au printemps 2021.

Le 31 janvier 2022, le BSIF a publié la version définitive des règles de fonds propres et de liquidité qui tiennent compte des dernières réformes de Bâle III et le 7 février 2022, le BSIF a publié les changements correspondants aux relevés réglementaires, soit le Relevé des normes de fonds propres de Bâle (RNFPB) et le Relevé du ratio de levier (RRL).

Le 31 mars 2022, le BSIF a publié, à des fins de consultation, le projet de ligne directrice *Assurance fournie par les relevés de capital/fonds propres, de levier et de liquidité*. Le BSIF se fonde en grande partie sur les relevés réglementaires produits par les institutions financières pour évaluer leur sûreté et leur solidité. Ce projet de ligne directrice a donc pour but de mieux informer les auditeurs et les institutions des vérifications à effectuer sur leurs relevés réglementaires, et ce, afin de clarifier et d'harmoniser les attentes du BSIF en matière d'assurance pour l'ensemble des institutions financières. Le projet de ligne directrice porte notamment sur l'assurance que doit fournir un audit externe, l'attestation de la haute direction, l'assurance que doit fournir un audit interne et les dates d'entrée en vigueur visées. La Banque participe activement à cette consultation dont les commentaires sont attendus pour le 31 mai 2022.

#### Activités de gestion

Le 4 novembre 2021, le BSIF a modifié ses attentes sur les distributions des fonds propres permettant aux institutions financières d'augmenter les dividendes réguliers et, sous réserve de l'exigence concernant l'approbation du BSIF, de racheter des actions.

Le 30 novembre 2021, le conseil d'administration de la Banque a approuvé une augmentation du dividende trimestriel sur actions ordinaires de 16 cents pour le premier trimestre de l'exercice 2022 ainsi qu'une offre publique de rachat d'actions à des fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, qui a débuté le 10 décembre 2021 et qui vise jusqu'à concurrence de 7 000 000 actions ordinaires (représentant environ 2 % des actions ordinaires alors en circulation) au cours de la période de douze mois se terminant au plus tard le 9 décembre 2022. Cette offre publique de rachat a été approuvée par le BSIF et la Bourse de Toronto (TSX) le 8 décembre 2021. Au cours du semestre terminé le 30 avril 2022, la Banque a effectué le rachat de 2 500 000 actions ordinaires dans le cadre de ce programme au prix de 245 M\$, ce qui a réduit de 24 M\$ le *Capital-actions ordinaires* et de 221 M\$ les *Résultats non distribués*.

#### Dividendes

Le 26 mai 2022, le conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées de premier rang, ainsi qu'un dividende de 92 cents par action ordinaire, en hausse de 5 cents ou 6 %, payable le 1<sup>er</sup> août 2022 aux actionnaires inscrits le 27 juin 2022.

## Actions, autres instruments de capitaux propres et options d'achat d'actions

	Au 30 avril 2022	
	Nombre d'actions ou de BCRL <sup>(1)</sup>	M\$
Actions privilégiées de premier rang		
Série 30	14 000 000	350
Série 32	12 000 000	300
Série 38	16 000 000	400
Série 40	12 000 000	300
Série 42	12 000 000	300
	<b>66 000 000</b>	<b>1 650</b>
Autres instruments de capitaux propres		
BCRL – Série 1	500 000	500
BCRL – Série 2	500 000	500
	<b>1 000 000</b>	<b>1 000</b>
	<b>67 000 000</b>	<b>2 650</b>
Actions ordinaires	<b>336 512 793</b>	<b>3 196</b>
Options d'achat d'actions	<b>12 040 704</b>	

(1) Billets de capital à recours limité (BCRL).

Au 20 mai 2022, le nombre d'actions ordinaires en circulation se chiffre à 336 411 487 et le nombre d'options en cours est de 12 038 204. Les clauses relatives aux FPUNV exigent la conversion des instruments de fonds propres en un nombre variable d'actions ordinaires lorsque le BSIF considère une banque comme non viable ou que le gouvernement annonce publiquement qu'une banque a accepté ou a convenu d'accepter une injection de capitaux. Si un événement déclencheur faisant intervenir les clauses FPUNV devait se produire, toutes les actions privilégiées et les BCRL de la Banque ainsi que les billets à moyen terme échéant le 1<sup>er</sup> février 2028, qui sont des instruments de fonds propres assortis d'une clause FPUNV, seraient convertis en actions ordinaires de la Banque selon une formule de conversion automatique, à un prix de conversion correspondant au plus élevé des montants suivants : i) un prix plancher contractuel de 5,00 \$; ii) le cours du marché des actions ordinaires de la Banque à la date de l'événement déclencheur (cours moyen pondéré sur 10 jours). Selon un prix-plancher de 5,00 \$ et en tenant compte des dividendes et intérêts cumulés estimés, ces instruments de fonds propres assortis d'une clause FPUNV se convertiraient en un maximum de 763 millions d'actions ordinaires de la Banque, d'où un effet dilutif de 69,4 % selon le nombre d'actions ordinaires de la Banque en circulation au 30 avril 2022.

## Variation des fonds propres réglementaires <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)	Semestre terminé le 30 avril 2022
<b>Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)</b>	
Solde au début	12 973
Émission d'actions ordinaires (y compris au titre du régime d'options d'achat d'actions)	46
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	8
Rachat d'actions ordinaires	(245)
Autres surplus d'apport	8
Dividendes sur actions privilégiées et actions ordinaires et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(643)
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	1 826
Déduction de l'écart de crédit de la Banque (déduction faite des impôts)	(416)
Autres	483
Variations des autres éléments cumulés du résultat global	
Écarts de conversion	113
Titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(76)
Autres	(1)
Variation du goodwill et des immobilisations incorporelles (déduction faite des passifs d'impôt)	(49)
Autres, y compris les ajustements réglementaires et arrangements transitoires	
Variation de l'actif des régimes de retraite à prestations définies (déduction faite des passifs d'impôt)	(131)
Variation du montant excédant le seuil de 15 %	
Actifs d'impôt différé	–
Participations significatives dans des actions ordinaires d'institutions financières	–
Actifs d'impôt différé, sauf s'ils résultent de différences temporaires (déduction faite des passifs d'impôts)	1
Autres déductions et ajustements réglementaires du CET1 instaurés par le BSIF <sup>(2)</sup>	(64)
Variation des autres ajustements réglementaires	–
<b>Solde à la fin</b>	<b>13 833</b>
<b>Autres éléments de fonds propres de catégorie 1</b>	
Solde au début	2 649
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 1	–
Rachats de fonds propres	–
Variation des autres éléments de fonds propres de catégorie 1 non admissibles faisant l'objet d'un retrait progressif	–
Autres, y compris des ajustements réglementaires et arrangements transitoires	(1)
<b>Solde à la fin</b>	<b>2 648</b>
<b>Total des fonds propres de catégorie 1</b>	<b>16 481</b>
<b>Fonds propres de catégorie 2</b>	
Solde au début	1 021
Nouvelles émissions d'instruments admissibles à titre de fonds propres de catégorie 2	–
Rachat de fonds propres	–
Variation des instruments de catégorie 2 non admissibles faisant l'objet d'un retrait progressif	–
Fonds propres de catégorie 2 émis par des filiales et détenus par des tierces parties	–
Variation de certaines provisions pour pertes de crédit	(5)
Autres, y compris des ajustements réglementaires et arrangements transitoires	(98)
<b>Solde à la fin</b>	<b>918</b>
<b>Total des fonds propres réglementaires</b>	<b>17 399</b>

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 6 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Cette rubrique comprend la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2021 à la page 17.

### Actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs de risque

L'actif pondéré en fonction des risques a augmenté de 3,1 G\$ pour s'établir à 107,5 G\$ au 30 avril 2022, comparativement à 104,4 G\$ au 31 octobre 2021. Cette augmentation découle principalement de la croissance organique de l'actif pondéré en fonction des risques et de la variation de change, atténuée par l'amélioration de la qualité de crédit du portefeuille de prêts et des expositions aux instruments financiers dérivés, et par des mises à jour de modèles. La variation de l'actif pondéré en fonction des risques de la Banque par type de risque est présentée dans le tableau suivant.

### Variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)

			Trimestre terminé le		
			30 avril 2022	31 janvier 2022	31 octobre 2021
	Risque autre que le risque de crédit de contrepartie	Risque de crédit de contrepartie	Total	Total	Total
<b>Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques au début</b>	<b>79 504</b>	<b>9 385</b>	<b>88 889</b>	87 213	85 914
Taille du portefeuille	1 561	219	1 780	1 002	1 944
Qualité du portefeuille	(857)	(540)	(1 397)	(22)	(430)
Mises à jour des modèles	(708)	42	(666)	29	(7)
Méthode et politique	–	–	–	–	–
Acquisitions et cessions	–	–	–	–	–
Variation de change	37	235	272	667	(208)
<b>Risque de crédit – actif pondéré en fonction des risques à la fin</b>	<b>79 537</b>	<b>9 341</b>	<b>88 878</b>	88 889	87 213
<b>Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques au début</b>			<b>3 498</b>	3 770	4 072
Variation des niveaux de risque <sup>(2)</sup>			542	(272)	(302)
Mises à jour des modèles			413	–	–
Méthode et politique			–	–	–
Acquisitions et cessions			–	–	–
<b>Risque de marché – actif pondéré en fonction des risques à la fin</b>			<b>4 453</b>	3 498	3 770
<b>Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques au début</b>			<b>13 781</b>	13 375	13 153
Variation des niveaux de risque			366	406	222
Acquisitions et cessions			–	–	–
<b>Risque opérationnel – actif pondéré en fonction des risques à la fin</b>			<b>14 147</b>	13 781	13 375
<b>Actif pondéré en fonction des risques à la fin</b>			<b>107 478</b>	106 168	104 358

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 6 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Comprend également la variation des taux de change qui n'est pas considérée comme étant importante.

Le tableau ci-dessus présente la variation de l'actif pondéré en fonction des risques selon les principaux facteurs sous-jacents aux différentes catégories de risques.

La rubrique « Taille du portefeuille » comprend les changements internes relatifs à la taille et à la composition du portefeuille (y compris les nouveaux prêts et les prêts venant à échéance). Les fluctuations de l'actif pondéré en fonction des risques attribuables à la taille du portefeuille comprennent l'augmentation ou la diminution des expositions, évaluée pour chaque exposition en cas de défaut, en supposant un profil de risque stable.

La rubrique « Qualité du portefeuille » représente la meilleure estimation de la Banque des changements dans la qualité du portefeuille liés à l'expérience, tels que le comportement des clients sous-jacents ou les données démographiques, y compris les changements découlant de la calibration ou du réaligement des modèles ainsi que la prise en compte de facteurs d'atténuation de risque.

La rubrique « Mises à jour des modèles » inclut la mise en œuvre des modèles, les changements à l'étendue des modèles ou tout autre changement visant à régler les dysfonctionnements liés aux modèles. Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2022, la Banque a mis à jour le modèle de marges de crédit aux particuliers. Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2022, la Banque est passée de l'approche standardisée à un modèle fondé sur l'approche de notation interne (NI) avancée pour mesurer le risque de crédit d'un portefeuille de prêts aux particuliers et elle a également modifié la période de SVaR de la crise financière mondiale (CFM) de 2008 à la période de COVID-19 de 2020 au début du trimestre, puis est revenue à la période CFM de 2008 vers la fin du trimestre.

La rubrique « Méthode et politique » présente les changements de méthode de calcul découlant de changements dans les politiques réglementaires, tels qu'une nouvelle réglementation.

### Ratios des fonds propres réglementaires et ratios TLAC

Le ratio des fonds propres CET1, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres s'établissent, respectivement, à 12,9 %, à 15,3 % et à 16,2 % au 30 avril 2022, comparativement à des ratios de 12,4 %, de 15,0 % et de 15,9 %, respectivement, au 31 octobre 2021. Tous les ratios des fonds propres ont augmenté par rapport au 31 octobre 2021 essentiellement en raison du résultat net, déduction faite des dividendes, et des émissions d'actions ordinaires liées au régime d'options d'achat d'actions. Ces facteurs ont été atténués par la croissance de l'actif pondéré en fonction des risques, les rachats d'actions ordinaires et l'impact de la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues dont le facteur scalaire est passé de 50 % à 25 %. Enfin, le ratio de levier en date du 30 avril 2022 s'établit à 4,4 %, stable par rapport au 31 octobre 2021. La croissance des fonds propres de catégorie 1 a été atténuée par l'augmentation de l'exposition totale qui continue de bénéficier de la mesure temporaire permise par le BSIF concernant l'exclusion des expositions dans les réserves de banques centrales.

Au 30 avril 2022, le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC s'établissent, respectivement, à 27,8 % et à 8,0 %, comparativement à 26,3 % et à 7,8 %, respectivement, au 31 octobre 2021. L'augmentation du ratio TLAC est attribuable aux mêmes facteurs que ceux décrits pour le ratio du total des fonds propres, ainsi qu'aux émissions nettes d'instruments qui satisfont tous les critères d'admissibilité TLAC au cours de la période. L'augmentation du ratio de levier TLAC est attribuable aux mêmes facteurs que ceux décrits pour le ratio de levier, ainsi qu'aux émissions nettes d'instruments qui satisfont tous les critères d'admissibilité TLAC.

Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2022, la Banque a respecté toutes les exigences réglementaires imposées par le BSIF en matière de capital, de levier et de TLAC.

### Capital réglementaire <sup>(1)</sup> et TLAC <sup>(2)</sup>

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2022		Au 31 octobre 2021	
	Ajustés <sup>(3)</sup>		Ajustés <sup>(3)</sup>	
<b>Fonds propres</b>				
CET1	13 790	13 833	12 866	12 973
catégorie 1	16 438	16 481	15 515	15 622
total	17 399	17 399	16 643	16 643
<b>Actif pondéré en fonction des risques</b>	107 478	107 478	104 358	104 358
<b>Exposition totale</b>	371 977	371 977	351 160	351 160
<b>Ratios des fonds propres</b>				
CET1	12,8 %	12,9 %	12,3 %	12,4 %
catégorie 1	15,3 %	15,3 %	14,9 %	15,0 %
total	16,2 %	16,2 %	15,9 %	15,9 %
<b>Ratio de levier</b>	4,4 %	4,4 %	4,4 %	4,4 %
<b>TLAC disponible <sup>(2)</sup></b>	29 887	29 887	27 492	27 492
<b>Ratio TLAC <sup>(2)</sup></b>	27,8 %	27,8 %	26,3 %	26,3 %
<b>Ratio de levier TLAC <sup>(2)</sup></b>	8,0 %	8,0 %	7,8 %	7,8 %

(1) Les fonds propres, l'actif pondéré en fonction des risques, l'exposition totale, les ratios des fonds propres et le ratio de levier sont calculés selon les règles de Bâle III telles qu'énoncées dans les lignes directrices « Normes de fonds propres » et « Exigences de levier » du BSIF.

(2) Le TLAC disponible, le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont calculés selon la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » du BSIF.

(3) Les montants ajustés sont calculés selon les règles de Bâle III telles qu'énoncées dans la ligne directrice « Normes de fonds propres » du BSIF en ne tenant pas compte de la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2021 à la page 17.

## Gestion des risques

La prise de risques fait partie intégrante des activités d'une institution financière et la Banque considère le risque comme un élément indissociable de son développement et de la diversification de ses activités. Elle préconise une gestion des risques harmonisée à sa stratégie d'affaires. La Banque s'expose volontairement à certaines catégories de risques, plus particulièrement aux risques de crédit et de marché, dans le but de dégager des revenus. Elle assume certains risques inhérents à ses activités, auxquels elle ne choisit pas de s'exposer et qui ne produisent pas de revenus, principalement les risques opérationnels.

Risques	Description
<b>Pandémie de COVID-19</b>	La Banque continue de surveiller les effets et les conséquences potentielles de la pandémie de COVID-19. À ses débuts, la pandémie a eu des effets perturbateurs et défavorables dans les pays où la Banque exerce ses activités et, à plus grande échelle, sur l'économie mondiale. La COVID-19 a également mis en perspective et pourrait continuer de mettre en perspective bon nombre de risques principaux et émergents auxquels la Banque est exposée. Malgré cette situation exceptionnelle, les risques sont gérés de façon rigoureuse. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Incidence du facteur de risque que représente la pandémie de COVID-19 » du Rapport annuel 2021 à la page 16.
<b>Risques émergents – Risques géopolitiques</b>	La situation géopolitique en Europe de l'Est s'est intensifiée le 24 février 2022, avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie. La guerre entre les deux pays continue d'évoluer à mesure que l'activité militaire se poursuit et que des sanctions supplémentaires sont imposées. Cette guerre affecte de plus en plus les marchés économiques et financiers mondiaux et exacerbe la situation économique actuelle, y compris des problèmes tels que la hausse de l'inflation et la perturbation de la chaîne d'approvisionnement mondiale. En raison de l'impact plus large du conflit sur les conditions macroéconomiques, la Banque surveille de près les effets et les conséquences potentielles sur sa situation financière et celle de ses clients. La mesure dans laquelle les entités sont ou seront affectées dépend largement de la nature et de la durée des événements incertains et imprévisibles, tels que de nouvelles actions militaires, des sanctions supplémentaires et des réactions aux évolutions en cours des marchés financiers mondiaux.

Quelle que soit la rigueur accordée à la gestion des risques et aux mesures d'atténuation mises en place, les risques ne peuvent pas être éliminés en totalité et ceux qui subsistent peuvent parfois entraîner des pertes considérables. Certains risques sont présentés ci-après. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2021, aux pages 69 à 107. Des informations sur la gestion des risques sont également présentées à la note 5 des présents états financiers consolidés relativement aux prêts.

### Risque de crédit

Le risque de crédit représente la possibilité de subir une perte financière si un débiteur n'honore pas entièrement ses engagements contractuels envers la Banque. Ce débiteur peut être un emprunteur, un émetteur, une contrepartie ou un garant. Le risque de crédit représente le risque le plus important auquel la Banque doit faire face dans le cours normal de ses affaires. Le contexte économique découlant de la COVID-19 et de son impact sur les économies mondiales et locales a affecté les débiteurs. Cette situation exceptionnelle a entraîné des changements importants dans l'environnement de marché dans son ensemble, notamment les fermetures d'entreprises et les mises à pied temporaires. Toutefois, certaines mesures gouvernementales ont été mises en œuvre afin d'aider les particuliers et les entreprises affectés par la COVID-19.

#### Faits nouveaux en matière de réglementation

Le 17 décembre 2021, le BSIF a confirmé que le taux d'intérêt admissible sur les prêts hypothécaires non assurés (c'est-à-dire les prêts hypothécaires résidentiels assortis d'une mise de fonds d'au moins 20 %) demeurera le plus élevé entre le taux d'intérêt contractuel majoré de 2 % et un taux plancher établi à 5,25 %.

Le BSIF a bien conscience que la reprise économique du pays après la pandémie passe indéniablement par un système financier solide capable de soutenir la population canadienne dans le contexte actuel et que les conditions du marché immobilier au Canada pourraient accentuer le risque financier qui pèse sur les prêteurs. Le taux d'intérêt admissible minimal offre une marge de sécurité supplémentaire qui garantit que les emprunteurs auraient la capacité d'effectuer leurs versements hypothécaires si la situation devait évoluer, comme par exemple, en cas de diminution du revenu ou d'augmentation des taux d'intérêt.

Les montants des tableaux suivants représentent l'exposition maximale au risque de crédit à la date de présentation de l'information financière, sans tenir compte d'aucune garantie détenue ni d'aucun autre rehaussement de crédit. Les montants ne tiennent pas compte des provisions pour pertes de crédit, ni des montants donnés en garantie. De plus, le tableau exclut les titres de participation.

### Exposition maximale au risque de crédit selon les catégories d'actifs de Bâle <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)						Au 30 avril 2022		
	Montants utilisés <sup>(2)</sup>	Engagements inutilisés	Transactions assimilées à des accords de prise en pension <sup>(3)</sup>	Instruments financiers dérivés	Autres éléments hors bilan <sup>(4)</sup>	Total	Approche standardisée <sup>(5)</sup>	Approche NI avancée
<b>Particuliers</b>								
Hypothèques résidentielles	68 946	11 310	–	–	–	80 256	10 %	90 %
Crédits rotatifs admissibles	2 314	6 657	–	–	–	8 971	– %	100 %
Particuliers – autres	16 750	2 568	–	–	33	19 351	23 %	77 %
	<b>88 010</b>	<b>20 535</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>33</b>	<b>108 578</b>		
<b>Autres que particuliers</b>								
Entreprises	76 569	26 979	35 157	248	5 268	144 221	12 %	88 %
États souverains	53 932	6 829	65 137	333	125	126 356	2 %	98 %
Institutions financières	8 407	126	75 290	4 889	662	89 374	29 %	71 %
	<b>138 908</b>	<b>33 934</b>	<b>175 584</b>	<b>5 470</b>	<b>6 055</b>	<b>359 951</b>		
<b>Portefeuille de négociation</b>	–	–	–	16 906	–	16 906	1 %	99 %
<b>Titrisation</b>	4 063	–	–	–	3 956	8 019	78 %	22 %
<b>Total – Risque de crédit brut</b>	<b>230 981</b>	<b>54 469</b>	<b>175 584</b>	<b>22 376</b>	<b>10 044</b>	<b>493 454</b>	<b>13 %</b>	<b>87 %</b>
<b>Approche standardisée <sup>(5)</sup></b>	<b>27 381</b>	<b>325</b>	<b>28 349</b>	<b>4 930</b>	<b>4 065</b>	<b>65 050</b>		
<b>Approche NI avancée</b>	<b>203 600</b>	<b>54 144</b>	<b>147 235</b>	<b>17 446</b>	<b>5 979</b>	<b>428 404</b>		
<b>Total – Risque de crédit brut</b>	<b>230 981</b>	<b>54 469</b>	<b>175 584</b>	<b>22 376</b>	<b>10 044</b>	<b>493 454</b>	<b>13 %</b>	<b>87 %</b>

(en millions de dollars canadiens)						Au 31 octobre 2021		
	Montants utilisés <sup>(2)</sup>	Engagements inutilisés	Transactions assimilées à des accords de prise en pension <sup>(3)</sup>	Instruments financiers dérivés	Autres éléments hors bilan <sup>(4)</sup>	Total	Approche standardisée <sup>(5)</sup>	Approche NI avancée
<b>Particuliers</b>								
Hypothèques résidentielles	66 791	10 578	–	–	–	77 369	9 %	91 %
Crédits rotatifs admissibles	2 270	6 282	–	–	–	8 552	– %	100 %
Particuliers – autres	15 519	2 481	–	–	31	18 031	29 %	71 %
	<b>84 580</b>	<b>19 341</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>31</b>	<b>103 952</b>		
<b>Autres que particuliers</b>								
Entreprises	70 589	27 783	26 190	161	5 415	130 138	11 %	89 %
États souverains	55 323	6 217	58 452	294	83	120 369	2 %	98 %
Institutions financières	7 228	126	72 122	2 248	619	82 343	28 %	72 %
	<b>133 140</b>	<b>34 126</b>	<b>156 764</b>	<b>2 703</b>	<b>6 117</b>	<b>332 850</b>		
<b>Portefeuille de négociation</b>	–	–	–	17 010	–	17 010	– %	100 %
<b>Titrisation</b>	3 269	–	–	–	4 206	7 475	68 %	32 %
<b>Total – Risque de crédit brut</b>	<b>220 989</b>	<b>53 467</b>	<b>156 764</b>	<b>19 713</b>	<b>10 354</b>	<b>461 287</b>	<b>13 %</b>	<b>87 %</b>
<b>Approche standardisée <sup>(5)</sup></b>	<b>25 009</b>	<b>258</b>	<b>26 385</b>	<b>2 203</b>	<b>3 955</b>	<b>57 810</b>		
<b>Approche NI avancée</b>	<b>195 980</b>	<b>53 209</b>	<b>130 379</b>	<b>17 510</b>	<b>6 399</b>	<b>403 477</b>		
<b>Total – Risque de crédit brut</b>	<b>220 989</b>	<b>53 467</b>	<b>156 764</b>	<b>19 713</b>	<b>10 354</b>	<b>461 287</b>	<b>13 %</b>	<b>87 %</b>

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 6 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Excluent les titres de participation et certains autres actifs tels les participations dans des filiales déconsolidées et coentreprises, les immeubles et actifs assortis du droit d'utilisation, les goodwill, les actifs d'impôt différé et les immobilisations incorporelles.

(3) Correspondent aux valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et vendues en vertu de conventions de rachat et aux valeurs mobilières prêtées et empruntées.

(4) Correspondent aux lettres de garantie, de crédit documentaire et aux actifs titrisés qui constituent l'engagement de la Banque d'effectuer les paiements d'un client qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers.

(5) Incluent les expositions aux contreparties centrales éligibles (CCE).

Afin de respecter les exigences du BSIF en matière de divulgation relative aux prêts hypothécaires, des renseignements additionnels sont présentés dans les documents intitulés « Informations financières complémentaires – Deuxième trimestre 2022 » et « Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 – Deuxième trimestre 2022 » disponibles sur le site Internet de la Banque à l'adresse [bnc.ca](http://bnc.ca).

## Risque de marché

Le risque de marché est le risque de pertes liées à la variation des prix de marché. La Banque est exposée au risque de marché en raison de sa participation à des activités de négociation, d'investissement et de gestion de l'appariement du bilan. En raison de la pandémie de COVID-19 et de son impact sur les économies mondiales et locales, la Banque fait face à un contexte volatil. À ses débuts, la pandémie a provoqué des replis et une volatilité accrue des marchés boursiers, une baisse des taux d'intérêt, une hausse rapide et soudaine du chômage, de même qu'un ralentissement économique. Les gouvernements, les autorités monétaires et les organismes de réglementation sont intervenus pour soutenir l'économie et le système financier, notamment en adoptant des mesures budgétaires et monétaires pour accroître les liquidités et soutenir les revenus. Bien que l'on ait constaté une reprise de l'économie mondiale au cours de l'exercice 2021, si la pandémie perdure, notamment par des vagues subséquentes, ses effets sur l'économie mondiale pourraient s'aggraver et les mesures mises en place pourraient ne pas être suffisantes sur le long terme pour éviter entièrement des conditions récessives. À cette incertitude s'ajoute la guerre russo-ukrainienne qui affecte de plus en plus les marchés économiques et financiers mondiaux et exacerbe la situation économique actuelle, y compris des problèmes tels que la hausse de l'inflation et la perturbation de la chaîne d'approvisionnement mondiale.

Les tableaux suivants présentent le total des actifs et des passifs au bilan consolidé de la Banque, ventilé entre les actifs et passifs financiers qui comportent un risque de marché et ceux qui ne sont pas assujettis au risque de marché. On y distingue les positions liées aux activités de négociation pour lesquelles les principales mesures de risque sont la valeur à risque (VaR) et la VaR en période de tension (SVaR), ainsi que les positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

### Conciliation du risque de marché avec les éléments du bilan consolidé

(en millions de dollars canadiens)

					Au 30 avril 2022
	Solde au bilan	Mesures du risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
		Négociation <sup>(1)</sup>	Autres que de négociation <sup>(2)</sup>		
<b>Actifs</b>					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	30 423	284	18 567	11 572	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	78 088	76 395	1 693	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup> et actions
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	9 157	–	9 157	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup> et actions <sup>(4)</sup>
Au coût amorti	13 210	–	13 210	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	11 741	–	11 741	–	Taux d'intérêt <sup>(3)(5)</sup>
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	194 029	8 495	185 534	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Instruments financiers dérivés	22 774	21 770	1 004	–	Taux d'intérêt et taux de change
Actif au titre des prestations définies	898	–	898	–	Autres
Autres	9 465	–	–	9 465	
	<b>369 785</b>	<b>106 944</b>	<b>241 804</b>	<b>21 037</b>	
<b>Passifs</b>					
Dépôts	246 684	13 980	232 704	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Acceptations	6 536	–	6 536	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	21 361	21 361	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	24 292	–	24 292	–	Taux d'intérêt <sup>(3)(5)</sup>
Instruments financiers dérivés	19 809	19 250	559	–	Taux d'intérêt et taux de change
Passifs relatifs à des créances cédées	24 647	8 883	15 764	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Passif au titre des prestations définies	118	–	118	–	Autres
Autres	5 150	–	76	5 074	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Dettes subordonnées	764	–	764	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
	<b>349 361</b>	<b>63 474</b>	<b>280 813</b>	<b>5 074</b>	

(1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR ainsi que la SVaR totale. Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau illustrant la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification ainsi que la SVaR totale présenté aux pages suivantes et à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2021.

(2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

(3) Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau illustrant la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification ainsi que la SVaR totale, et au tableau illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2021.

(4) La juste valeur des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée aux notes 2 et 4 afférentes aux présents états financiers consolidés.

(5) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion du capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR et de la SVaR lorsqu'elles sont afférentes à des activités de négociation.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2021

	Solde au bilan	Mesures du risque de marché		Non assujettis au risque de marché	Risque principal associé au risque lié aux activités autres que de négociation
		Négociation <sup>(1)</sup>	Autres que de négociation <sup>(2)</sup>		
<b>Actifs</b>					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	33 879	401	16 518	16 960	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Valeurs mobilières					
À la juste valeur par le biais du résultat net	84 811	82 995	1 816	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup> et actions <sup>(4)</sup>
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	9 583	–	9 583	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup> et actions <sup>(5)</sup>
Au coût amorti	11 910	–	11 910	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	7 516	–	7 516	–	Taux d'intérêt <sup>(3)(6)</sup>
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	182 689	7 827	174 862	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Instruments financiers dérivés	16 484	16 033	451	–	Taux d'intérêt <sup>(7)</sup> et taux de change <sup>(7)</sup>
Actif au titre des prestations définies	691	–	691	–	Autres <sup>(8)</sup>
Autres	8 232	–	–	8 232	
	<b>355 795</b>	<b>107 256</b>	<b>223 347</b>	<b>25 192</b>	
<b>Passifs</b>					
Dépôts	240 938	14 215	226 723	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Acceptations	6 836	–	6 836	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	20 266	20 266	–	–	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	17 293	–	17 293	–	Taux d'intérêt <sup>(3)(6)</sup>
Instruments financiers dérivés	19 367	18 999	368	–	Taux d'intérêt <sup>(7)</sup> et taux de change <sup>(7)</sup>
Passifs relatifs à des créances cédées	25 170	9 058	16 112	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Passif au titre des prestations définies	143	–	143	–	Autres <sup>(8)</sup>
Autres	6 158	–	113	6 045	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
Dettes subordonnées	768	–	768	–	Taux d'intérêt <sup>(3)</sup>
	<b>336 939</b>	<b>62 538</b>	<b>268 356</b>	<b>6 045</b>	

(1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la VaR ainsi que la SVaR totale. Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau illustrant la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification ainsi que la SVaR totale présenté à la page suivante et à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2021.

(2) Positions liées aux activités autres que de négociation pour lesquelles d'autres mesures de risque sont utilisées.

(3) Pour de plus amples renseignements, se reporter au tableau illustrant la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification ainsi que la SVaR totale, et au tableau illustrant la sensibilité aux taux d'intérêt, présentés aux pages suivantes ainsi qu'à la section « Risque de marché » du Rapport annuel 2021.

(4) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 6 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

(5) La juste valeur des titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est présentée aux notes 2 et 4 afférentes aux présents états financiers consolidés.

(6) Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti et assujettis au risque de crédit à des fins de gestion du capital. Le risque de taux d'intérêt sur des transactions ayant une échéance de plus d'un jour est inclus dans la mesure de la VaR et de la SVaR lorsqu'elles sont afférentes à des activités de négociation.

(7) Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 16 et 17 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

(8) Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 23 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

### Activités de négociation

Le tableau présenté ci-dessous illustre la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque et leur effet de diversification, ainsi que la SVaR totale, soit la VaR des portefeuilles actuels de la Banque, obtenue à la suite de la calibration des facteurs de risque sur une période de tension de 12 mois.

### VaR et SVaR des portefeuilles de négociation <sup>(1) (2)</sup>

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le								Semestre terminé le	
	30 avril 2022				31 janvier 2022		30 avril 2021		30 avril 2022	30 avril 2021
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	À la fin	Moyenne	Moyenne
Taux d'intérêt	(3,9)	(8,4)	(4,8)	(4,6)	(7,2)	(11,3)	(7,7)	(7,7)	(6,0)	(7,5)
Taux de change	(0,7)	(2,8)	(1,5)	(1,5)	(1,6)	(0,9)	(0,9)	(0,4)	(1,5)	(0,9)
Actions	(5,0)	(9,1)	(6,9)	(8,5)	(6,2)	(6,6)	(5,7)	(6,0)	(6,5)	(5,9)
Contrats sur produits de base	(0,5)	(1,6)	(0,9)	(0,8)	(0,8)	(0,6)	(0,8)	(0,9)	(0,8)	(0,8)
Effet de diversification <sup>(3)</sup>	n.s.	n.s.	6,6	6,7	9,1	12,3	7,7	6,2	7,7	7,6
<b>VaR totale de négociation</b>	<b>(6,1)</b>	<b>(10,2)</b>	<b>(7,5)</b>	<b>(8,7)</b>	<b>(6,7)</b>	<b>(7,1)</b>	<b>(7,4)</b>	<b>(8,8)</b>	<b>(7,1)</b>	<b>(7,5)</b>
<b>SVaR totale de négociation</b>	<b>(7,0)</b>	<b>(21,3)</b>	<b>(12,7)</b>	<b>(18,5)</b>	<b>(9,1)</b>	<b>(8,1)</b>	<b>(16,0)</b>	<b>(13,0)</b>	<b>(10,9)</b>	<b>(15,9)</b>

n.s. Le calcul de l'effet de diversification sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à des jours différents et pour divers types de risques.

(1) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(2) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VaR et la SVaR quotidiennes, selon un niveau de confiance de 99 %.

(3) La VaR totale de négociation est inférieure à la somme des VaR individuelles par facteur de risque, en raison de l'effet de diversification.

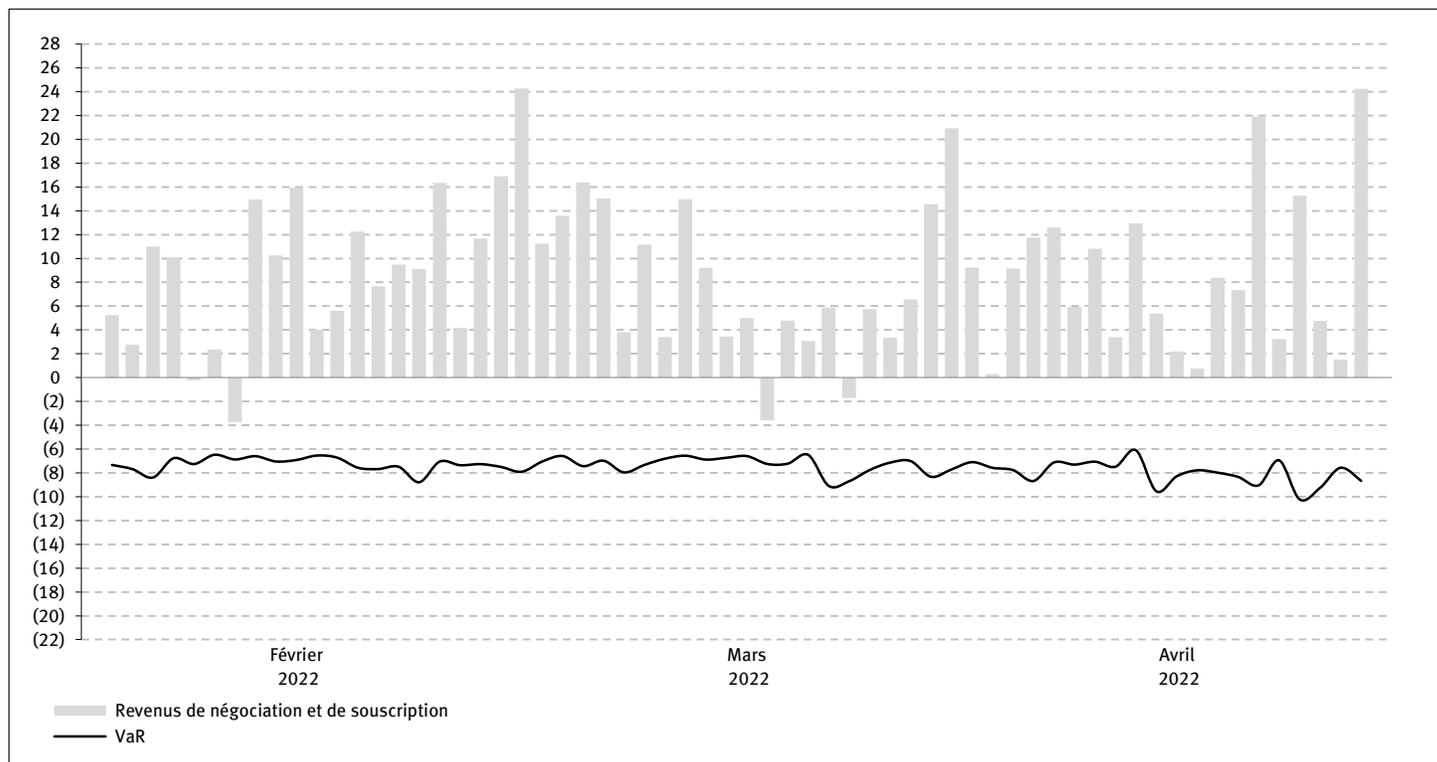
La VaR totale de négociation moyenne a augmenté, passant de 6,7 M\$ à 7,5 M\$ entre le premier et le deuxième trimestre de 2022. La SVaR totale de négociation moyenne a également augmenté, passant de 9,1 M\$ à 12,7 M\$. Ces augmentations s'expliquent principalement par une augmentation de l'exposition au risque sur actions et par une diminution de l'effet de diversification. Pour la VaR totale de négociation, l'augmentation a été en partie compensée par une réduction de la volatilité des taux d'intérêt, la période la plus volatile de la crise de la COVID-19 étant sortie de la période historique de deux ans de simulation de la VaR.

### Revenus de négociation et de souscription quotidiens

Le tableau suivant illustre les revenus de négociation et de souscription ainsi que la VaR sur une base quotidienne. Les revenus de négociation et de souscription quotidiens ont été positifs pendant 94 % des jours du trimestre terminé le 30 avril 2022. De plus, trois jours ont été marqués par des pertes nettes de négociation et de souscription quotidiennes supérieures à 1 M\$. Aucune de ces pertes n'excédait la VaR.

### Trimestre terminé le 30 avril 2022

(en millions de dollars canadiens)



### Sensibilité aux taux d'intérêt – Activités autres que de négociation (avant impôts)

Le tableau suivant illustre l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation immédiate et soutenue de 100 points de base ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 points de base des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres et sur le revenu net d'intérêts pour les 12 prochains mois des portefeuilles autres que de négociation, en supposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire ne soit effectuée. Au 31 octobre 2021, dans le contexte de taux d'intérêt très bas, la Banque avait estimé qu'une analyse de sensibilité avec une diminution immédiate et soutenue de 25 points de base des taux d'intérêt fournissait également une information pertinente.

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2022			Au 31 octobre 2021		
	Dollar canadien	Autres devises	Total	Dollar canadien	Autres devises	Total
<b>Effet sur les capitaux propres</b>						
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	(259)	2	(257)	(277)	39	(238)
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	265	6	271	253	(34)	219
Diminution du taux d'intérêt de 25 points de base	66	1	67	67	(9)	58
<b>Effet sur le revenu net d'intérêts</b>						
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base	123	10	133	91	17	108
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base	(146)	(9)	(155)	(67)	(17)	(84)
Diminution du taux d'intérêt de 25 points de base	(37)	(2)	(39)	(32)	(4)	(36)

## Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement représente le risque que la Banque ne puisse honorer ses obligations quotidiennes financières et de trésorerie sans devoir recourir à des mesures coûteuses ou inopportunes. Ce risque survient lorsque les sources de fonds deviennent insuffisantes pour respecter les versements prévus dans le cadre des engagements de la Banque.

Le risque de liquidité découle de l'asymétrie des flux de trésorerie se rapportant à l'actif et au passif, de même que des caractéristiques de certains produits tels les engagements de crédit et les dépôts sans échéance fixe.

Le risque de financement correspond au risque lié à la capacité continue de la Banque à mobiliser suffisamment de fonds pour financer les activités commerciales réelles ou proposées sur une base garantie ou non, à un prix acceptable. La priorité en matière de gestion du financement consiste à atteindre l'équilibre optimal entre les dépôts, la titrisation, le financement garanti et le financement non garanti, ce qui donne lieu à une stabilité optimale de financement et une sensibilité moindre aux événements imprévisibles.

La COVID-19 a affecté la conjoncture économique générale et les conditions de marché, mais la saine gestion du risque de liquidité et de financement de la Banque lui permet de maintenir un équilibre optimal entre les sources de fonds et les versements prévus.

### Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque surveille de près l'évolution de la réglementation et participe activement aux divers processus de consultation. Pour plus de détails sur le contexte réglementaire au 31 octobre 2021, se reporter à la section « Gestion des risques » du Rapport annuel 2021, à la page 94, et se reporter également à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2021 aux pages 17 et 18. En outre, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2021, les faits nouveaux en matière de réglementation ci-dessous sont également à considérer.

Le 31 janvier 2022, le BSIF a publié la version définitive des règles de liquidité qui tiennent compte des dernières réformes de Bâle III et le 16 février 2022, le BSIF a publié les changements correspondants au relevé réglementaire, soit le Relevé des flux de trésorerie nets cumulatifs (*Net Cumulative Cash Flow* ou NCCF).

Le 31 mars 2022, le BSIF a publié, à des fins de consultation, le projet de ligne directrice *Assurance fournie par les relevés de capital/fonds propres, de levier et de liquidité*. Le BSIF se fonde en grande partie sur les relevés réglementaires produits par les institutions financières pour évaluer leur sûreté et leur solidité. Ce projet de ligne directrice a donc pour but de mieux informer les auditeurs et les institutions des vérifications à effectuer sur leurs relevés réglementaires, et ce, afin de clarifier et d'harmoniser les attentes du BSIF en matière d'assurance pour l'ensemble des institutions financières. Le projet de ligne directrice porte notamment sur l'assurance que doit fournir un audit externe, l'attestation de la haute direction, l'assurance que doit fournir un audit interne et les dates d'entrée en vigueur visées. La Banque participe activement à cette consultation dont les commentaires sont attendus pour le 31 mai 2022.

### Gestion des liquidités

#### Actifs liquides

Dans le but de protéger les déposants et les créanciers des situations de crises imprévues, la Banque maintient un portefeuille d'actifs liquides non grevés pouvant être facilement liquidés, afin de respecter ses obligations financières. La majorité des actifs liquides non grevés sont libellés en dollars canadiens ou en dollars américains. Par ailleurs, tous les actifs qui peuvent être rapidement titrisés sont considérés comme des actifs liquides. Les réserves de liquidités de la Banque ne tiennent pas compte de la disponibilité des facilités de liquidité d'urgence des banques centrales. Les tableaux suivants fournissent de l'information sur les actifs grevés et non grevés de la Banque.

## Portefeuille d'actifs liquides <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2022					Au 31 octobre 2021
	Actifs liquides appartenant à la Banque <sup>(2)</sup>	Actifs liquides reçus <sup>(3)</sup>	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés <sup>(4)</sup>	Actifs liquides non grevés	Actifs liquides non grevés
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	30 423	–	30 423	8 313	22 110	27 098
<b>Valeurs mobilières</b>						
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	30 999	27 918	58 917	36 537	22 380	29 002
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	12 177	5 637	17 814	11 270	6 544	4 678
Autres titres de créance	9 119	2 264	11 383	2 210	9 173	7 201
Titres de participation	48 160	44 159	92 319	72 136	20 183	26 824
<b>Prêts</b>						
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	10 921	–	10 921	6 349	4 572	3 545
<b>Au 30 avril 2022</b>	<b>141 799</b>	<b>79 978</b>	<b>221 777</b>	<b>136 815</b>	<b>84 962</b>	
Au 31 octobre 2021	149 431	74 070	223 501	125 153		98 348

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2022	Au 31 octobre 2021
<b>Actifs liquides non grevés par entité</b>		
Banque Nationale (société mère)	47 846	62 438
Filiales canadiennes	13 780	12 471
Filiales et succursales étrangères	23 336	23 439
	<b>84 962</b>	<b>98 348</b>

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2022	Au 31 octobre 2021
<b>Actifs liquides non grevés par monnaie</b>		
Dollar canadien	45 056	47 293
Dollar américain	23 638	40 999
Autres devises	16 268	10 056
	<b>84 962</b>	<b>98 348</b>

## Portefeuille d'actifs liquides <sup>(1)</sup> – Moyenne <sup>(5)</sup>

(en millions de dollars canadiens)	Trimestre terminé le					Actifs liquides non grevés
	30 avril 2022	30 avril 2022	30 avril 2022	30 avril 2022	31 octobre 2021	
	Actifs liquides appartenant à la Banque <sup>(2)</sup>	Actifs liquides reçus <sup>(3)</sup>	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés <sup>(4)</sup>	Actifs liquides non grevés	Actifs liquides non grevés
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	38 729	–	38 729	8 270	30 459	30 479
<b>Valeurs mobilières</b>						
Émises ou garanties par le gouvernement du Canada, le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	31 376	31 376	62 752	39 382	23 370	24 298
Émises ou garanties par les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	12 306	6 371	18 677	12 874	5 803	5 758
Autres titres de créance	9 125	2 368	11 493	2 482	9 011	7 170
Titres de participation	53 681	42 574	96 255	75 178	21 077	31 242
<b>Prêts</b>						
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	11 164	–	11 164	6 678	4 486	4 008
	<b>156 381</b>	<b>82 689</b>	<b>239 070</b>	<b>144 864</b>	<b>94 206</b>	<b>102 955</b>

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 6 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Les actifs liquides appartenant à la Banque comprennent des actifs pour lesquels il n'existe aucune restriction légale ou géographique.

(3) Correspondent à des valeurs mobilières reçues à titre de garantie relativement à des transactions de financement sur titres et à des transactions sur dérivés, ainsi que des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées.

(4) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs liquides grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, ainsi que les titres adossés à des créances et des actifs liquides légalement restreints de transferts.

(5) La moyenne est calculée à partir de la somme des soldes de fin de période des trois mois du trimestre, divisée par trois.

## Sommaire des actifs grevés et non grevés <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)

					Au 30 avril 2022	
	Actifs grevés <sup>(2)</sup>		Actifs non grevés		Total	Actifs grevés en % du total des actifs
	Donnés en garantie	Autres <sup>(3)</sup>	Disponibles pour garantie	Autres <sup>(4)</sup>		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	337	7 976	22 110	–	30 423	2,2
Valeurs mobilières	42 175	–	58 280	–	100 455	11,4
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	11 741	–	–	11 741	3,2
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	37 971	–	4 572	151 486	194 029	10,3
Instruments financiers dérivés	–	–	–	22 774	22 774	–
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	–	–	–	180	180	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	1 318	1 318	–
Goodwill	–	–	–	1 510	1 510	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 556	1 556	–
Autres actifs	–	–	–	5 799	5 799	–
	<b>80 483</b>	<b>19 717</b>	<b>84 962</b>	<b>184 623</b>	<b>369 785</b>	<b>27,1</b>

(en millions de dollars canadiens)

					Au 31 octobre 2021	
	Actifs grevés <sup>(2)</sup>		Actifs non grevés		Total	Actifs grevés en % du total des actifs
	Donnés en garantie	Autres <sup>(3)</sup>	Disponibles pour garantie	Autres <sup>(4)</sup>		
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	275	6 506	27 098	–	33 879	1,9
Valeurs mobilières	38 599	–	67 705	–	106 304	10,9
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	–	7 516	–	–	7 516	2,1
Prêts et acceptations, déduction faite des provisions	37 307	–	3 545	141 837	182 689	10,5
Instruments financiers dérivés	–	–	–	16 484	16 484	–
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	–	–	–	225	225	–
Immobilisations corporelles	–	–	–	1 216	1 216	–
Goodwill	–	–	–	1 504	1 504	–
Immobilisations incorporelles	–	–	–	1 510	1 510	–
Autres actifs	–	–	–	4 468	4 468	–
	<b>76 181</b>	<b>14 022</b>	<b>98 348</b>	<b>167 244</b>	<b>355 795</b>	<b>25,4</b>

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 6 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Dans le cours normal de ses activités de financement, la Banque fournit des actifs en garantie selon des modalités normalisées. Les actifs grevés comprennent les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert, les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et les valeurs mobilières prêtées, les garanties afférentes aux prêts et emprunts de titres contre titres, les garanties afférentes aux transactions d'instruments financiers dérivés, les titres adossés à des créances, les prêts hypothécaires résidentiels titrisés et transférés en vertu du programme des Obligations hypothécaires du Canada, les actifs détenus dans des fiducies consolidées à l'appui des activités de financement de la Banque et les prêts hypothécaires transférés dans le cadre du programme d'obligations sécurisées.

(3) Les autres actifs grevés comprennent des actifs pour lesquels il y a des restrictions et qui, par conséquent, ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement, ainsi que les actifs utilisés pour couvrir les ventes à découvert.

(4) Les autres actifs non grevés sont des actifs qui ne peuvent être utilisés à des fins de garantie ou à des fins de financement dans leur forme actuelle. Cette catégorie inclut les actifs qui sont potentiellement admissibles comme garantie de programme de financement (par exemple, les prêts hypothécaires assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui peuvent être titrisés en titres adossés à des créances hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Canada)).

### Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme (*Liquidity Coverage Ratio* ou LCR) a été mis en place principalement pour s'assurer que les banques puissent surmonter de graves difficultés à court terme. Le LCR se calcule en divisant le montant total des actifs liquides de haute qualité (*high-quality liquid assets* ou HQLA) par le montant total des sorties nettes de trésorerie. Le BSIF exige que les banques canadiennes maintiennent un LCR minimal de 100 %. Ainsi, un LCR supérieur à 100 % permet de garantir que les banques disposent de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité pour couvrir les sorties nettes de trésorerie lors d'une crise sévère de liquidité d'une durée de 30 jours. Les hypothèses relatives au scénario du LCR sont établies par le CBCB et la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

Le tableau suivant présente les positions moyennes du LCR calculées à partir des observations quotidiennes du trimestre. Le LCR moyen de la Banque au cours du trimestre terminé le 30 avril 2022 est de 145 %, bien au-delà de l'exigence réglementaire de 100 %, ce qui démontre que la position de liquidité à court terme de la Banque est solide.

## Exigences de déclaration relatives au ratio de liquidité à court terme <sup>(1) (2)</sup>

(en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le		
	30 avril 2022		31 janvier 2022
	Valeur non pondérée <sup>(3)</sup> totale (moyenne)	Valeur pondérée <sup>(4)</sup> totale (moyenne)	Valeur pondérée <sup>(4)</sup> totale (moyenne)
<b>Actifs liquides de haute qualité (HQLA)</b>			
Total des HQLA	s.o.	72 197	75 412
<b>Sorties de trésorerie</b>			
Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises dont :	64 108	5 190	5 132
Dépôts stables	29 266	878	839
Dépôts moins stables	34 842	4 312	4 293
Financement institutionnel non garanti, dont :	102 776	57 418	56 848
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	21 476	5 207	5 537
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	70 473	41 384	42 223
Dettes non garanties	10 827	10 827	9 088
Financement institutionnel garanti	s.o.	16 004	17 679
Exigences supplémentaires dont :	49 489	11 653	12 664
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	13 216	5 347	5 666
Sorties associées à une perte de financement sur titres de dette garantis	1 141	1 141	1 592
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit et engagements de crédit	35 132	5 165	5 406
Autres engagements de crédit contractuels	1 911	1 093	980
Autres engagements de crédit conditionnels	116 871	1 710	1 706
Total des sorties de trésorerie	s.o.	93 068	95 009
<b>Entrées de trésorerie</b>			
Prêts garantis (par ex. prise en pension)	99 915	18 042	17 060
Entrées liées aux expositions pleinement productives	9 140	5 970	6 643
Autres entrées de trésorerie	19 125	19 125	20 191
Total des entrées de trésorerie	128 180	43 137	43 894
		Valeur ajustée totale <sup>(5)</sup>	Valeur ajustée totale <sup>(5)</sup>
<b>Total des HQLA</b>		72 197	75 412
<b>Total des sorties nettes de trésorerie</b>		49 931	51 115
<b>Ratio de liquidité à court terme (%) <sup>(6)</sup></b>		145 %	149 %

s.o. Sans objet

- (1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 6 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.
- (2) Le BSIF a prescrit un format de tableau afin d'uniformiser la divulgation dans l'ensemble du secteur bancaire.
- (3) Les valeurs non pondérées sont calculées comme des soldes impayés échéant ou remboursables dans les 30 jours (pour les entrées et les sorties de trésorerie).
- (4) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des marges de sécurité respectives (pour les HQLA) ou des taux d'entrée et de sortie.
- (5) Les valeurs ajustées totales sont calculées après l'application des marges de sécurité et des taux d'entrée et de sortie, et de tout plafond applicable.
- (6) Chaque donnée du tableau représente la moyenne des observations quotidiennes du trimestre.

Au 30 avril 2022, les actifs liquides de niveau 1 représentent 88 % des HQLA de la Banque, qui comprennent la trésorerie, les dépôts auprès des banques centrales, les obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux du Canada.

Les sorties de trésorerie découlent de l'application d'hypothèses, définies par le BSIF, sur les dépôts, la dette, le financement garanti, les engagements et les exigences de garanties supplémentaires. Les sorties de trésorerie sont en partie contrebalancées par les entrées de trésorerie, qui proviennent principalement de prêts garantis et de prêts performants. La Banque s'attend à ce que les LCR présentés varient d'un trimestre à l'autre, sans que ces variations ne représentent nécessairement une tendance. La variation entre le trimestre terminé le 30 avril 2022 et le trimestre précédent découle du cours normal des activités. Les réserves de liquidités de la Banque dépassent largement le total des sorties nettes de trésorerie.

Les hypothèses à l'égard du LCR diffèrent de celles utilisées pour les informations à fournir au sujet de la liquidité présentées dans les tableaux aux pages précédentes ou pour les règles internes de gestion de liquidité. Alors que le cadre de l'information à fournir au sujet de la liquidité est établi par le groupe EDTF, les mesures de liquidité internes de la Banque font appel à des hypothèses qui sont calibrées en fonction de son modèle d'affaires et de son expérience.

### Ratio structurel de liquidité à long terme

Le CBCB a élaboré le ratio structurel de liquidité à long terme (*Net Stable Funding Ratio* ou NSFR) afin de promouvoir la résilience du secteur bancaire. Le NSFR exige que les institutions maintiennent un profil de financement stable par rapport à la composition de leurs actifs et de leurs activités hors bilan. Une structure de financement viable vise à réduire la probabilité que des difficultés qui perturberaient les sources de financement régulières d'une banque érodent sa position de liquidité au point d'accroître le risque d'une défaillance et, potentiellement, engendrent des tensions systémiques de plus grande envergure. Le NSFR se calcule en divisant le montant du financement stable disponible par le montant du financement stable exigé. Le BSIF exige que les banques canadiennes maintiennent un NSFR minimal de 100 %.

Le tableau suivant présente les positions calibrées du NSFR calculées selon la stabilité des passifs et la liquidité des actifs conformément à la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF. Le NSFR de la Banque au 30 avril 2022 est de 114 %, bien au-delà de l'exigence réglementaire de 100 %, ce qui démontre que la position de liquidité à long terme de la Banque est solide.

**Exigences de déclaration relatives au ratio structurel de liquidité à long terme** <sup>(1) (2)</sup>

(en millions de dollars canadiens)					Au 30 avril 2022	Au 31 janvier 2022
	Valeur non pondérée par échéance résiduelle				Valeur pondérée <sup>(3)</sup>	Valeur pondérée <sup>(3)</sup>
	Sans échéance	6 mois et moins	Plus de 6 mois à 1 an	Plus de 1 an		
<b>Éléments de financement stable disponible (FSD)</b>						
Fonds propres :	20 424	–	–	764	21 188	20 415
Fonds propres réglementaires	20 424	–	–	764	21 188	20 415
Autres instruments de fonds propres	–	–	–	–	–	–
Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises :	57 521	8 147	3 726	17 253	80 440	80 063
Dépôts stables	27 086	3 246	1 413	7 154	37 311	36 181
Dépôts moins stables	30 435	4 901	2 313	10 099	43 129	43 882
Financement institutionnel :	66 570	68 916	9 806	39 619	89 286	85 557
Dépôts opérationnels	23 895	–	–	–	11 947	10 644
Autres financements institutionnels	42 675	68 916	9 806	39 619	77 339	74 913
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants <sup>(4)</sup>	–	1 903	2 524	20 143	–	–
Autres passifs <sup>(5)</sup> :	24 690		16 220		764	764
Passifs d'instruments dérivés du NSFR <sup>(5)</sup>	s.o.		13 531		s.o.	s.o.
Tous autres passifs ou fonds propres non couverts par les catégories ci-dessus	24 690	1 041	269	1 379	764	764
<b>FSD total</b>	<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>191 678</b>	<b>186 799</b>
<b>Éléments de financement stable exigé (FSE)</b>						
Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA) du NSFR	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	6 584	7 246
Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	–	–	–	–	–	–
Prêts et titres productifs :	34 623	57 487	21 658	108 608	135 981	130 782
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1	517	113	–	9	41	168
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des HQLA autres que de niveau 1 et prêts productifs à des institutions financières non garantis	3 719	28 650	1 255	811	5 052	6 063
Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts aux particuliers et aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des organismes publics, dont :	9 587	24 042	13 044	47 495	65 338	62 622
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standardisée de Bâle II pour le risque de crédit	517	2 113	366	298	1 769	1 666
Prêts hypothécaires résidentiels productifs, dont :	9 240	4 625	4 709	55 684	50 448	48 544
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standardisée de Bâle II pour le risque de crédit	9 240	4 625	4 709	55 684	50 448	48 544
Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les HQLA, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	11 560	57	2 650	4 609	15 102	13 385
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants <sup>(4)</sup>	–	1 903	2 524	20 143	–	–
Autres actifs <sup>(5)</sup> :	3 052		53 153		21 383	17 530
Produits de base physiques, y compris l'or	338	s.o.	s.o.	s.o.	338	279
Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et contributions à des fonds de garantie de contrepartie centrale <sup>(5)</sup>	s.o.		9 503		8 078	7 264
Actifs d'instruments dérivés du NSFR <sup>(5)</sup>	s.o.		16 309		2 778	902
Passifs d'instruments dérivés du NSFR avant déduction de la marge de variation versée <sup>(5)</sup>	s.o.		19 543		977	722
Tous autres actifs non couverts par les catégories ci-dessus	2 714	6 632	185	981	9 212	8 363
Éléments hors bilan <sup>(5)</sup>	s.o.		96 150		3 575	3 631
<b>FSE total</b>	<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>167 523</b>	<b>159 189</b>
<b>Ratio de liquidité à long terme (%)</b>	<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>s.o.</b>	<b>114 %</b>	<b>117 %</b>

s.o. Sans objet

(1) Consulter le « Mode de présentation de l'information » aux pages 4 à 6 pour de plus amples renseignements sur les mesures de gestion du capital.

(2) Le BSIF a prescrit un format de tableau afin d'uniformiser la divulgation dans l'ensemble du secteur bancaire.

(3) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des pondérations prescrites par la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

(4) Selon les spécifications du BSIF, le passif associé aux transactions provenant du programme des Obligations hypothécaires du Canada et les hypothèques grevées correspondantes reçoivent un poids de 0 % de FSD et de FSE, respectivement.

(5) Selon les spécifications du BSIF, il n'est pas nécessaire de différencier les échéances.

Le NSFR représente le montant du FSD par rapport à celui du FSE. Le montant du FSD désigne la part des fonds propres et des passifs censés être fiables dans un horizon temporel pris en compte aux fins du NSFR, à savoir jusqu'à un an. Le montant du FSE d'une institution est fonction des caractéristiques de liquidité et de la durée résiduelle des actifs qu'elle détient et de celles de ses positions hors bilan. Les montants du FSD et du FSE sont pondérés en fonction du degré de stabilité des passifs et de la liquidité des actifs. La Banque s'attend à ce que les NSFR présentés varient d'un trimestre à l'autre, sans que ces variations ne représentent nécessairement une tendance à long terme.

Les hypothèses à l'égard du NSFR diffèrent de celles utilisées pour les informations à fournir au sujet de la liquidité présentées dans les tableaux aux pages précédentes ou pour les règles internes de gestion de la liquidité. Alors que le cadre de l'information à fournir au sujet de la liquidité est établi par le groupe EDTF, les mesures de liquidité internes de la Banque font appel à des hypothèses qui sont calibrées en fonction de son modèle d'affaires et de son expérience.

## Financement

La Banque surveille et analyse de façon continue les possibilités d'accès à un financement moins coûteux et plus souple. La stratégie de dépôts demeure une priorité pour la Banque, et nous continuons de privilégier les dépôts plutôt que le financement sur le marché institutionnel. Le 29 avril 2022, *DBRS Limited* (DBRS) a rehaussé les notations de la Banque et de ses entités liées, y compris la notation des dépôts à long terme et de la dette à long terme de premier rang non assujettie au régime de recapitalisation interne des banques à AA de AA (faible) et la notation de la dette de premier rang à court terme à R-1 (élevé) de R-1 (moyen). De plus, DBRS a changé les tendances de toutes les notations à « Stable » par rapport à « Positive ». Cette modification reflète la reconnaissance par DBRS de la solide performance de la Banque au cours des dernières années, notamment l'expansion de son empreinte dans les marchés et niches ciblés à travers le Canada, en particulier dans les secteurs de Gestion de patrimoine et des Marchés financiers, ainsi que l'accroissement de la contribution des résultats du secteur des Particuliers et Entreprises au résultat net de la Banque.

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel de la Banque. Les informations présentées sont harmonisées avec les catégories recommandées par le groupe EDTF pour fins de comparaison avec d'autres banques.

### Échéances contractuelles résiduelles du financement institutionnel <sup>(1)</sup>

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2022							
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 12 mois	Sous-total 1 an ou moins	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans	Total
Dépôts de banques <sup>(2)</sup>	492	–	6	8	506	–	–	506
Certificats de dépôt et papier commercial <sup>(3)</sup>	2 688	5 568	5 408	1 740	15 404	–	–	15 404
Billets de premier rang non garantis à moyen terme <sup>(4)(5)</sup>	178	1 596	1 187	2 340	5 301	2 849	7 376	15 526
Billets structurés de premier rang non garantis	–	–	–	304	304	66	2 856	3 226
Obligations sécurisées et titres adossés à des actifs								
Titrisation de prêts hypothécaires	–	1 343	425	2 570	4 338	5 242	15 067	24 647
Obligations sécurisées	–	1 284	–	–	1 284	3 044	6 229	10 557
Titrisation de créances sur cartes de crédit	–	–	–	–	–	28	48	76
Passifs subordonnés <sup>(6)</sup>	–	–	–	–	–	–	764	764
	<b>3 358</b>	<b>9 791</b>	<b>7 026</b>	<b>6 962</b>	<b>27 137</b>	<b>11 229</b>	<b>32 340</b>	<b>70 706</b>
Financement garanti	–	2 627	425	2 570	5 622	8 314	21 344	35 280
Financement non garanti	3 358	7 164	6 601	4 392	21 515	2 915	10 996	35 426
	<b>3 358</b>	<b>9 791</b>	<b>7 026</b>	<b>6 962</b>	<b>27 137</b>	<b>11 229</b>	<b>32 340</b>	<b>70 706</b>
Au 31 octobre 2021	2 643	8 872	9 802	7 390	28 707	10 400	29 331	68 438

(1) Les acceptations bancaires ne sont pas incluses dans ce tableau.

(2) Les dépôts de banques comprennent tous les dépôts à terme non négociables de banques.

(3) Inclut les billets de dépôt au porteur.

(4) Les certificats de dépôt libellés en euros sont inclus dans les billets de premier rang non garantis à moyen terme.

(5) Inclut les dépôts qui font l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques.

(6) La dette subordonnée est présentée dans ce tableau, mais la Banque considère qu'elle ne fait pas partie de son financement institutionnel.

Conformément au cadre global de gestion des liquidités, la Banque s'assure d'examiner régulièrement ses contrats qui stipulent qu'une garantie supplémentaire pourrait être exigée dans l'éventualité d'une diminution de sa notation de crédit. La gestion de la situation de trésorerie de la Banque tient déjà compte des exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un à trois crans. Le tableau ci-après présente les exigences de garanties supplémentaires advenant la diminution de sa notation de crédit de un ou de trois crans.

(en millions de dollars canadiens)	Au 30 avril 2022	
	Diminution d'un cran	Diminution de trois crans
Dérivés <sup>(1)</sup>	1	51

(1) Exigences contractuelles relatives à des ententes connues sous le nom de *Credit Support Annexes*.

### Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan au 30 avril 2022, ainsi que les données comparatives au 31 octobre 2021. Les informations recueillies dans le cadre de cette analyse des échéances constituent une composante de la gestion des liquidités et du financement. Cependant, cette répartition par échéance n'est pas représentative de la façon dont la Banque gère son risque de taux d'intérêt, ni son risque de liquidité ni ses besoins de financement. La Banque tient compte de facteurs autres que les échéances contractuelles lorsqu'elle évalue les actifs liquides ou les flux de trésorerie futurs prévus.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque prend divers engagements hors bilan. Les instruments de crédit utilisés pour répondre aux besoins de financement de ses clients représentent le montant maximal du crédit additionnel que la Banque peut devoir consentir si les engagements sont entièrement utilisés.

La Banque a également des engagements minimaux futurs, en vertu de contrats de location relatifs à des locaux, et d'autres contrats, principalement liés à des engagements d'achat de prêts et à des services informatiques impartis. La majorité des engagements en vertu de baux se rapportent à des contrats de location simple.

(en millions de dollars canadiens)

	Au 30 avril 2022									
	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
<b>Actif</b>										
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	9 747	128	437	250	230	1	–	–	19 630	30 423
<b>Valeurs mobilières</b>										
À la juste valeur par le biais du résultat net	1 298	3 969	1 231	1 778	3 398	3 665	6 430	8 733	47 586	78 088
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	4	643	55	77	15	374	4 836	2 579	574	9 157
Au coût amorti	3	352	660	276	1 774	1 970	7 246	929	–	13 210
	1 305	4 964	1 946	2 131	5 187	6 009	18 512	12 241	48 160	100 455
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b>	4 730	1 223	642	385	–	642	–	–	4 119	11 741
<b>Prêts<sup>(1)</sup></b>										
Hypothécaires résidentiels	1 149	1 228	2 020	1 872	1 920	8 263	52 070	6 833	580	75 935
Aux particuliers	336	435	757	709	853	3 530	17 440	4 928	14 527	43 515
Créances sur cartes de crédit									2 252	2 252
Aux entreprises et aux administrations publiques	21 105	4 990	4 128	3 892	2 247	6 380	9 705	3 119	11 140	66 706
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 694	828	7	7	–	–	–	–	–	6 536
Provisions pour pertes de crédit									(915)	(915)
	28 284	7 481	6 912	6 480	5 020	18 173	79 215	14 880	27 584	194 029
<b>Autres</b>										
Instruments financiers dérivés	4 994	3 534	1 818	3 547	954	1 661	3 752	2 514	–	22 774
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises									180	180
Immobilisations corporelles									1 318	1 318
Goodwill									1 510	1 510
Immobilisations incorporelles									1 556	1 556
Autres actifs <sup>(1)</sup>	2 341	106	153	461	569	457	82	(107)	1 737	5 799
	7 335	3 640	1 971	4 008	1 523	2 118	3 834	2 407	6 301	33 137
	51 401	17 436	11 908	13 254	11 960	26 943	101 561	29 528	105 794	369 785

(1) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(en millions de dollars canadiens)

Au 30 avril 2022

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
<b>Passif et capitaux propres</b>										
<b>Dépôts</b> <sup>(1)(2)</sup>										
Particuliers	1 685	1 199	1 814	1 931	2 627	8 346	6 550	4 380	43 294	71 826
Entreprises et administrations publiques	23 771	12 480	9 099	3 425	3 418	6 642	13 072	4 351	93 444	169 702
Institutions de dépôts	1 114	527	23	29	28	–	5	34	3 396	5 156
	<b>26 570</b>	<b>14 206</b>	<b>10 936</b>	<b>5 385</b>	<b>6 073</b>	<b>14 988</b>	<b>19 627</b>	<b>8 765</b>	<b>140 134</b>	<b>246 684</b>
<b>Autres</b>										
Acceptations	5 694	828	7	7	–	–	–	–	–	6 536
Engagements afférents à des titres vendus à découvert <sup>(3)</sup>	139	521	316	94	59	4 514	4 092	5 282	6 344	21 361
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	11 340	3 032	1 798	3 226	–	–	–	–	4 896	24 292
Instruments financiers dérivés	4 013	2 813	1 294	1 258	952	1 561	5 152	2 766	–	19 809
Passifs relatifs à des créances cédées <sup>(4)</sup>	–	1 343	425	2 154	416	5 242	10 156	4 911	–	24 647
Titrisation – cartes de crédit <sup>(5)</sup>	–	–	–	–	–	28	48	–	–	76
Obligations locatives <sup>(5)</sup>	7	15	23	23	22	92	222	168	–	572
Autres passifs – autres éléments <sup>(1)(5)</sup>	757	47	50	16	80	54	20	77	3 519	4 620
	<b>21 950</b>	<b>8 599</b>	<b>3 913</b>	<b>6 778</b>	<b>1 529</b>	<b>11 491</b>	<b>19 690</b>	<b>13 204</b>	<b>14 759</b>	<b>101 913</b>
<b>Dettes subordonnées</b>	–	–	–	–	–	–	–	764	–	764
<b>Capitaux propres</b>									20 424	20 424
	<b>48 520</b>	<b>22 805</b>	<b>14 849</b>	<b>12 163</b>	<b>7 602</b>	<b>26 479</b>	<b>39 317</b>	<b>22 733</b>	<b>175 317</b>	<b>369 785</b>
<b>Engagements hors bilan</b>										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	53	686	1 172	2 358	979	321	109	–	–	5 678
Créances sur cartes de crédit <sup>(6)</sup>	–	–	–	–	–	–	–	–	9 266	9 266
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit <sup>(7)</sup>	15	–	–	15	5 552	–	–	–	4 531	10 113
Engagements de crédit <sup>(8)</sup>	2 459	10 452	6 616	5 606	3 107	3 495	3 297	49	43 734	78 815
Engagements en vertu de :										
Contrats de location <sup>(9)</sup>	1	1	1	1	1	2	4	–	–	11
Autres contrats <sup>(10)</sup>	49	66	50	50	64	106	18	–	117	520

(1) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(3) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.

(4) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.

(5) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(6) Ces montants sont révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(7) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en garantie des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 5,6 G\$.

(8) Ces montants incluent 43,2 G\$ révocables sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(9) Ces montants comprennent les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et les contrats de location autres que pour des biens immobiliers de moins d'un an.

(10) Ces montants incluent 0,2 G\$ d'engagements contractuels liés à l'immeuble du siège social en construction.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2021

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
<b>Actif</b>										
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	7 510	334	374	146	368	–	–	–	25 147	33 879
<b>Valeurs mobilières</b>										
À la juste valeur par le biais du résultat net	1 946	1 929	1 061	702	792	3 037	6 454	9 410	59 480	84 811
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1	–	1	624	63	227	4 867	3 183	617	9 583
Au coût amorti	1	181	213	425	804	3 589	5 865	832	–	11 910
	1 948	2 110	1 275	1 751	1 659	6 853	17 186	13 425	60 097	106 304
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b>	1 113	1 199	59	–	371	619	–	–	4 155	7 516
<b>Prêts <sup>(1)</sup></b>										
Hypothécaires résidentiels	702	965	1 581	2 587	2 320	8 850	48 455	6 504	578	72 542
Aux particuliers	214	315	512	877	843	3 527	16 056	4 308	14 401	41 053
Créances sur cartes de crédit									2 150	2 150
Aux entreprises et aux administrations publiques	16 842	3 986	2 614	3 508	3 253	6 290	10 180	3 605	10 828	61 106
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 200	618	18	–	–	–	–	–	–	6 836
Provisions pour pertes de crédit									(998)	(998)
	23 958	5 884	4 725	6 972	6 416	18 667	74 691	14 417	26 959	182 689
<b>Autres</b>										
Instruments financiers dérivés	1 868	3 678	1 019	2 190	823	1 865	2 491	2 550	–	16 484
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises									225	225
Immobilisations corporelles									1 216	1 216
Goodwill									1 504	1 504
Immobilisations incorporelles									1 510	1 510
Autres actifs <sup>(1)</sup>	1 829	137	148	129	56	727	88	17	1 337	4 468
	3 697	3 815	1 167	2 319	879	2 592	2 579	2 567	5 792	25 407
	38 226	13 342	7 600	11 188	9 693	28 731	94 456	30 409	122 150	355 795

(1) Les montants remboursables sur demande sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(en millions de dollars canadiens)

Au 31 octobre 2021

	1 mois ou moins	Plus de 1 mois à 3 mois	Plus de 3 mois à 6 mois	Plus de 6 mois à 9 mois	Plus de 9 mois à 12 mois	Plus de 1 an à 2 ans	Plus de 2 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance spécifique	Total
<b>Passif et capitaux propres</b>										
<b>Dépôts</b> <sup>(1) (2)</sup>										
Particuliers	1 396	3 433	4 596	2 194	1 945	4 157	6 468	4 914	40 973	70 076
Entreprises et administrations publiques	24 814	12 796	10 782	5 785	2 691	5 453	10 054	4 765	90 730	167 870
Institutions de dépôts	1 011	128	38	66	23	1	–	36	1 689	2 992
	27 221	16 357	15 416	8 045	4 659	9 611	16 522	9 715	133 392	240 938
<b>Autres</b>										
Acceptations	6 200	618	18	–	–	–	–	–	–	6 836
Engagements afférents à des titres vendus à découvert <sup>(3)</sup>	186	123	182	175	22	3 099	3 743	4 797	7 939	20 266
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	7 330	2 668	3 633	246	–	–	–	–	3 416	17 293
Instruments financiers dérivés	3 048	3 061	1 171	1 921	880	1 485	3 273	4 528	–	19 367
Passifs relatifs à des créances cédées <sup>(4)</sup>	–	1 688	1 523	1 054	411	5 501	10 771	4 222	–	25 170
Titrisation – cartes de crédit <sup>(5)</sup>	36	–	–	–	–	28	48	–	–	112
Obligations locatives <sup>(5)</sup>	7	15	21	22	22	88	214	186	–	575
Autres passifs – autres éléments <sup>(1) (5)</sup>	640	477	117	125	100	41	25	75	4 014	5 614
	17 447	8 650	6 665	3 543	1 435	10 242	18 074	13 808	15 369	95 233
<b>Dettes subordonnées</b>	–	–	–	–	–	–	–	768	–	768
<b>Capitaux propres</b>									18 856	18 856
	44 668	25 007	22 081	11 588	6 094	19 853	34 596	24 291	167 617	355 795
<b>Engagements hors bilan</b>										
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	320	1 561	828	2 092	793	575	74	–	–	6 243
Créances sur cartes de crédit <sup>(6)</sup>									9 081	9 081
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit <sup>(7)</sup>	15	–	4 502	15	–	–	–	–	2 732	7 264
Engagements de crédit <sup>(8)</sup>	2 848	9 139	6 195	6 737	3 872	3 105	3 667	48	42 372	77 983
Engagements en vertu de :										
Contrats de location <sup>(9)</sup>	1	1	1	1	1	1	3	3	–	12
Autres contrats <sup>(10)</sup>	54	58	50	48	46	152	19	–	124	551

(1) Les montants remboursables à vue ou avec préavis sont considérés comme étant sans échéance spécifique.

(2) La présentation de la rubrique *Dépôts* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(3) Les montants sont présentés selon l'échéance contractuelle résiduelle du titre sous-jacent.

(4) Ces montants comprennent principalement les passifs liés à la titrisation des prêts hypothécaires.

(5) La présentation de la rubrique *Autres passifs* est plus détaillée que celle du bilan consolidé.

(6) Ces montants sont révoqués sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(7) Advenant le cas de paiement pour une des facilités de garantie de liquidité, la Banque recevra en garantie des obligations gouvernementales jusqu'à un montant de 4,5 G\$.

(8) Ces montants incluent 40,8 G\$ révoqués sans condition en tout temps à la discrétion de la Banque.

(9) Ces montants comprennent les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et les contrats de location autres que pour des biens immobiliers de moins d'un an.

(10) Ces montants incluent 0,3 G\$ d'engagements contractuels liés à l'immeuble du siège social en construction.

## Divulgence d'information sur les risques

Le Rapport annuel 2021, le Rapport aux actionnaires – Deuxième trimestre 2022 et les documents d'informations complémentaires y afférant ont pour objectif la présentation de renseignements transparents et de grande qualité concernant les risques, conformément aux recommandations du groupe EDTF du Conseil de stabilité financière. Le tableau suivant présente un sommaire des informations relatives aux 32 recommandations du groupe EDTF ainsi que les pages de référence pour aider les utilisateurs à trouver ces informations.

	Rapport annuel 2021	Rapport aux actionnaires <sup>(1)</sup>	Pages Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3 <sup>(1)</sup>
<b>Général</b>			
1 Localisation de la divulgation concernant les risques	13	41	
Rapport de gestion	59 à 107, 119, 121 et 122	20 à 40	
États financiers consolidés	Notes 1, 7, 16, 23 et 29	Notes 5 et 11	
Informations financières complémentaires			19 à 29 <sup>(2)</sup>
Informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3			5 à 48
2 Terminologie relative aux risques et mesures de risque	69 à 107		
3 Risques principaux et risques émergents	16 à 18, 26 et 73 à 78	8 et 26	
4 Principaux nouveaux ratios réglementaires	60 à 63, 94 et 98 à 101	20,21,31 et 33 à 36	
<b>Gouvernance et gestion des risques</b>			
5 Structure, processus et principales fonctions de gestion des risques	69 à 88, 94 à 96 et 101		
6 Culture de gestion des risques	69 et 70		
7 Principaux risques par secteur d'exploitation, gestion des risques et appétit pour le risque	68 à 70, 73 et 74		
8 Tests de tension	59, 70, 82, 92, 93 et 96		
<b>Adéquation des fonds propres et actif pondéré en fonction des risques</b>			
9 Exigences minimales des fonds propres en vertu du Pilier 1	60 à 63	20 à 22	
10 Rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire			7 à 13, 16 et 17
11 Évolution des fonds propres réglementaires	66	23	
12 Planification en matière de capital	59 à 68		
13 Actif pondéré en fonction des risques par secteur d'exploitation et par type de risque	68		6
14 Exigences des fonds propres par risque et par méthode de calcul de l'actif pondéré en fonction des risques	78 à 82		6
15 Risque de crédit lié au portefeuille bancaire			6
16 Évolution de l'actif pondéré en fonction des risques par type de risque	67	24	6
17 Évaluation de la performance du modèle de risque de crédit	73, 79 à 82 et 87		31
<b>Liquidité</b>			
18 Gestion de la liquidité et composantes de la réserve de liquidité	94 à 101	31 à 36	
<b>Financement</b>			
19 Sommaire des actifs grevés et non grevés	97 et 98	33	
20 Échéances contractuelles résiduelles des éléments du bilan et des engagements hors bilan	221 à 225	37 à 40	
21 Stratégie de financement et sources de financement	101 à 103	36	
<b>Risque de marché</b>			
22 Lien entre les mesures de risque de marché et le bilan	89 et 90	28 et 29	
23 Facteurs de risque de marché	87 à 93, 210 et 211	28 à 31	
24 VaR : hypothèses, limites et processus de validation	91		
25 Tests de tension, VaR en période de tension et tests de validité rétroactifs	87 à 93		
<b>Risque de crédit</b>			
26 Expositions au risque de crédit	86 et 172 à 183	27 et 64 à 75	18 à 40 et 19 à 27 <sup>(2)</sup>
27 Politiques d'identification des prêts dépréciés	83, 84, 146 et 147		
28 Évolution des prêts dépréciés et provisions pour pertes de crédit	119, 121, 122 et 172 à 183	64 à 75	24 à 26 <sup>(2)</sup>
29 Risque de contrepartie lié aux transactions d'instruments financiers dérivés	83 à 85 et 190 à 193		33 à 40, 28 <sup>(2)</sup> et 29 <sup>(2)</sup>
30 Mesures d'atténuation du risque de crédit	81 à 84 et 169		20, 24 et 38 à 48
<b>Autres risques</b>			
31 Autres risques : gouvernance, mesure et gestion	77, 78 et 103 à 107		
32 Événements liés aux risques connus publiquement	16 à 18, 26, 103 et 104	8 et 26	

(1) Deuxième trimestre 2022.

(2) Ces pages se retrouvent dans le document intitulé « Informations financières complémentaires – Deuxième trimestre 2022 ».

# Méthodes comptables et communication de l'information financière

## Méthodes comptables et principales estimations comptables

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada) qui prévoit, à moins d'indication contraire du BSIF, que les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2022 ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle ait recours à l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses, et ce, à l'égard de la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers, du résultat net et de divers renseignements connexes. Certaines méthodes comptables sont considérées comme critiques en raison de leur importance au chapitre de la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. En outre, ces méthodes font appel à des jugements et des estimations difficiles, subjectifs et complexes du fait qu'ils portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Toute modification de ces jugements et de ces estimations pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés de la Banque. Les principales estimations comptables sont les mêmes que celles décrites aux pages 108 à 113 du Rapport annuel 2021.

### Considérations liées à la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 continue d'évoluer et en raison de l'incertitude découlant de la nature sans précédent de cette pandémie, le degré de complexité associé à l'élaboration des estimations fiables et à l'exercice du jugement est toujours important. Certaines méthodes comptables de la Banque, telles que l'évaluation des pertes de crédit attendues, font appel à des estimations et des jugements particulièrement complexes. Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021 pour un résumé des plus importants processus utilisés dans la préparation des estimations pour établir les états financiers consolidés conformément aux normes IFRS ainsi que des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs. L'incertitude liée à certaines données d'entrée principales utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues est décrite à la note 5 afférente aux présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

### Réforme des taux d'intérêt de référence

La réforme des taux d'intérêt de référence est une initiative mondiale coordonnée et menée par les banques centrales et les autorités publiques du monde entier, y compris le Canada. En août 2020, l'IASB a finalisé sa réponse à la réforme en cours des taux interbancaires offerts (*Interbank Offered Rate* ou IBOR) et d'autres taux d'intérêt de référence en publiant des modifications à ses nouvelle et ancienne normes sur les instruments financiers, l'IFRS 9 – *Instruments financiers* (IFRS 9) et l'IAS 39 – *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), ainsi qu'à la norme connexe, l'IFRS 7 – *Instruments financiers : Informations à fournir* (IFRS 7), à l'IFRS 4 – *Contrats d'assurance* (IFRS 4) et à l'IFRS 16 – *Contrats de location* (IFRS 16). Ces modifications ciblent les incidences sur les états financiers lorsque les taux d'intérêt de référence actuels seront remplacés par des taux d'intérêt de référence alternatifs et concernent les modifications aux flux de trésorerie contractuels, la comptabilité de couverture et les informations à fournir. Le 1<sup>er</sup> novembre 2020, la Banque a adopté par anticipation les modifications à l'IFRS 9, l'IAS 39, l'IFRS 7, l'IFRS 4 et l'IFRS 16. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 17 et à la note 1 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021, à la section « Modifications de méthodes comptables ».

La Banque a effectué la transition de tous ses contrats liés aux taux LIBOR (*London Interbank Offered Rates*) de la livre sterling (GBP), de l'euro (EUR), du yen japonais (JPY) et du franc suisse (CHF), dont la date de cessation ou de non-représentativité était le 31 décembre 2021. Quant au taux LIBOR du dollar américain (USD), la Banque a inclus des clauses concernant le remplacement de taux dans les contrats négociés au courant de l'année 2021 et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la Banque n'utilise plus le taux LIBOR USD dans les nouveaux contrats sauf dans les circonstances qui respectent les directives réglementaires.

La Banque continue de suivre tous les développements de cette initiative puisqu'elle est exposée à plusieurs risques, notamment le risque de taux d'intérêt et le risque opérationnel, lesquels découlent des actifs financiers non dérivés, des passifs financiers non dérivés et des instruments financiers dérivés. L'équipe de projet s'assure d'atténuer les risques tout en assurant une expérience positive pour ses clients. La Banque prend toutes les mesures nécessaires pour identifier, mesurer et contrôler tous les risques afin d'assurer une transition harmonieuse vers la réforme des taux d'intérêt de référence. Au 30 avril 2022, l'avancement du projet respecte l'échéancier prévu.

#### Faits nouveaux

Le 16 décembre 2021, la Banque du Canada a annoncé la publication du livre blanc du Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien (connu sous l'acronyme CARR, pour *Canadian Alternative Reference Rate*), lequel recommande que le taux CDOR (*Canadian Dollar Offered Rate*) soit déclaré non-représentatif par son administrateur, *Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited* (Refinitiv), et qu'il cesse d'exister au 30 juin 2024, avec une date recommandée de cessation d'utilisation du taux CDOR sur le marché des instruments financiers dérivés au 30 juin 2023.

Le 31 janvier 2022, Refinitiv a lancé une consultation sur l'avenir du taux CDOR qui s'est terminée le 2 mars 2022 et a, par la suite, publié une mise à jour de cette consultation le 14 avril 2022. Le 16 mai 2022, Refinitiv a publié les conclusions de cette consultation et annoncé l'abandon de la publication du taux CDOR à partir du 28 juin 2024.

Suivant cette annonce, le Groupe de travail CARR a salué la décision de Refinitiv et, par la même occasion, le BSIF a publié ses attentes prudentielles concernant l'abandon du taux CDOR. En premier lieu, d'ici le 30 juin 2023, le BSIF s'attend à ce que tous les nouveaux contrats sur dérivés (bilatéraux, compensés et négociés en bourse) et titres (actifs et dettes) passent à des taux de référence de remplacement, et qu'aucune nouvelle exposition sur le taux CDOR ne soit comptabilisée après cette date, à quelques exceptions près concernant les exigences d'atténuation du risque. Par la suite, le BSIF s'attend à ce que les institutions financières fédérales aient effectué la transition de tous les contrats de prêts faisant référence au CDOR aux taux de référence de remplacement, d'ici le 28 juin 2024.

## Communication de l'information financière

Le 1<sup>er</sup> février 2022, la Banque a procédé au déploiement d'un nouveau progiciel comptable intégré et certains processus ayant une incidence sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ont été modifiés. La Banque a évalué l'incidence de ce déploiement et s'est assurée que les contrôles clés affectés et les nouveaux contrôles mis en place sont bien conçus.

Au cours du deuxième trimestre de 2022, à l'exception du changement décrit ci-dessus, il n'y a eu aucun autre changement aux politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

## Données financières trimestrielles

(en millions de dollars canadiens,  
sauf pour les données par action)

	2022				2021		2020		2021	2020
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	Total	Total
<b>Revenu total</b>	<b>2 439</b>	2 466	2 211	2 254	2 238	2 224	2 000	1 968	8 927	7 927
<b>Résultat net</b>	<b>893</b>	932	776	839	801	761	492	602	3 177	2 083
<b>Résultat par action (\$)</b>										
de base	<b>2,58</b>	2,68	2,22	2,39	2,28	2,16	1,37	1,67	9,06	5,73
dilué	<b>2,55</b>	2,65	2,19	2,36	2,25	2,15	1,36	1,66	8,96	5,70
<b>Dividendes par action ordinaire (\$)</b>	<b>0,87</b>	0,87	0,71	0,71	0,71	0,71	0,71	0,71	2,84	2,84
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (%) <sup>(1)</sup></b>	<b>20,6</b>	21,7	18,7	21,3	22,0	21,2	13,7	17,0	20,7	14,9
<b>Actif total</b>	<b>369 785</b>	366 888	355 795	354 040	350 742	343 637	331 625	322 453		
<b>Prêts dépréciés nets <sup>(1) (2)</sup></b>	<b>293</b>	287	283	312	349	400	465	453		
<b>Par action ordinaire (\$)</b>										
Valeur comptable <sup>(1)</sup>	<b>52,81</b>	50,23	47,95	46,00	43,59	41,48	39,97	38,91		
Cours de l'action										
haut	<b>104,59</b>	105,44	104,32	96,97	89,42	73,81	72,85	65,54		
bas	<b>89,33</b>	94,37	95,00	89,47	72,30	65,54	62,99	51,38		

(1) Consulter le « Glossaire » aux pages 45 à 48 pour plus de détails sur la composition de ces mesures.

(2) Tous les prêts classés en phase 3 selon le modèle de détermination des pertes de crédit attendues représentent les prêts dépréciés; les prêts dépréciés nets présentés dans ce tableau excluent les prêts DAC.

## Glossaire

### Acceptation

L'acceptation et l'engagement de client en contrepartie d'acceptation représentent une garantie de paiement par une banque et sont négociables sur le marché monétaire. En contrepartie de cette garantie, la banque reçoit une commission d'acceptation.

### Actif moyen portant intérêts

L'actif moyen portant intérêts comprend les dépôts auprès d'institutions financières portant intérêts et certains éléments de trésorerie, les valeurs mobilières, les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ainsi que les prêts, et exclut les autres actifs. La moyenne est calculée en fonction des soldes quotidiens de la période.

### Actif moyen portant intérêts, autre que de négociation

L'actif moyen portant intérêts, autre que de négociation, comprend les dépôts auprès d'institutions financières portant intérêts et certains éléments de trésorerie, les valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées ainsi que les prêts, et exclut les autres actifs ainsi que les actifs liés aux activités de négociation. La moyenne est calculée en fonction des soldes quotidiens de la période.

### Actif pondéré en fonction des risques

Les actifs sont pondérés selon les lignes directrices établies par le Bureau du surintendant des institutions financières (Canada). Dans l'approche standardisée, les facteurs de risque sont appliqués directement contre la valeur nominale de certains actifs afin de refléter des niveaux comparables de risque. Dans l'approche de notation interne (NI) avancée, l'actif pondéré en fonction des risques est dérivé des modèles internes de la Banque, qui représentent l'évaluation de la Banque des risques auxquels elle est exposée. Les instruments hors bilan sont convertis en valeurs équivalentes du bilan ou de crédit en ajustant les valeurs nominales avant d'appliquer les facteurs de pondération de risque appropriés.

### Actifs sous administration

Actifs à l'égard desquels une institution financière fournit des services administratifs au nom des clients qui en sont propriétaires. Ces services administratifs incluent la garde de valeurs, le recouvrement des revenus de placement, le règlement d'opérations d'achat et de vente ainsi que la tenue de livres. Les actifs sous administration ne sont pas inscrits au bilan de l'institution qui offre les services administratifs.

### Actifs sous gestion

Actifs gérés par une institution financière au nom des clients à qui ils appartiennent. Les services de gestion, plus élaborés que les simples services administratifs, incluent le choix des placements ou la prestation de conseils à cet effet. Les actifs sous gestion, qui peuvent aussi être des actifs sous administration, ne sont pas inscrits au bilan de l'institution qui offre ces services.

### Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF)

Le BSIF a pour mandat de réglementer et de surveiller les institutions financières et les régimes de retraite privés sous le régime d'une loi fédérale, dans le but d'éviter aux déposants et aux souscripteurs de subir des pertes indues et de contribuer ainsi à la confiance du public dans le système financier canadien.

### Capital économique

Le capital économique est la mesure interne utilisée à la Banque pour évaluer les fonds propres nécessaires à sa solvabilité et à la poursuite de ses activités commerciales. Le capital économique prend en compte les risques de crédit, de marché, opérationnel et d'affaires, ainsi que d'autres risques auxquels la Banque est exposée. De plus, le calcul du capital économique tient compte de l'effet de diversification de ces risques entre eux et entre les différents secteurs d'exploitation. Le capital économique permet ainsi à la Banque de déterminer le montant des fonds propres dont elle doit disposer pour se protéger contre ces risques et assurer sa pérennité.

### Conventions-cadres de compensation

Accord juridique entre deux parties liées par de nombreux contrats sur instruments financiers dérivés, prévoyant le règlement net de tous les contrats au moyen d'un paiement unique, en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite.

### Couverture

Les activités de couverture ont pour objectif de modifier l'exposition de la Banque à un ou plusieurs risques, par une compensation entre les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie attribuables à l'élément couvert et à l'instrument de couverture.

### Dotations aux pertes de crédit

Montant imputé au résultat en vue de porter les provisions pour pertes de crédit au niveau jugé approprié par la direction et composé des dotations aux pertes de crédit sur actifs financiers non dépréciés et dépréciés.

### Dotations aux pertes de crédit en pourcentage des prêts et acceptations moyens

Cette mesure représente les dotations aux pertes de crédit exprimées en pourcentage des prêts et acceptations moyens.

### Dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés en pourcentage des prêts et acceptations moyens

Cette mesure représente les dotations aux pertes de crédit sur prêts dépréciés exprimées en pourcentage des prêts et acceptations moyens.

### **Entité structurée**

Une entité structurée est une entité créée pour réaliser un objectif limité et bien défini et elle est conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels.

### **Équivalent imposable**

L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts (notamment les dividendes) en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. La Banque utilise l'équivalent imposable comme méthode de calcul du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge d'impôts.

### **Instruments financiers dérivés**

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée d'un instrument sous-jacent ayant trait aux taux d'intérêt et de change, aux cours des titres de participation et prix des marchandises, au crédit ou aux indices. Les dérivés comprennent les contrats à terme de gré à gré et les contrats à terme normalisés, les swaps et les options. Le montant nominal du dérivé est le montant de référence en fonction duquel les paiements effectués entre les parties sont calculés. Le montant nominal lui-même ne fait habituellement pas l'objet d'un versement.

### **Juste valeur**

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale sur le marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché, c'est-à-dire une valeur de sortie.

### **Levier opérationnel**

#### **Levier opérationnel – ajusté**

Le levier opérationnel correspond à la différence entre le taux de croissance du revenu total et le taux de croissance des frais autres que d'intérêts. Le levier opérationnel ajusté correspond à la différence entre le taux de croissance du revenu total ajusté et le taux de croissance des frais autres que d'intérêts ajustés.

### **Marge nette d'intérêts**

La marge nette d'intérêts est calculée en divisant le revenu net d'intérêts par l'actif moyen portant intérêts.

### **Marge nette d'intérêts, autre que de négociation**

La marge nette d'intérêts, autre que de négociation, est calculée en divisant le revenu net d'intérêts lié aux activités autres que de négociation par l'actif moyen portant intérêts excluant l'actif moyen portant intérêts lié aux activités de négociation.

### **Point de base**

Unité de mesure correspondant à un centième pour cent (0,01 %).

### **Prêts dépréciés**

La Banque considère qu'un actif financier, autre qu'une créance sur carte de crédit, est déprécié lorsque se sont produits un ou plusieurs événements qui ont un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif financier, ou lorsque les paiements contractuels sont en souffrance depuis 90 jours. Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées et sont radiées en totalité à la première des dates suivantes : l'avis de faillite est reçu, une proposition de règlement est faite, ou les paiements contractuels sont en souffrance depuis 180 jours.

### **Prêts dépréciés bruts en pourcentage du total des prêts et acceptations**

Cette mesure représente les prêts dépréciés bruts exprimés en pourcentage du solde des prêts et acceptations.

### **Prêts dépréciés nets**

Les prêts dépréciés nets sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit sur les montants utilisés de la phase 3.

### **Prêts dépréciés nets en pourcentage du total des prêts et acceptations**

Cette mesure représente les prêts dépréciés nets exprimés en pourcentage du solde des prêts et acceptations.

### **Prêts et acceptations**

Les prêts et acceptations représentent la somme du solde des prêts et des engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

### **Provisions pour pertes de crédit**

Les provisions pour pertes de crédit représentent une estimation objective de la direction des pertes de crédit attendues à la date du bilan. Ces provisions pour pertes de crédit sont principalement liées aux prêts et à des éléments hors bilan tels que les engagements de prêt et les garanties financières.

### **Radiations nettes en pourcentage des prêts et acceptations moyens**

Cette mesure représente les radiations nettes (déduction faites des recouvrements) exprimées en pourcentage des prêts et acceptations moyens.

### **Ratio d'efficience**

#### **Ratio d'efficience – ajusté**

Le ratio d'efficience représente les frais autres que d'intérêts exprimés en pourcentage du revenu total et mesure l'efficience des activités de la Banque. Le ratio d'efficience ajusté représente les frais autres que d'intérêts ajustés exprimés en pourcentage du revenu total ajusté.

### **Ratio de levier**

Le ratio de levier se calcule en divisant le montant des fonds propres de catégorie 1 par l'exposition totale. L'exposition totale est définie par la somme des actifs au bilan (y compris les expositions sur instruments financiers dérivés et sur opérations de financement par titres) et des éléments hors bilan.

#### **Ratio de levier TLAC**

Le ratio de levier TLAC est une mesure indépendante du risque qui se calcule en divisant le TLAC disponible par l'exposition totale, tel que prescrit par la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) du BSIF.

#### **Ratio de liquidité à court terme (LCR)**

Le ratio LCR est une mesure qui permet de garantir que la Banque dispose de suffisamment d'actifs liquides de haute qualité pour couvrir les sorties nettes de trésorerie lors d'une crise sévère de liquidité d'une durée de 30 jours.

#### **Ratio des fonds propres de catégorie 1**

Les fonds propres de catégorie 1 comprennent les fonds propres attribuables aux actions ordinaires et d'autres éléments additionnels des fonds propres de catégorie 1, soit les actions privilégiées à dividendes non cumulatifs admissibles ainsi que le montant admissible des instruments novateurs. Le ratio des fonds propres de catégorie 1 correspond aux fonds propres de catégorie 1, moins les ajustements réglementaires, divisés par l'actif pondéré en fonction des risques correspondant.

#### **Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (CET1)**

Les fonds propres CET1 comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires moins le goodwill, les immobilisations incorporelles et d'autres déductions au titre des fonds propres. Le ratio des fonds propres CET1 est calculé en divisant le total des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires par l'actif pondéré en fonction des risques correspondant.

#### **Ratio de versement des dividendes**

##### **Ratio de versement des dividendes – ajusté**

Le ratio de versement des dividendes représente les dividendes sur actions ordinaires (montant par action) exprimés en pourcentage du résultat de base par action. Le ratio de versement des dividendes ajusté représente les dividendes sur actions ordinaires (montant par action) exprimés en pourcentage du résultat de base par action ajusté.

#### **Ratio du total des fonds propres**

Le total des fonds propres correspond à la somme des fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2. Les fonds propres de catégorie 2 comprennent la portion admissible de la dette subordonnée et certaines provisions pour pertes de crédit. Le ratio du total des fonds propres est calculé en divisant le total des fonds propres, moins les ajustements réglementaires, par l'actif pondéré en fonction des risques correspondant.

#### **Ratio prêt-valeur**

Le ratio prêt-valeur est calculé en fonction du montant total de la facilité aux fins des prêts hypothécaires résidentiels et des marges de crédit hypothécaires divisé par la valeur des propriétés résidentielles connexes.

#### **Ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR)**

Le ratio NSFR est une mesure qui permet de garantir que la Banque maintienne un profil de financement stable pour atténuer le risque de tensions sur le financement.

#### **Ratio TLAC**

Le ratio TLAC est une mesure qui permet d'évaluer si une banque d'importance systémique intérieure (BSI) non viable dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante pour soutenir sa recapitalisation et se calcule en divisant le TLAC disponible par l'actif pondéré en fonction des risques, tel que prescrit par la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) du BSIF.

#### **Rendement de l'actif moyen**

Le rendement de l'actif moyen représente le résultat net exprimé en pourcentage de l'actif moyen.

#### **Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (RCP)**

##### **Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires (RCP) – ajusté**

Le RCP représente le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires moyens. Il s'agit d'une mesure générale de l'efficacité de la Banque quant à l'utilisation des capitaux propres. Le RCP ajusté représente le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté exprimé en pourcentage des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires moyens ajustés.

#### **Rendement total pour les actionnaires (RTA)**

Le RTA correspond au rendement total moyen d'un placement en actions ordinaires de la Banque. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires de la Banque.

#### **Résultat de base par action**

##### **Résultat de base par action – ajusté**

Le résultat de base par action se calcule en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base. Le résultat de base par action ajusté se calcule en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base.

### Résultat dilué par action

#### Résultat dilué par action – ajusté

Le résultat dilué par action se calcule en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions et de tout gain (perte) sur rachat d'actions privilégiées. Le résultat dilué par action ajusté se calcule en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions et de tout gain (perte) sur rachat d'actions privilégiées.

#### Revenu net d'intérêts, autre que de négociation

Le revenu net d'intérêts, autre que de négociation, comprend les revenus liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités autres que de négociation, déduction faite des frais d'intérêts et des revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers.

#### Revenus liés aux activités de négociation

##### Revenus liés aux activités de négociation – ajustés

Les revenus des activités de négociation comprennent le revenu net d'intérêts et les revenus autres que d'intérêts liés aux activités de négociation. Le revenu net d'intérêts comprend les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation, déduction faite des frais d'intérêts et des revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers. Les revenus autres que d'intérêts comprennent les gains et les pertes réalisés et non réalisés ainsi que les revenus d'intérêts sur les valeurs mobilières évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation, la variation de la juste valeur des prêts à la juste valeur par le biais du résultat net, la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, certains revenus de commissions ainsi que d'autres revenus liés aux activités de négociation, et les frais de transactions s'il y a lieu. Les revenus des activités de négociation en équivalent imposable comprennent le revenu net d'intérêts ajusté et les revenus autres que d'intérêts ajustés liés aux activités de négociation.

#### Taux de croissance annuel composé (TCAC)

Le TCAC est un taux de croissance indiquant, pour une période de plus d'un exercice, la variation annuelle comme si la croissance avait été constante tout au long de la période.

#### Taux de provisionnement

Cette mesure représente les provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés exprimées en pourcentage du solde des prêts dépréciés bruts.

#### TLAC disponible

Le TLAC disponible comprend le total des fonds propres ainsi que certaines dettes de premier rang non garanties soumises aux règlements sur la recapitalisation interne du gouvernement fédéral qui satisfont tous les critères d'admissibilité à la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) du BSIF.

#### Valeur à risque (VaR)

La VaR est une mesure statistique du risque permettant de quantifier les risques de marché en fonction des produits, des types de risque et du risque global au sein d'un portefeuille. La VaR représente la perte maximale pouvant être subie à un niveau de confiance précis sur un certain horizon et dans des conditions de marché normales. La VaR présente l'avantage de fournir une mesure homogène des risques de marché liés aux divers instruments financiers, basée sur un même niveau de confiance statistique et un même horizon temporel.

#### Valeur à risque en période de tension (SVaR)

La SVaR est une mesure statistique du risque qui est établie à l'aide de la même méthode de calcul que celle utilisée pour calculer la VaR, à l'exception du fait que l'historique des facteurs de risque sur deux ans est remplacé par une période de 12 mois, correspondant à une période continue de difficultés financières importantes qui est appropriée pour les portefeuilles de la Banque.

#### Valeur comptable d'une action ordinaire

La valeur comptable d'une action ordinaire se calcule en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires par le nombre d'actions ordinaires à une date donnée.

#### Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente

Valeurs mobilières acquises par la Banque auprès d'un client dans le cadre d'une entente prévoyant qu'elles seront revendues au même client à un prix et à une date déterminés. Cette entente constitue une forme de prêt sur garantie à court terme.

#### Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat

Engagement financier relatif à des valeurs mobilières vendues aux termes d'une entente prévoyant qu'elles seront rachetées à un prix et à une date déterminés. Cette entente constitue une forme de financement à court terme.

#### Volumes moyens

Les volumes moyens représentent la moyenne des soldes quotidiens de la période des postes du bilan consolidé.

# États financiers consolidés intermédiaires résumés

(non audités)

Bilans consolidés	50
États consolidés des résultats	51
États consolidés du résultat global	52
États consolidés de la variation des capitaux propres	54
États consolidés des flux de trésorerie	55
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	56

**Bilans consolidés**

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Au 30 avril 2022	Au 31 octobre 2021
<b>Actif</b>		
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	<b>30 423</b>	33 879
<b>Valeurs mobilières</b> (notes 2, 3 et 4)		
À la juste valeur par le biais du résultat net	78 088	84 811
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	9 157	9 583
Au coût amorti	13 210	11 910
	<b>100 455</b>	106 304
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b>	<b>11 741</b>	7 516
<b>Prêts</b> (note 5)		
Hypothécaires résidentiels	75 935	72 542
Aux particuliers	43 515	41 053
Créances sur cartes de crédit	2 252	2 150
Aux entreprises et aux administrations publiques	66 706	61 106
	<b>188 408</b>	176 851
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	6 536	6 836
Provisions pour pertes de crédit	(915)	(998)
	<b>194 029</b>	182 689
<b>Autres</b>		
Instruments financiers dérivés	22 774	16 484
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	180	225
Immobilisations corporelles	1 318	1 216
Goodwill	1 510	1 504
Immobilisations incorporelles	1 556	1 510
Autres actifs (note 7)	5 799	4 468
	<b>33 137</b>	25 407
	<b>369 785</b>	355 795
<b>Passif et capitaux propres</b>		
<b>Dépôts</b> (notes 3 et 8)	<b>246 684</b>	240 938
<b>Autres</b>		
Acceptations	6 536	6 836
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	21 361	20 266
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées (note 6)	24 292	17 293
Instruments financiers dérivés	19 809	19 367
Passifs relatifs à des créances cédées (notes 3 et 6)	24 647	25 170
Autres passifs (note 9)	5 268	6 301
	<b>101 913</b>	95 233
<b>Dettes subordonnées</b>	<b>764</b>	768
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque</b> (notes 10 et 12)		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	2 650	2 650
Actions ordinaires	3 196	3 160
Surplus d'apport	49	47
Résultats non distribués	14 473	13 028
Autres éléments cumulés du résultat global	54	(32)
	<b>20 422</b>	18 853
<b>Participations ne donnant pas le contrôle</b>	<b>2</b>	3
	<b>20 424</b>	18 856
	<b>369 785</b>	355 795

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

## États consolidés des résultats

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2022	2021	2022	2021
<b>Revenus d'intérêts</b>				
Prêts	1 469	1 325	2 891	2 701
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	319	250	685	547
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	31	54	62	96
Valeurs mobilières au coût amorti	52	45	98	90
Dépôts auprès d'institutions financières	40	20	63	38
	<b>1 911</b>	<b>1 694</b>	<b>3 799</b>	<b>3 472</b>
<b>Frais d'intérêts</b>				
Dépôts	435	397	835	823
Passifs relatifs à des créances cédées	105	92	206	178
Dette subordonnée	4	4	8	8
Autres	54	45	105	100
	<b>598</b>	<b>538</b>	<b>1 154</b>	<b>1 109</b>
<b>Revenu net d'intérêts</b> <sup>(1)</sup>	<b>1 313</b>	<b>1 156</b>	<b>2 645</b>	<b>2 363</b>
<b>Revenus autres que d'intérêts</b>				
Commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils	84	145	162	225
Commissions de courtage en valeurs mobilières	59	65	116	132
Revenus des fonds communs de placement	147	138	303	270
Frais de gestion de placement et de services fiduciaires	253	216	509	418
Revenus de crédit	119	127	244	258
Revenus sur cartes	44	36	91	69
Frais d'administration sur les dépôts et les paiements	73	67	144	132
Revenus (pertes) de négociation	121	71	243	179
Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	53	50	107	86
Revenus d'assurances, montant net	37	35	84	63
Revenus de change, autres que de négociation	56	56	108	108
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	15	5	20	11
Autres	65	71	129	148
	<b>1 126</b>	<b>1 082</b>	<b>2 260</b>	<b>2 099</b>
<b>Revenu total</b>	<b>2 439</b>	<b>2 238</b>	<b>4 905</b>	<b>4 462</b>
<b>Frais autres que d'intérêts</b>				
Rémunération et avantages du personnel	808	769	1 625	1 500
Frais d'occupation	76	72	152	151
Technologie	226	192	454	392
Communications	16	15	30	28
Honoraires professionnels	57	55	120	111
Autres	110	96	189	197
	<b>1 293</b>	<b>1 199</b>	<b>2 570</b>	<b>2 379</b>
<b>Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts</b>	<b>1 146</b>	<b>1 039</b>	<b>2 335</b>	<b>2 083</b>
Dotations aux pertes de crédit (note 5)	3	5	1	86
<b>Résultat avant charge d'impôts</b>	<b>1 143</b>	<b>1 034</b>	<b>2 334</b>	<b>1 997</b>
Charge d'impôts	250	233	509	435
<b>Résultat net</b>	<b>893</b>	<b>801</b>	<b>1 825</b>	<b>1 562</b>
<b>Résultat net attribuable aux</b>				
Actionnaires privilégiés et détenteurs d'autres instruments de capitaux propres	25	33	51	66
Actionnaires ordinaires	869	768	1 775	1 496
Actionnaires et détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	894	801	1 826	1 562
Participations ne donnant pas le contrôle	(1)	–	(1)	–
	<b>893</b>	<b>801</b>	<b>1 825</b>	<b>1 562</b>
<b>Résultat par action (en dollars) (note 15)</b>				
de base	2,58	2,28	5,26	4,44
dilué	2,55	2,25	5,19	4,40
<b>Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note 10)</b>	<b>0,87</b>	<b>0,71</b>	<b>1,74</b>	<b>1,42</b>

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

(1) Le Revenu net d'intérêts comprend les revenus de dividendes. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

## États consolidés du résultat global

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2022	2021	2022	2021
<b>Résultat net</b>	<b>893</b>	801	<b>1 825</b>	1 562
<b>Autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts</b>				
<b>Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net</b>				
<b>Écart de change, montant net</b>				
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	48	(159)	164	(335)
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	(17)	49	(51)	103
	31	(110)	113	(232)
<b>Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(56)	(11)	(120)	26
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	23	(17)	44	(27)
Reclassement dans le résultat net de la variation des provisions pour pertes de crédit sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	–	–	(1)
	(33)	(28)	(76)	(2)
<b>Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie</b>				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	28	129	34	161
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	6	6	16	8
	34	135	50	169
<b>Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises</b>	(1)	1	(1)	1
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net</b>				
<b>Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi</b>	76	142	172	274
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(23)	22	(17)	49
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	304	18	325	(66)
	357	182	480	257
<b>Total des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts</b>	<b>388</b>	180	<b>566</b>	193
<b>Résultat global</b>	<b>1 281</b>	981	<b>2 391</b>	1 755
<b>Résultat global attribuable aux</b>				
Actionnaires et détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	1 282	981	2 392	1 768
Participations ne donnant pas le contrôle	(1)	–	(1)	(13)
	1 281	981	2 391	1 755

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

## États consolidés du résultat global (suite)

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

### Impôts sur le résultat – Autres éléments du résultat global

La charge ou l'économie d'impôts relative à chaque composante des autres éléments du résultat global est présentée dans le tableau suivant.

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2022	2021	2022	2021
<b>Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net</b>				
<b>Écart de change, montant net</b>				
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements dans des établissements à l'étranger	–	6	(5)	10
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	2	12	(5)	27
	2	18	(10)	37
<b>Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(20)	(4)	(43)	9
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	8	(6)	16	(10)
Reclassement dans le résultat net de la variation des provisions pour pertes de crédit sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	–	–	–	–
	(12)	(10)	(27)	(1)
<b>Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie</b>				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture des flux de trésorerie	10	47	12	58
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés	2	2	5	3
	12	49	17	61
<b>Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises</b>	(1)	–	(1)	–
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net</b>				
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	27	51	62	98
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(8)	7	(6)	17
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	108	6	116	(24)
	127	64	172	91
	128	121	151	188

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

## États consolidés de la variation des capitaux propres

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Semestre terminé le 30 avril	
	2022	2021
<b>Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres au début</b> (note 10)	2 650	2 950
Émissions d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	–	500
<b>Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres à la fin</b>	2 650	3 450
<b>Actions ordinaires au début</b> (note 10)	3 160	3 057
Émissions d'actions ordinaires au titre du régime d'options d'achat d'actions	52	73
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	(24)	–
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	8	(1)
<b>Actions ordinaires à la fin</b>	3 196	3 129
<b>Surplus d'apport au début</b>	47	47
Charge au titre des options d'achat d'actions (note 12)	8	5
Options d'achat d'actions levées	(6)	(9)
Autres	–	(1)
<b>Surplus d'apport à la fin</b>	49	42
<b>Résultats non distribués au début</b>	13 028	10 444
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	1 826	1 562
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres (note 10)	(56)	(69)
Dividendes sur actions ordinaires (note 10)	(587)	(479)
Prime versée sur actions ordinaires rachetées à des fins d'annulation (note 10)	(221)	–
Frais d'émission d'actions et d'autres instruments de capitaux propres, déduction faite des impôts	–	(4)
Réévaluations des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi	172	274
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(17)	49
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	325	(66)
Effet du passif financier lié aux options de vente émises à l'intention de participations ne donnant pas le contrôle	(2)	–
Autres	5	(7)
<b>Résultats non distribués à la fin</b>	14 473	11 704
<b>Autres éléments cumulés du résultat global au début</b>	(32)	(118)
Écart de change, montant net	113	(219)
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(76)	(2)
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	50	169
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	(1)	1
<b>Autres éléments cumulés du résultat global à la fin</b>	54	(169)
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque</b>	20 422	18 156
<b>Participations ne donnant pas le contrôle au début</b>	3	3
Achat de la participation ne donnant pas le contrôle dans la filiale Credigy Ltd.	–	10
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(1)	–
Autres éléments du résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	–	(13)
<b>Participations ne donnant pas le contrôle à la fin</b>	2	–
<b>Capitaux propres</b>	20 424	18 156

### Autres éléments cumulés du résultat global

	Au 30 avril 2022	Au 30 avril 2021
<b>Autres éléments cumulés du résultat global</b>		
Écart de change, montant net	(16)	(158)
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(5)	99
Gains (pertes) nets sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	73	(114)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	2	4
	54	(169)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

## États consolidés des flux de trésorerie

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Semestre terminé le 30 avril	
	2022	2021
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		
Résultat net	1 825	1 562
Ajustements pour		
Dotations aux pertes de crédit	1	86
Amortissement des immobilisations corporelles incluant les actifs au titre de droits d'utilisation	101	104
Amortissement des immobilisations incorporelles	157	143
Impôts différés	97	12
Pertes (gains) sur cessions de valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	(107)	(86)
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	(20)	(11)
Charge au titre des options d'achat d'actions	8	5
Variation des actifs et des passifs liés aux activités opérationnelles		
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	6 723	(8 774)
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	(4 225)	3 156
Prêts et acceptations, déduction faite de la titrisation	(12 125)	(5 648)
Dépôts	5 746	15 442
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	1 095	2 196
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	6 999	(5 080)
Instruments financiers dérivés, montant net	(5 848)	1 964
Titrisation – cartes de crédit	(37)	–
Intérêts et dividendes à recevoir et intérêts à payer	25	(150)
Actifs et passifs d'impôt exigible	(415)	132
Autres éléments	(1 961)	1 345
	(1 961)	6 398
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Émissions d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	–	500
Émissions d'actions ordinaires (incluant l'incidence des actions acquises à des fins de négociation)	54	63
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	(245)	–
Achat de la participation ne donnant pas le contrôle dans la filiale Credigy Ltd.	–	(300)
Frais d'émission d'actions et d'autres instruments de capitaux propres	–	(4)
Remboursements d'obligations locatives	(50)	(47)
Dividendes versés sur les actions et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(643)	(548)
	(884)	(336)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Variation nette des participations dans des entreprises associées et des coentreprises	119	54
Achats de valeurs mobilières autres que de négociation	(5 882)	(2 363)
Échéances de valeurs mobilières autres que de négociation	912	1 120
Cessions de valeurs mobilières autres que de négociation	3 878	4 321
Variation nette des immobilisations corporelles excluant les actifs au titre de droits d'utilisation	(156)	(101)
Variation nette des immobilisations incorporelles	(203)	(177)
	(1 332)	2 854
<b>Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie</b>	721	(1 100)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	(3 456)	7 816
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	33 879	29 142
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin <sup>(1)</sup></b>	30 423	36 958
<b>Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		
Intérêts versés	1 127	1 196
Intérêts et dividendes reçus	3 798	3 413
Impôts payés sur le résultat	786	391

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

- (1) Cette rubrique représente le solde de *Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières* du bilan consolidé. Ce solde comprend un montant de 8,3 G\$ au 30 avril 2022 (6,8 G\$ au 31 octobre 2021) pour lequel il y a des restrictions et dont 5,7 G\$ (4,9 G\$ au 31 octobre 2021) représentent des soldes que la Banque est tenue de maintenir auprès des banques centrales, d'autres organismes de réglementation et de certaines contreparties.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

(non auditées) (en millions de dollars canadiens)

<b>Note 1</b>	Mode de présentation	56	<b>Note 9</b>	Autres passifs	77
<b>Note 2</b>	Juste valeur des instruments financiers	57	<b>Note 10</b>	Capital-actions et autres instruments de capitaux propres	78
<b>Note 3</b>	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	62	<b>Note 11</b>	Informations sur le capital	79
<b>Note 4</b>	Valeurs mobilières	63	<b>Note 12</b>	Paiements fondés sur des actions	80
<b>Note 5</b>	Prêts et provisions pour pertes de crédit	64	<b>Note 13</b>	Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	81
<b>Note 6</b>	Actifs financiers transférés mais non décomptabilisés	76	<b>Note 14</b>	Impôts sur le résultat	81
<b>Note 7</b>	Autres actifs	77	<b>Note 15</b>	Résultat par action	82
<b>Note 8</b>	Dépôts	77	<b>Note 16</b>	Informations sectorielles	82

### Note 1 – Mode de présentation

Le 26 mai 2022, le conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) de la Banque pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2022.

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada) qui prévoit, à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), que les états financiers consolidés doivent être préparés selon les IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux IFRS.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audité de l'exercice terminé le 31 octobre 2021. Les modifications futures de méthodes comptables qui ne sont pas encore entrées en vigueur sont décrites à la note 2 afférente aux états financiers annuels consolidés audité de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, qui constituent à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Banque. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

#### Considérations liées à la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 continue d'évoluer et en raison de l'incertitude découlant de la nature sans précédent de cette pandémie, le degré de complexité associé à l'élaboration des estimations fiables et à l'exercice du jugement est toujours important. Certaines méthodes comptables de la Banque, telles que l'évaluation des pertes de crédit attendues, font appel à des estimations et des jugements particulièrement complexes. Se reporter à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audité de l'exercice terminé le 31 octobre 2021 pour un résumé des plus importants processus utilisés dans la préparation des estimations pour établir les états financiers consolidés conformément aux normes IFRS ainsi que des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs. L'incertitude liée à certaines données d'entrée principales utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues est décrite à la note 5 afférente aux présents états financiers consolidés.

## Note 2 – Juste valeur des instruments financiers

### Juste valeur et valeur comptable des instruments financiers par catégorie

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan consolidé soit à la juste valeur, soit au coût amorti selon les catégories définies par le cadre comptable relatif aux instruments financiers.

								Au 30 avril 2022	
				Valeur comptable et juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur			
		Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
<b>Actifs financiers</b>									
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>									
		–	–	–	–	30 423	30 423	30 423	30 423
<b>Valeurs mobilières</b>									
		76 924	1 164	8 583	574	13 210	12 856	100 455	100 101
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b>									
		–	–	–	–	11 741	11 741	11 741	11 741
<b>Prêts et acceptations, déduction faite des provisions</b>									
		9 300	–	–	–	184 729	180 690	194 029	189 990
<b>Autres</b>									
Instruments financiers dérivés									
		22 774	–	–	–	–	–	22 774	22 774
Autres actifs									
		76	–	–	–	1 997	1 997	2 073	2 073
<b>Passifs financiers</b>									
<b>Dépôts<sup>(1)</sup></b>									
		–	13 735			232 949	232 173	246 684	245 908
<b>Autres</b>									
Acceptations									
		–	–			6 536	6 536	6 536	6 536
Engagements afférents à des titres vendus à découvert									
		21 361	–			–	–	21 361	21 361
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées									
		–	–			24 292	24 292	24 292	24 292
Instruments financiers dérivés									
		19 809	–			–	–	19 809	19 809
Passifs relatifs à des créances cédées									
		–	10 324			14 323	13 716	24 647	24 040
Autres passifs									
		–	–			1 664	1 662	1 664	1 662
<b>Dettes subordonnées</b>									
		–	–			764	755	764	755

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

## Note 2 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

Au 31 octobre 2021

	Valeur comptable et juste valeur				Valeur comptable	Juste valeur		
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
<b>Actifs financiers</b>								
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b>	–	–	–	–	33 879	33 879	33 879	33 879
<b>Valeurs mobilières</b>	83 464	1 347	8 966	617	11 910	11 897	106 304	106 291
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b>	–	–	–	–	7 516	7 516	7 516	7 516
<b>Prêts et acceptations, déduction faite des provisions</b>	8 539	–	–	–	174 150	173 769	182 689	182 308
<b>Autres</b>								
Instruments financiers dérivés	16 484	–	–	–	–	–	16 484	16 484
Autres actifs	–	–	–	–	1 684	1 684	1 684	1 684
<b>Passifs financiers</b>								
<b>Dépôts <sup>(1)</sup></b>	–	14 018			226 920	227 054	240 938	241 072
<b>Autres</b>								
Acceptations	–	–			6 836	6 836	6 836	6 836
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	20 266	–			–	–	20 266	20 266
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	–	–			17 293	17 293	17 293	17 293
Instruments financiers dérivés	19 367	–			–	–	19 367	19 367
Passifs relatifs à des créances cédées	–	11 398			13 772	13 724	25 170	25 122
Autres passifs	–	–			1 709	1 709	1 709	1 709
<b>Dettes subordonnées</b>	–	–			768	773	768	773

(1) Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

## Détermination de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif financier ou payé pour le transfert d'un passif financier lors d'une transaction normale sur le marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché, c'est-à-dire une valeur de sortie.

Les cours non ajustés sur des marchés actifs représentent la meilleure indication de la juste valeur. En l'absence de cours sur un marché actif, la Banque a recours à d'autres techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation de données observables pertinentes et minimisent celle de données non observables. Ces techniques d'évaluation comprennent, entre autres, l'utilisation des informations disponibles sur des opérations conclues récemment sur un marché, la référence à la juste valeur actuelle d'un instrument comparable, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options, et toute autre technique d'évaluation couramment utilisée par les intervenants du marché s'il a été démontré que cette technique produit des estimations fiables. Le jugement est requis dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation. L'évaluation de la Banque a été fondée sur une appréciation en vigueur au 30 avril 2022 et pourrait changer dans le futur. Par ailleurs, l'évaluation peut faire l'objet d'une certaine incertitude découlant du choix du modèle d'évaluation utilisé.

L'établissement de la juste valeur est soumis à un cadre de contrôle rigoureux. La Banque dispose de politiques et procédures qui régissent le processus d'évaluation de la juste valeur. La structure de gouvernance de la Banque en matière d'évaluation est demeurée en grande partie identique à celle décrite à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021. Les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs et passifs financiers sont également décrites dans cette note et aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation.

## Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé

### Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les IFRS établissent une hiérarchie des évaluations à la juste valeur qui classe selon trois niveaux les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. La hiérarchie qui s'applique à la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur un marché actif chaque fois que de telles données existent. La hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés observés sur des marchés actifs pour des instruments identiques, et les données d'entrée non observables au niveau le plus bas. Si des données d'entrée de différents niveaux dans la hiérarchie sont utilisées, l'instrument financier est alors classé au même niveau de la hiérarchie que la donnée du plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audité de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

Le transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1 et 2 ainsi que les transferts vers le (ou hors du) niveau 3 sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu. Des transferts importants peuvent survenir entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de nouvelles informations concernant les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur et le caractère observable de ces données.

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2022, 21 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été transférés hors du niveau 2 vers le niveau 1 suite à l'évolution de conditions du marché (aucun transfert significatif au cours du trimestre terminé le 30 avril 2021). De plus, au cours du trimestre terminé le 30 avril 2022, 3 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net ont été transférés hors du niveau 1 vers le niveau 2 suite à l'évolution de conditions du marché (1 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net au cours du trimestre terminé le 30 avril 2021). Au cours des semestres terminés les 30 avril 2022 et 2021, il y a eu des transferts d'instruments financiers vers le (ou hors du) niveau 3 en raison de changements de disponibilité de données d'entrée observables sur un marché suite à l'évolution de conditions du marché.

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des évaluations des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé.

	Au 30 avril 2022			Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Valeurs mobilières</b>				
<b>À la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	4 737	6 946	–	11 683
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	8 428	–	8 428
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	5 030	2 353	–	7 383
Autres titres de créance	–	2 954	54	3 008
Titres de participation	46 667	487	432	47 586
	56 434	21 168	486	78 088
<b>À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	141	3 820	–	3 961
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	1 715	–	1 715
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 528	193	–	1 721
Autres titres de créance	–	1 186	–	1 186
Titres de participation	–	255	319	574
	1 669	7 169	319	9 157
<b>Prêts</b>	–	9 010	290	9 300
<b>Autres</b>				
Instruments financiers dérivés	392	22 381	1	22 774
Autres actifs – autres éléments	–	–	76	76
	58 495	59 728	1 172	119 395
<b>Passifs financiers</b>				
<b>Dépôts</b>	–	13 969	1	13 970
<b>Autres</b>				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	15 683	5 678	–	21 361
Instruments financiers dérivés	986	18 815	8	19 809
Passifs relatifs à des créances cédées	–	10 324	–	10 324
	16 669	48 786	9	65 464

## Note 2 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

				Au 31 octobre 2021
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
<b>Actifs financiers</b>				
<b>Valeurs mobilières</b>				
<b>À la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	2 661	6 716	–	9 377
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	8 998	–	8 998
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	2 547	1 878	–	4 425
Autres titres de créance	–	2 484	47	2 531
Titres de participation	58 539	517	424	59 480
	63 747	20 593	471	84 811
<b>À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</b>				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	19	4 214	–	4 233
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	–	2 313	–	2 313
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 384	252	–	1 636
Autres titres de créance	–	784	–	784
Titres de participation	–	311	306	617
	1 403	7 874	306	9 583
<b>Prêts</b>	–	8 242	297	8 539
<b>Autres</b>				
Instrument financiers dérivés	203	16 278	3	16 484
	65 353	52 987	1 077	119 417
<b>Passifs financiers</b>				
<b>Dépôts</b>				
	–	14 215	–	14 215
<b>Autres</b>				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	15 546	4 720	–	20 266
Instrument financiers dérivés	693	18 673	1	19 367
Passifs relatifs à des créances cédées	–	11 398	–	11 398
	16 239	49 006	1	65 246

### Instrument financiers classés dans le niveau 3

La Banque classe les instruments financiers dans le niveau 3 lorsque la technique d'évaluation est fondée sur au moins une donnée d'entrée importante qui n'est pas observable sur des marchés. La Banque maximise l'utilisation de données observables pour déterminer la juste valeur des instruments financiers.

Pour la description des techniques d'évaluation et des données d'entrée non observables importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021. Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2022, aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation et aux données d'entrée non observables importantes utilisées pour la détermination de la juste valeur.

#### Analyse de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque effectue des analyses de sensibilité pour les évaluations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, en substituant les données d'entrée non observables par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles. Se reporter à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021 pour plus d'information sur l'incidence potentielle de la variation d'une donnée non observable sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3. Il n'y a pas eu de changement important aux analyses de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3 pour le semestre terminé le 30 avril 2022.

### Variation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans les différents niveaux par le biais de positions économiques inverses. Les gains et pertes pour les instruments financiers classés dans le niveau 3 présentés dans les tableaux ci-après ne reflètent pas les gains et pertes inverses sur les instruments financiers utilisés à des fins de couverture économique qui peuvent avoir été classés par la Banque dans le niveau 1 ou 2. De plus, la Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 au moyen d'autres instruments financiers classés dans le niveau 3. L'effet de ces couvertures n'est pas inclus dans le montant net présenté dans les tableaux suivants. Finalement, les gains et pertes présentés ci-après peuvent inclure des variations de la juste valeur basées sur des données d'entrée observables et non observables.

	Semestre terminé le 30 avril 2022				
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts et autres actifs	Instruments financiers dérivés <sup>(1)</sup>	Dépôts <sup>(2)</sup>
Juste valeur au 31 octobre 2021	471	306	297	2	–
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> <sup>(3)</sup>	22	–	(20)	(6)	2
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	6	–	–	–
Achats	31	7	71	–	–
Ventes	(26)	–	–	–	–
Émissions	–	–	10	–	–
Règlements et autres	–	–	7	(4)	–
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	–	1	1	(3)
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	(12)	–	–	–	–
<b>Juste valeur au 30 avril 2022</b>	<b>486</b>	<b>319</b>	<b>366</b>	<b>(7)</b>	<b>(1)</b>
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 30 avril 2022 <sup>(4)</sup>	15	12	(20)	(6)	2

	Semestre terminé le 30 avril 2021				
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts et autres actifs	Instruments financiers dérivés <sup>(1)</sup>	Dépôts <sup>(2)</sup>
Juste valeur au 31 octobre 2020	457	373	372	29	2
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> <sup>(5)</sup>	69	–	19	(27)	–
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les <i>Autres éléments du résultat global</i>	–	(6)	–	–	–
Achats	14	–	–	–	–
Ventes	(9)	–	–	–	–
Émissions	–	–	5	–	–
Règlements et autres	–	–	(88)	(1)	–
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	–	–	–	–	–
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	–	–	–	(1)	(2)
<b>Juste valeur au 30 avril 2021</b>	<b>531</b>	<b>367</b>	<b>308</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> relativement aux actifs et passifs financiers au 30 avril 2021 <sup>(6)</sup>	66	–	19	(27)	–

(1) Les instruments financiers dérivés comprennent les actifs et les passifs, présentés au montant net.

(2) Les montants représentent la juste valeur des instruments financiers dérivés incorporés dans les dépôts.

(3) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est une perte de 2 M\$.

(4) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain non réalisé de 3 M\$.

(5) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain de 61 M\$.

(6) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain non réalisé de 58 M\$.

### Note 3 – Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net

La Banque a choisi de désigner certains instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net selon les critères présentés à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021. Conformément à sa stratégie de gestion des risques et en vertu de l'option de la juste valeur, qui permet la désignation si elle élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation des actifs financiers ou des passifs financiers ou de la comptabilisation des profits et pertes sur ceux-ci sur des bases différentes, la Banque a désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certaines valeurs mobilières, ainsi que certains passifs relatifs à des créances cédées. La juste valeur des passifs relatifs à des créances cédées ne comprend pas le risque de crédit, car les détenteurs de ces passifs ne sont pas exposés au risque de crédit de la Banque. La Banque a aussi désigné à la juste valeur par le biais du résultat net certains dépôts incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Pour déterminer la variation de la juste valeur imputable à un changement du risque de crédit des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, la Banque calcule, au début de la période, la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels de l'instrument avec les taux suivants : d'abord, avec un taux d'actualisation observé pour des titres similaires qui reflète la prime de crédit de la Banque et ensuite, avec un taux qui n'en tient pas compte. Puis l'écart obtenu entre les valeurs est comparé avec l'écart obtenu avec les mêmes taux en date de fin de période.

Les informations relatives aux actifs financiers et aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentées dans les tableaux suivants.

	Valeur comptable au 30 avril 2022	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 30 avril 2022	Gains (pertes) non réalisés pour le semestre terminé le 30 avril 2022	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
<b>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Valeurs mobilières	1 164	(36)	(46)	(20)
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Dépôts <sup>(1) (2)</sup>	13 735	1 526	1 675	1 601
Passifs relatifs à des créances cédées	10 324	273	325	351
	24 059	1 799	2 000	1 952

	Valeur comptable au 30 avril 2021	Gains (pertes) non réalisés pour le trimestre terminé le 30 avril 2021	Gains (pertes) non réalisés pour le semestre terminé le 30 avril 2021	Gains (pertes) non réalisés depuis la comptabilisation initiale de l'instrument
<b>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Valeurs mobilières	1 983	(29)	(34)	57
<b>Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>				
Dépôts <sup>(1) (2)</sup>	13 140	(354)	(858)	(362)
Passifs relatifs à des créances cédées	9 975	91	91	(134)
	23 115	(263)	(767)	(496)

(1) Pour le trimestre terminé le 30 avril 2022, la variation de la juste valeur des dépôts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net attribuable au risque de crédit qui est comptabilisée dans les *Autres éléments du résultat global* donne lieu à un gain de 412 M\$ (gain de 24 M\$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2021). Pour le semestre terminé le 30 avril 2022, cette variation donne lieu à un gain de 441 M\$ (perte de 90 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2021).

(2) Le montant à l'échéance que la Banque sera tenue par contrat de payer aux détenteurs de ces dépôts fluctue et sera différent de la juste valeur à la date de présentation du bilan.

## Note 4 – Valeurs mobilières

### Qualité du crédit

Au 30 avril 2022 et au 31 octobre 2021, les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les valeurs mobilières au coût amorti sont classées dans la phase 1 avec une qualité du crédit qui, selon les catégories de risques des notations internes de la Banque, se situe majoritairement dans la catégorie « Excellent ». Pour de plus amples renseignements sur le rapprochement des provisions pour pertes de crédit, se reporter à la note 5 afférente aux présents états financiers consolidés.

### Gains (pertes) bruts sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

	Au 30 avril 2022			
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable <sup>(1)</sup>
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	4 111	2	(152)	3 961
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	1 830	3	(118)	1 715
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 769	–	(48)	1 721
Autres titres de créance	1 267	–	(81)	1 186
Titres de participation	563	36	(25)	574
	<b>9 540</b>	<b>41</b>	<b>(424)</b>	<b>9 157</b>

	Au 31 octobre 2021			
	Coût amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable <sup>(1)</sup>
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	4 241	30	(38)	4 233
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	2 345	27	(59)	2 313
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 648	–	(12)	1 636
Autres titres de créance	782	9	(7)	784
Titres de participation	569	57	(9)	617
	<b>9 585</b>	<b>123</b>	<b>(125)</b>	<b>9 583</b>

(1) Les provisions pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (excluant les titres de participation), d'un montant de 1 M\$ au 30 avril 2022 (1 M\$ au 31 octobre 2021), sont présentées dans les *Autres éléments du résultat global*. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 5 afférente aux présents états financiers consolidés.

### Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La Banque a désigné certains titres de participation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sans reclassement ultérieur des gains et des pertes dans le résultat net. L'objectif économique de la détention de ces titres de participation est principalement de réaliser des revenus de dividendes.

Au cours du semestre terminé le 30 avril 2022, des revenus de dividendes de 7 M\$ ont été comptabilisés relativement à ces placements (23 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2021), dont des revenus de dividendes de 1 M\$ pour les placements qui ont été vendus au cours du semestre terminé le 30 avril 2022 (montant négligeable pour les placements qui ont été vendus au cours du semestre terminé le 30 avril 2021).

	Semestre terminé le 30 avril 2022			Semestre terminé le 30 avril 2021		
	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total	Titres de participation de sociétés privées	Titres de participation de sociétés publiques	Total
Juste valeur au début	306	311	617	373	246	619
Variation de la juste valeur	6	(29)	(23)	(6)	72	66
Désignation à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	7	44	51	–	14	14
Cessions <sup>(1)</sup>	–	(71)	(71)	–	(31)	(31)
<b>Juste valeur à la fin</b>	<b>319</b>	<b>255</b>	<b>574</b>	<b>367</b>	<b>301</b>	<b>668</b>

(1) La Banque a cédé des titres de participation de sociétés publiques pour des raisons économiques.

## Note 4 – Valeurs mobilières (suite)

### Valeurs mobilières au coût amorti

	Au 30 avril 2022	Au 31 octobre 2021
Titres émis ou garantis par		
Le gouvernement du Canada	6 125	5 811
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	2 034	2 225
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	126	–
<b>Autres titres de créance</b>	<b>4 931</b>	<b>3 877</b>
Valeur comptable brute	13 216	11 913
Provisions pour pertes de crédit	6	3
<b>Valeur comptable</b>	<b>13 210</b>	<b>11 910</b>

### Gains (pertes) sur cessions de valeurs mobilières au coût amorti

Au cours des semestres terminés les 30 avril 2022 et 2021, la Banque a cédé certains titres de créance évalués au coût amorti. La valeur comptable de ces titres au moment de leur disposition était de 287 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2022 (143 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2021) et la Banque a comptabilisé des gains de 4 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2022 (montant négligeable pour le semestre terminé le 30 avril 2021) dans les *Revenus autres que d'intérêts – Gains (pertes) sur valeurs mobilières autres que de négociation, montant net* de l'état consolidé des résultats.

## Note 5 – Prêts et provisions pour pertes de crédit

### Détermination et évaluation des pertes de crédit attendues

#### Détermination des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont déterminées selon une méthode de dépréciation à trois phases qui est fondée sur la variation de la qualité du crédit des actifs financiers depuis leur comptabilisation initiale.

#### Phase 1

Les actifs financiers pour lesquels il n'y a pas eu d'augmentation importante du risque de crédit entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 1.

#### Phase 2

Les actifs financiers pour lesquels le risque de crédit a augmenté de façon importante entre la comptabilisation initiale et la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées à la date de présentation de l'information financière, sont classés dans la phase 2.

#### Phase 3

Les actifs financiers pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation, pour lesquels il y a un ou plusieurs événements qui ont eu un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de ces actifs financiers à la date de présentation de l'information financière, et pour lesquels des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées, sont classés dans la phase 3.

#### DAC

Les actifs financiers qui sont dépréciés dès leur acquisition ou leur création (DAC) sont classés dans la catégorie DAC.

Pour de plus amples renseignements, se reporter aux notes 1 et 7 afférentes aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

### Qualité du crédit des prêts

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute au 30 avril 2022 et au 31 octobre 2021 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues pour chaque catégorie de prêts au coût amorti, et selon la qualité du crédit pour les prêts à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour de plus amples renseignements sur la qualité du crédit selon les catégories de risques des notations internes (NI), se reporter au tableau « Cotes internes de risque de défaut » à la page 81 de la section « Risque de crédit » du Rapport annuel 2021.

Au 30 avril 2022						
	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés		Prêts à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>(1)</sup>	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC		
<b>Hypothécaires résidentiels</b>						
Excellent	30 141	3	–	–	–	30 144
Bon	17 127	109	–	–	–	17 236
Satisfaisant	10 119	2 398	–	–	–	12 517
À signaler	264	264	–	–	–	528
Faible	64	142	–	–	–	206
Défaut	–	–	71	–	–	71
Approche NI avancée	57 715	2 916	71	–	–	60 702
Approche standardisée	6 207	170	106	278	8 472	15 233
Valeur comptable brute	63 922	3 086	177	278	8 472	75 935
Provisions pour pertes de crédit <sup>(2)</sup>	44	57	39	(59)	–	81
<b>Valeur comptable</b>	<b>63 878</b>	<b>3 029</b>	<b>138</b>	<b>337</b>	<b>8 472</b>	<b>75 854</b>
<b>Aux particuliers</b>						
Excellent	16 613	30	–	–	–	16 643
Bon	12 535	915	–	–	–	13 450
Satisfaisant	6 635	1 550	–	–	–	8 185
À signaler	329	530	–	–	–	859
Faible	98	152	–	–	–	250
Défaut	–	–	99	–	–	99
Approche NI avancée	36 210	3 177	99	–	–	39 486
Approche standardisée	3 821	89	21	98	–	4 029
Valeur comptable brute	40 031	3 266	120	98	–	43 515
Provisions pour pertes de crédit <sup>(2)</sup>	67	105	65	(22)	–	215
<b>Valeur comptable</b>	<b>39 964</b>	<b>3 161</b>	<b>55</b>	<b>120</b>	<b>–</b>	<b>43 300</b>
<b>Créances sur cartes de crédit</b>						
Excellent	600	–	–	–	–	600
Bon	338	–	–	–	–	338
Satisfaisant	646	41	–	–	–	687
À signaler	292	153	–	–	–	445
Faible	34	65	–	–	–	99
Défaut	–	–	–	–	–	–
Approche NI avancée	1 910	259	–	–	–	2 169
Approche standardisée	83	–	–	–	–	83
Valeur comptable brute	1 993	259	–	–	–	2 252
Provisions pour pertes de crédit <sup>(2)</sup>	33	89	–	–	–	122
<b>Valeur comptable</b>	<b>1 960</b>	<b>170</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2 130</b>
<b>Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(3)</sup></b>						
Excellent	5 638	–	–	–	274	5 912
Bon	25 517	79	–	–	53	25 649
Satisfaisant	25 465	6 599	–	–	144	32 208
À signaler	102	1 361	–	–	–	1 463
Faible	8	273	–	–	–	281
Défaut	–	–	299	–	–	299
Approche NI avancée	56 730	8 312	299	–	471	65 812
Approche standardisée	6 981	77	15	–	357	7 430
Valeur comptable brute	63 711	8 389	314	–	828	73 242
Provisions pour pertes de crédit <sup>(2)</sup>	115	168	214	–	–	497
<b>Valeur comptable</b>	<b>63 596</b>	<b>8 221</b>	<b>100</b>	<b>–</b>	<b>828</b>	<b>72 745</b>
<b>Total des prêts et acceptations</b>						
Valeur comptable brute	169 657	15 000	611	376	9 300	194 944
Provisions pour pertes de crédit <sup>(2)</sup>	259	419	318	(81)	–	915
<b>Valeur comptable</b>	<b>169 398</b>	<b>14 581</b>	<b>293</b>	<b>457</b>	<b>9 300</b>	<b>194 029</b>

(1) Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

(2) Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(3) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Note 5 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Au 31 octobre 2021						
	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés		Prêts à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>(1)</sup>	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC		
<b>Hypothécaires résidentiels</b>						
Excellent	28 911	1	–	–	–	28 912
Bon	17 083	53	–	–	–	17 136
Satisfaisant	9 165	2 318	–	–	–	11 483
À signaler	314	266	–	–	–	580
Faible	83	128	–	–	–	211
Défaut	–	–	82	–	–	82
Approche NI avancée	55 556	2 766	82	–	–	58 404
Approche standardisée	5 803	129	57	332	7 817	14 138
Valeur comptable brute	61 359	2 895	139	332	7 817	72 542
Provisions pour pertes de crédit <sup>(2)</sup>	50	52	29	(60)	–	71
<b>Valeur comptable</b>	<b>61 309</b>	<b>2 843</b>	<b>110</b>	<b>392</b>	<b>7 817</b>	<b>72 471</b>
<b>Aux particuliers</b>						
Excellent	16 211	57	–	–	–	16 268
Bon	11 439	1 041	–	–	–	12 480
Satisfaisant	4 665	1 580	–	–	–	6 245
À signaler	336	483	–	–	–	819
Faible	121	129	–	–	–	250
Défaut	–	–	101	–	–	101
Approche NI avancée	32 772	3 290	101	–	–	36 163
Approche standardisée	4 692	51	15	132	–	4 890
Valeur comptable brute	37 464	3 341	116	132	–	41 053
Provisions pour pertes de crédit <sup>(2)</sup>	70	98	63	(29)	–	202
<b>Valeur comptable</b>	<b>37 394</b>	<b>3 243</b>	<b>53</b>	<b>161</b>	<b>–</b>	<b>40 851</b>
<b>Créances sur cartes de crédit</b>						
Excellent	559	–	–	–	–	559
Bon	322	–	–	–	–	322
Satisfaisant	623	38	–	–	–	661
À signaler	294	149	–	–	–	443
Faible	38	62	–	–	–	100
Défaut	–	–	–	–	–	–
Approche NI avancée	1 836	249	–	–	–	2 085
Approche standardisée	65	–	–	–	–	65
Valeur comptable brute	1 901	249	–	–	–	2 150
Provisions pour pertes de crédit <sup>(2)</sup>	33	89	–	–	–	122
<b>Valeur comptable</b>	<b>1 868</b>	<b>160</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>2 028</b>
<b>Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(3)</sup></b>						
Excellent	5 086	–	–	–	269	5 355
Bon	24 395	131	–	–	53	24 579
Satisfaisant	22 808	6 254	–	–	140	29 202
À signaler	128	1 509	–	–	–	1 637
Faible	45	194	–	–	–	239
Défaut	–	–	326	–	–	326
Approche NI avancée	52 462	8 088	326	–	462	61 338
Approche standardisée	6 179	84	81	–	260	6 604
Valeur comptable brute	58 641	8 172	407	–	722	67 942
Provisions pour pertes de crédit <sup>(2)</sup>	111	205	287	–	–	603
<b>Valeur comptable</b>	<b>58 530</b>	<b>7 967</b>	<b>120</b>	<b>–</b>	<b>722</b>	<b>67 339</b>
<b>Total des prêts et acceptations</b>						
Valeur comptable brute	159 365	14 657	662	464	8 539	183 687
Provisions pour pertes de crédit <sup>(2)</sup>	264	444	379	(89)	–	998
<b>Valeur comptable</b>	<b>159 101</b>	<b>14 213</b>	<b>283</b>	<b>553</b>	<b>8 539</b>	<b>182 689</b>

(1) Non assujettis aux pertes de crédit attendues.

(2) Les provisions pour pertes de crédit ne comprennent pas les montants liés aux engagements inutilisés qui sont présentés dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(3) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Le tableau suivant présente l'exposition au risque de crédit des engagements hors bilan au 30 avril 2022 et au 31 octobre 2021 selon la qualité du crédit et la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

	Au 30 avril 2022				Au 31 octobre 2021			
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
<b>Engagements hors bilan <sup>(1)</sup></b>								
<b>Particuliers</b>								
Excellent	17 125	29	–	17 154	17 053	72	–	17 125
Bon	3 844	271	–	4 115	3 750	323	–	4 073
Satisfaisant	1 171	235	–	1 406	1 085	229	–	1 314
À signaler	241	64	–	305	197	57	–	254
Faible	14	14	–	28	16	13	–	29
Défaut	–	–	1	1	–	–	3	3
<b>Autres que particuliers</b>								
Excellent	13 902	–	–	13 902	14 097	–	–	14 097
Bon	17 456	7	–	17 463	17 497	2	–	17 499
Satisfaisant	6 678	2 744	–	9 422	7 575	2 377	–	9 952
À signaler	11	323	–	334	14	336	–	350
Faible	1	54	–	55	5	38	–	43
Défaut	–	–	4	4	–	–	3	3
Approche NI avancée	60 443	3 741	5	64 189	61 289	3 447	6	64 742
Approche standardisée	14 989	–	–	14 989	14 872	–	1	14 873
Exposition totale	75 432	3 741	5	79 178	76 161	3 447	7	79 615
Provisions pour pertes de crédit	87	44	–	131	104	58	–	162
<b>Exposition totale, déduction faite des provisions</b>	<b>75 345</b>	<b>3 697</b>	<b>5</b>	<b>79 047</b>	<b>76 057</b>	<b>3 389</b>	<b>7</b>	<b>79 453</b>

(1) Correspondent aux lettres de garantie et lettres de crédit documentaire, aux engagements inutilisés et aux facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit.

## Prêts en souffrance mais non dépréciés <sup>(1)</sup>

	Au 30 avril 2022				Au 31 octobre 2021			
	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers	Créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(2)</sup>	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers	Créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(2)</sup>
En souffrance mais non dépréciés								
De 31 à 60 jours	43	63	18	6	48	71	20	24
De 61 à 90 jours	26	26	9	14	18	21	9	13
Plus de 90 jours <sup>(3)</sup>	–	–	22	–	–	–	21	–
	69	89	49	20	66	92	50	37

(1) Les prêts en souffrance de moins de 31 jours ne sont pas présentés étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme en souffrance sur le plan administratif.

(2) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(3) Tous les prêts en souffrance de plus de 90 jours, à l'exception des créances sur cartes de crédit, sont considérés comme étant dépréciés (phase 3).

## Prêts dépréciés

	Au 30 avril 2022			Au 31 octobre 2021		
	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets	Bruts	Provisions pour pertes de crédit	Nets
<b>Prêts – Phase 3</b>						
Hypothécaires résidentiels	177	39	138	139	29	110
Aux particuliers	120	65	55	116	63	53
Créances sur cartes de crédit <sup>(1)</sup>	–	–	–	–	–	–
Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(2)</sup>	314	214	100	407	287	120
	611	318	293	662	379	283
<b>Prêts – DAC</b>	<b>376</b>	<b>(81)</b>	<b>457</b>	<b>464</b>	<b>(89)</b>	<b>553</b>
	987	237	750	1 126	290	836

(1) Les créances sur cartes de crédit sont considérées comme étant dépréciées, au plus tard, lorsqu'un paiement est en souffrance depuis 180 jours et elles sont radiées simultanément.

(2) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

## Note 5 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

### Provisions pour pertes de crédit

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit par rubrique du bilan consolidé et par type d'engagements hors bilan.

	Trimestre terminé le 30 avril 2022					Provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2022
	Provisions pour pertes de crédit au 31 janvier 2022	Dotations aux pertes de crédit	Radiations <sup>(1)</sup>	Dispositions	Recouvrements et autres	
<b>Bilan</b>						
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b> <sup>(2)(3)</sup>	7	(2)	–	–	–	5
<b>Valeurs mobilières</b> <sup>(3)</sup>						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global <sup>(4)</sup>	1	–	–	–	–	1
Au coût amorti <sup>(2)</sup>	5	1	–	–	–	6
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b> <sup>(2)(3)</sup>	–	–	–	–	–	–
<b>Prêts</b> <sup>(5)</sup>						
Hypothécaires résidentiels	80	1	(1)	–	1	81
Aux particuliers	212	11	(12)	–	4	215
Créances sur cartes de crédit	124	8	(15)	–	5	122
Aux entreprises et aux administrations publiques	451	10	(14)	–	1	448
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	61	(12)	–	–	–	49
	928	18	(42)	–	11	915
<b>Autres actifs</b> <sup>(2)(3)</sup>	–	–	–	–	–	–
<b>Engagements hors bilan</b> <sup>(6)</sup>						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	10	1	–	–	–	11
Engagements inutilisés	130	(15)	–	–	–	115
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	5	–	–	–	–	5
	145	(14)	–	–	–	131
	1 086	3	(42)	–	11	1 058

	Trimestre terminé le 30 avril 2021					Provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2021
	Provisions pour pertes de crédit au 31 janvier 2021	Dotations aux pertes de crédit	Radiations <sup>(1)</sup>	Dispositions	Recouvrements et autres	
<b>Bilan</b>						
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b> <sup>(2)(3)</sup>	6	(1)	–	–	–	5
<b>Valeurs mobilières</b> <sup>(3)</sup>						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global <sup>(4)</sup>	2	(1)	–	–	–	1
Au coût amorti <sup>(2)</sup>	1	–	–	–	–	1
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b> <sup>(2)(3)</sup>	–	–	–	–	–	–
<b>Prêts</b> <sup>(5)</sup>						
Hypothécaires résidentiels	71	10	(2)	–	–	79
Aux particuliers	276	(5)	(20)	(7)	2	246
Créances sur cartes de crédit	171	(4)	(16)	–	4	155
Aux entreprises et aux administrations publiques	542	12	(10)	–	(1)	543
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	89	2	–	–	–	91
	1 149	15	(48)	(7)	5	1 114
<b>Autres actifs</b> <sup>(2)(3)</sup>	–	–	–	–	–	–
<b>Engagements hors bilan</b> <sup>(6)</sup>						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	15	(4)	–	–	–	11
Engagements inutilisés	177	(4)	–	–	–	173
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	4	–	–	–	–	4
	196	(8)	–	–	–	188
	1 354	5	(48)	(7)	5	1 309

(1) L'encours contractuel des actifs financiers qui ont été radiés au cours du trimestre terminé le 30 avril 2022 et qui font encore l'objet de mesures d'exécution est de 25 M\$ (29 M\$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2021).

(2) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées en déduction de l'actif financier dans le bilan consolidé.

(3) Aux 30 avril 2022 et 2021, ces actifs financiers sont principalement classés dans la phase 1 avec une qualité du crédit majoritairement dans la catégorie « Excellent ».

(4) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres éléments cumulés du résultat global* du bilan consolidé.

(5) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Provisions pour pertes de crédit* du bilan consolidé.

(6) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

	Semestre terminé le 30 avril 2022					Provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2022
	Provisions pour pertes de crédit au 31 octobre 2021	Dotations aux pertes de crédit	Radiations <sup>(1)</sup>	Dispositions	Recouvrements et autres	
<b>Bilan</b>						
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b> <sup>(2) (3)</sup>	5	–	–	–	–	5
<b>Valeurs mobilières</b> <sup>(3)</sup>						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global <sup>(4)</sup>	1	–	–	–	–	1
Au coût amorti <sup>(2)</sup>	3	3	–	–	–	6
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b> <sup>(2) (3)</sup>	–	–	–	–	–	–
<b>Prêts</b> <sup>(5)</sup>						
Hypothécaires résidentiels	71	11	(2)	–	1	81
Aux particuliers	202	26	(23)	–	10	215
Créances sur cartes de crédit	122	21	(30)	–	9	122
Aux entreprises et aux administrations publiques	515	10	(81)	–	4	448
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	88	(39)	–	–	–	49
	998	29	(136)	–	24	915
<b>Autres actifs</b> <sup>(2) (3)</sup>	–	–	–	–	–	–
<b>Engagements hors bilan</b> <sup>(6)</sup>						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	13	(2)	–	–	–	11
Engagements inutilisés	143	(28)	–	–	–	115
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	6	(1)	–	–	–	5
	162	(31)	–	–	–	131
	1 169	1	(136)	–	24	1 058

	Semestre terminé le 30 avril 2021					Provisions pour pertes de crédit au 30 avril 2021
	Provisions pour pertes de crédit au 31 octobre 2020	Dotations aux pertes de crédit	Radiations <sup>(1)</sup>	Dispositions	Recouvrements et autres	
<b>Bilan</b>						
<b>Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières</b> <sup>(2) (3)</sup>	5	–	–	–	–	5
<b>Valeurs mobilières</b> <sup>(3)</sup>						
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global <sup>(4)</sup>	3	(2)	–	–	–	1
Au coût amorti <sup>(2)</sup>	1	–	–	–	–	1
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées</b> <sup>(2) (3)</sup>	–	–	–	–	–	–
<b>Prêts</b> <sup>(5)</sup>						
Hypothécaires résidentiels	65	18	(3)	–	(1)	79
Aux particuliers	298	2	(44)	(14)	4	246
Créances sur cartes de crédit	169	8	(31)	–	9	155
Aux entreprises et aux administrations publiques	533	50	(37)	–	(3)	543
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	93	(2)	–	–	–	91
	1 158	76	(115)	(14)	9	1 114
<b>Autres actifs</b> <sup>(2) (3)</sup>	–	–	–	–	–	–
<b>Engagements hors bilan</b> <sup>(6)</sup>						
Lettres de garantie et lettres de crédit documentaire	15	(4)	–	–	–	11
Engagements inutilisés	157	16	–	–	–	173
Facilités de garantie de liquidité et de rehaussement de crédit	4	–	–	–	–	4
	176	12	–	–	–	188
	1 343	86	(115)	(14)	9	1 309

(1) L'encours contractuel des actifs financiers qui ont été radiés au cours du semestre terminé le 30 avril 2022 et qui font encore l'objet de mesures d'exécution est de 47 M\$ (58 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2021).

(2) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées en déduction de l'actif financier dans le bilan consolidé.

(3) Aux 30 avril 2022 et 2021, ces actifs financiers sont principalement classés dans la phase 1 avec une qualité du crédit majoritairement dans la catégorie « Excellent ».

(4) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres éléments cumulés du résultat global* du bilan consolidé.

(5) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Provisions pour pertes de crédit* du bilan consolidé.

(6) Les provisions pour pertes de crédit sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

## Note 5 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des provisions pour pertes de crédit pour chaque catégorie de prêts au coût amorti selon la phase de dépréciation pour les pertes de crédit attendues.

	Trimestre terminé le 30 avril 2022					Trimestre terminé le 30 avril 2021				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC <sup>(1)</sup>		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC <sup>(1)</sup>	
<b>Hypothécaires résidentiels</b>										
Solde au début	40	63	34	(57)	80	60	28	31	(48)	71
Créations ou acquisitions	4	–	–	–	4	3	–	–	–	3
Transferts <sup>(2)</sup> :										
Vers la phase 1	7	(6)	(1)	–	–	4	(3)	(1)	–	–
Vers la phase 2	(1)	1	–	–	–	(1)	1	–	–	–
Vers la phase 3	–	–	–	–	–	–	(1)	1	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes <sup>(3)</sup>	(5)	(1)	6	(1)	(1)	3	3	1	1	8
Décomptabilisation <sup>(4)</sup>	(1)	(1)	–	–	(2)	(1)	–	–	–	(1)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	4	(7)	5	(1)	1	8	–	1	1	10
Radiations	–	–	(1)	–	(1)	–	–	(2)	–	(2)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	1	–	1	–	–	1	–	1
Variations des taux de change et autres	–	1	–	(1)	–	(2)	–	(1)	2	(1)
<b>Solde à la fin</b>	<b>44</b>	<b>57</b>	<b>39</b>	<b>(59)</b>	<b>81</b>	<b>66</b>	<b>28</b>	<b>30</b>	<b>(45)</b>	<b>79</b>
Comprend :										
Montants utilisés	44	57	39	(59)	81	66	28	30	(45)	79
Engagements inutilisés <sup>(5)</sup>	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Aux particuliers</b>										
Solde au début	70	111	63	(25)	219	80	138	69	(6)	281
Créations ou acquisitions	12	–	–	–	12	8	–	–	–	8
Transferts <sup>(2)</sup> :										
Vers la phase 1	13	(12)	(1)	–	–	15	(13)	(2)	–	–
Vers la phase 2	(3)	4	(1)	–	–	(3)	3	–	–	–
Vers la phase 3	–	(7)	7	–	–	–	(8)	8	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes <sup>(3)</sup>	(19)	16	5	3	5	(21)	10	4	1	(6)
Décomptabilisation <sup>(4)</sup>	(2)	(4)	–	–	(6)	(3)	(3)	(1)	–	(7)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	1	(3)	10	3	11	(4)	(11)	9	1	(5)
Radiations	–	–	(12)	–	(12)	–	–	(20)	–	(20)
Dispositions	–	–	–	–	–	(2)	(5)	–	–	(7)
Recouvrements	–	–	5	–	5	–	–	5	–	5
Variations des taux de change et autres	(1)	1	(1)	–	(1)	(2)	(1)	–	–	(3)
<b>Solde à la fin</b>	<b>70</b>	<b>109</b>	<b>65</b>	<b>(22)</b>	<b>222</b>	<b>72</b>	<b>121</b>	<b>63</b>	<b>(5)</b>	<b>251</b>
Comprend :										
Montants utilisés	67	105	65	(22)	215	70	118	63	(5)	246
Engagements inutilisés <sup>(5)</sup>	3	4	–	–	7	2	3	–	–	5

- (1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le trimestre terminé le 30 avril 2022 est de 4 M\$ (aucun prêt DAC n'avait été acquis au cours du trimestre terminé le 30 avril 2021). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.
- (2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.
- (3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.
- (4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).
- (5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

	Trimestre terminé le 30 avril 2022					Trimestre terminé le 30 avril 2021				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC <sup>(1)</sup>		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC <sup>(1)</sup>	
<b>Créances sur cartes de crédit</b>										
Solde au début	55	103	–	–	158	72	134	–	–	206
Créations ou acquisitions	3	–	–	–	3	2	–	–	–	2
Transferts <sup>(2)</sup> :										
Vers la phase 1	21	(21)	–	–	–	21	(21)	–	–	–
Vers la phase 2	(4)	4	–	–	–	(4)	4	–	–	–
Vers la phase 3	–	(6)	6	–	–	–	(8)	8	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes <sup>(3)</sup>	(20)	23	4	–	7	(22)	17	4	–	(1)
Décomptabilisation <sup>(4)</sup>	–	(1)	–	–	(1)	–	(1)	–	–	(1)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	–	(1)	10	–	9	(3)	(9)	12	–	–
Radiations	–	–	(15)	–	(15)	–	–	(16)	–	(16)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	5	–	5	–	–	4	–	4
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Solde à la fin</b>	<b>55</b>	<b>102</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>157</b>	<b>69</b>	<b>125</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>194</b>
Comprend :										
Montants utilisés	33	89	–	–	122	42	113	–	–	155
Engagements inutilisés <sup>(5)</sup>	22	13	–	–	35	27	12	–	–	39
<b>Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(6)</sup></b>										
Solde au début	175	202	224	–	601	209	302	257	–	768
Créations ou acquisitions	14	–	–	–	14	25	–	–	–	25
Transferts <sup>(2)</sup> :										
Vers la phase 1	12	(12)	–	–	–	15	(15)	–	–	–
Vers la phase 2	(4)	5	(1)	–	–	(6)	7	(1)	–	–
Vers la phase 3	–	–	–	–	–	–	(11)	11	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes <sup>(3)</sup>	(22)	(2)	6	–	(18)	(50)	14	34	–	(2)
Décomptabilisation <sup>(4)</sup>	(9)	(3)	(2)	–	(14)	(8)	(8)	(1)	–	(17)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	(9)	(12)	3	–	(18)	(24)	(13)	43	–	6
Radiations	–	–	(14)	–	(14)	–	–	(10)	–	(10)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	1	–	1	–	–	1	–	1
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	–	–	(2)	–	(2)
<b>Solde à la fin</b>	<b>166</b>	<b>190</b>	<b>214</b>	<b>–</b>	<b>570</b>	<b>185</b>	<b>289</b>	<b>289</b>	<b>–</b>	<b>763</b>
Comprend :										
Montants utilisés	115	168	214	–	497	116	229	289	–	634
Engagements inutilisés <sup>(5)</sup>	51	22	–	–	73	69	60	–	–	129
<b>Total des provisions pour pertes de crédit à la fin <sup>(7)</sup></b>	<b>335</b>	<b>458</b>	<b>318</b>	<b>(81)</b>	<b>1 030</b>	<b>392</b>	<b>563</b>	<b>382</b>	<b>(50)</b>	<b>1 287</b>
Comprend :										
Montants utilisés	259	419	318	(81)	915	294	488	382	(50)	1 114
Engagements inutilisés <sup>(5)</sup>	76	39	–	–	115	98	75	–	–	173

(1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le trimestre terminé le 30 avril 2022 est de 4 M\$ (aucun prêt DAC n'avait été acquis au cours du trimestre terminé le 30 avril 2021). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(6) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(7) Excluant les provisions pour pertes de crédit sur les autres actifs financiers au coût amorti et sur les engagements hors bilan autres que les engagements inutilisés.

Note 5 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

	Semestre terminé le 30 avril 2022					Semestre terminé le 30 avril 2021				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC <sup>(1)</sup>		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC <sup>(1)</sup>	
<b>Hypothécaires résidentiels</b>										
Solde au début	50	52	29	(60)	71	63	23	35	(56)	65
Créations ou acquisitions	9	-	-	-	9	5	-	-	-	5
Transferts <sup>(2)</sup> :										
Vers la phase 1	10	(9)	(1)	-	-	12	(7)	(5)	-	-
Vers la phase 2	(2)	2	-	-	-	(2)	2	-	-	-
Vers la phase 3	-	-	-	-	-	-	(1)	1	-	-
Réévaluation nette des provisions pour pertes <sup>(3)</sup>	(23)	13	12	3	5	(7)	12	3	7	15
Décomptabilisation <sup>(4)</sup>	(1)	(2)	-	-	(3)	(1)	(1)	-	-	(2)
Changements de modèles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dotations aux pertes de crédit	(7)	4	11	3	11	7	5	(1)	7	18
Radiations	-	-	(2)	-	(2)	-	-	(3)	-	(3)
Dispositions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Recouvrements	-	-	1	-	1	-	-	2	-	2
Variations des taux de change et autres	1	1	-	(2)	-	(4)	-	(3)	4	(3)
<b>Solde à la fin</b>	<b>44</b>	<b>57</b>	<b>39</b>	<b>(59)</b>	<b>81</b>	<b>66</b>	<b>28</b>	<b>30</b>	<b>(45)</b>	<b>79</b>
Comprend :										
Montants utilisés	44	57	39	(59)	81	66	28	30	(45)	79
Engagements inutilisés <sup>(5)</sup>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Aux particuliers</b>										
Solde au début	73	103	63	(29)	210	89	148	76	(10)	303
Créations ou acquisitions	24	-	-	-	24	16	-	-	-	16
Transferts <sup>(2)</sup> :										
Vers la phase 1	31	(28)	(3)	-	-	41	(36)	(5)	-	-
Vers la phase 2	(6)	7	(1)	-	-	(6)	7	(1)	-	-
Vers la phase 3	-	(13)	13	-	-	-	(16)	16	-	-
Réévaluation nette des provisions pour pertes <sup>(3)</sup>	(45)	39	8	7	9	(51)	33	13	5	-
Décomptabilisation <sup>(4)</sup>	(5)	(8)	(1)	-	(14)	(6)	(7)	(1)	-	(14)
Changements de modèles	(2)	8	-	-	6	-	-	-	-	-
Dotations aux pertes de crédit	(3)	5	16	7	25	(6)	(19)	22	5	2
Radiations	-	-	(23)	-	(23)	-	-	(44)	-	(44)
Dispositions	-	-	-	-	-	(8)	(6)	-	-	(14)
Recouvrements	-	-	10	-	10	-	-	10	-	10
Variations des taux de change et autres	-	1	(1)	-	-	(3)	(2)	(1)	-	(6)
<b>Solde à la fin</b>	<b>70</b>	<b>109</b>	<b>65</b>	<b>(22)</b>	<b>222</b>	<b>72</b>	<b>121</b>	<b>63</b>	<b>(5)</b>	<b>251</b>
Comprend :										
Montants utilisés	67	105	65	(22)	215	70	118	63	(5)	246
Engagements inutilisés <sup>(5)</sup>	3	4	-	-	7	2	3	-	-	5

- (1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le semestre terminé le 30 avril 2022 est de 9 M\$ (aucun prêt DAC n'avait été acquis au cours du semestre terminé le 30 avril 2021). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.
- (2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.
- (3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.
- (4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).
- (5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

	Semestre terminé le 30 avril 2022					Semestre terminé le 30 avril 2021				
	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés		Provisions pour pertes de crédit sur prêts dépréciés		Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC <sup>(1)</sup>		Phase 1	Phase 2	Phase 3	DAC <sup>(1)</sup>	
<b>Créances sur cartes de crédit</b>										
Solde au début	57	101	–	–	158	68	137	–	–	205
Créations ou acquisitions	6	–	–	–	6	4	–	–	–	4
Transferts <sup>(2)</sup> :										
Vers la phase 1	43	(43)	–	–	–	50	(50)	–	–	–
Vers la phase 2	(9)	9	–	–	–	(7)	7	–	–	–
Vers la phase 3	–	(11)	11	–	–	–	(15)	15	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes <sup>(3)</sup>	(41)	47	10	–	16	(45)	47	7	–	9
Décomptabilisation <sup>(4)</sup>	(1)	(1)	–	–	(2)	(1)	(1)	–	–	(2)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	(2)	1	21	–	20	1	(12)	22	–	11
Radiations	–	–	(30)	–	(30)	–	–	(31)	–	(31)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	9	–	9	–	–	9	–	9
Variations des taux de change et autres	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
<b>Solde à la fin</b>	<b>55</b>	<b>102</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>157</b>	<b>69</b>	<b>125</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>194</b>
Comprend :										
Montants utilisés	33	89	–	–	122	42	113	–	–	155
Engagements inutilisés <sup>(5)</sup>	22	13	–	–	35	27	12	–	–	39
<b>Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(6)</sup></b>										
Solde au début	177	238	287	–	702	214	287	241	–	742
Créations ou acquisitions	36	–	–	–	36	54	–	–	–	54
Transferts <sup>(2)</sup> :										
Vers la phase 1	40	(40)	–	–	–	21	(20)	(1)	–	–
Vers la phase 2	(12)	14	(2)	–	–	(30)	32	(2)	–	–
Vers la phase 3	–	(1)	1	–	–	–	(16)	16	–	–
Réévaluation nette des provisions pour pertes <sup>(3)</sup>	(57)	(4)	7	–	(54)	(60)	20	78	–	38
Décomptabilisation <sup>(4)</sup>	(18)	(17)	(2)	–	(37)	(14)	(13)	(4)	–	(31)
Changements de modèles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Dotations aux pertes de crédit	(11)	(48)	4	–	(55)	(29)	3	87	–	61
Radiations	–	–	(81)	–	(81)	–	–	(37)	–	(37)
Dispositions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	–	–	2	–	2	–	–	2	–	2
Variations des taux de change et autres	–	–	2	–	2	–	(1)	(4)	–	(5)
<b>Solde à la fin</b>	<b>166</b>	<b>190</b>	<b>214</b>	<b>–</b>	<b>570</b>	<b>185</b>	<b>289</b>	<b>289</b>	<b>–</b>	<b>763</b>
Comprend :										
Montants utilisés	115	168	214	–	497	116	229	289	–	634
Engagements inutilisés <sup>(5)</sup>	51	22	–	–	73	69	60	–	–	129
<b>Total des provisions pour pertes de crédit à la fin <sup>(7)</sup></b>	<b>335</b>	<b>458</b>	<b>318</b>	<b>(81)</b>	<b>1 030</b>	<b>392</b>	<b>563</b>	<b>382</b>	<b>(50)</b>	<b>1 287</b>
Comprend :										
Montants utilisés	259	419	318	(81)	915	294	488	382	(50)	1 114
Engagements inutilisés <sup>(5)</sup>	76	39	–	–	115	98	75	–	–	173

(1) Le montant total non actualisé des pertes de crédit attendues initialement à l'égard des prêts DAC acquis durant le semestre terminé le 30 avril 2022 est de 9 M\$ (aucun prêt DAC n'avait été acquis au cours du semestre terminé le 30 avril 2021). Le montant des pertes de crédit attendues reflété dans le prix d'acquisition a été actualisé.

(2) Correspondent aux transferts entre les phases qui sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu.

(3) Inclut la réévaluation nette des provisions pour pertes (après transferts) attribuable principalement aux changements de volumes et de qualité du crédit des prêts existants, ainsi qu'aux changements de paramètres de risque.

(4) Correspond à la diminution des provisions pour pertes attribuable aux remboursements complets de prêts (excluant les radiations et les dispositions).

(5) Les provisions pour pertes de crédit sur les engagements inutilisés sont présentées dans les *Autres passifs* du bilan consolidé.

(6) Incluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

(7) Excluant les provisions pour pertes de crédit sur les autres actifs financiers au coût amorti et sur les engagements hors bilan autres que les engagements inutilisés.

## Note 5 – Prêts et provisions pour pertes de crédit (suite)

### Principaux facteurs macroéconomiques

Les tableaux suivants présentent les principaux facteurs macroéconomiques utilisés lors de l'estimation des provisions pour pertes de crédit sur les prêts. Pour chacun des scénarios, soit le scénario de base, le scénario optimiste et le scénario pessimiste, la moyenne des valeurs des 12 prochains mois (utilisée pour le calcul des pertes de crédit de la phase 1) et la moyenne des valeurs de la période restante prévue (utilisée pour le calcul des pertes de crédit de la phase 2) du facteur macroéconomique sont présentées.

	Au 30 avril 2022					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue
<b>Facteurs macroéconomiques <sup>(1)</sup></b>						
Croissance du PIB <sup>(2)</sup>	2,4 %	1,5 %	2,9 %	1,7 %	(5,3) %	3,2 %
Taux de chômage	5,3 %	5,5 %	5,1 %	4,6 %	8,0 %	6,6 %
Croissance de l'indice des prix des logements <sup>(2)</sup>	2,0 %	0,2 %	4,0 %	1,9 %	(11,5) %	1,2 %
Écart de taux BBB <sup>(3)</sup>	1,8 %	2,0 %	1,7 %	1,7 %	3,0 %	2,2 %
Croissance du S&P/TSX <sup>(2) (4)</sup>	7,0 %	1,8 %	12,2 %	2,6 %	(25,6) %	5,5 %
Prix du pétrole WTI <sup>(5)</sup> (en \$ US par baril)	96	79	104	99	45	52

	Au 31 octobre 2021					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue	12 prochains mois	Période restante prévue
<b>Facteurs macroéconomiques <sup>(1)</sup></b>						
Croissance du PIB <sup>(2)</sup>	4,2 %	1,6 %	4,7 %	1,9 %	(5,5) %	3,7 %
Taux de chômage	6,6 %	6,3 %	6,3 %	5,6 %	9,5 %	7,8 %
Croissance de l'indice des prix des logements <sup>(2)</sup>	2,0 %	0,2 %	4,0 %	1,9 %	(11,5) %	1,2 %
Écart de taux BBB <sup>(3)</sup>	1,7 %	1,9 %	1,6 %	1,7 %	3,1 %	2,2 %
Croissance du S&P/TSX <sup>(2) (4)</sup>	4,8 %	2,1 %	8,6 %	3,1 %	(25,6) %	5,5 %
Prix du pétrole WTI <sup>(5)</sup> (en \$ US par baril)	70	65	77	77	35	34

- (1) Tous les facteurs macroéconomiques sont basés sur l'économie du Canada, sauf indication contraire.  
(2) Le taux de croissance est annualisé.  
(3) Rendement des obligations de sociétés notées BBB, moins le rendement du taux des obligations du gouvernement du Canada à échéance 10 ans.  
(4) Indice boursier principal au Canada.  
(5) Indice *West Texas Intermediate* (WTI) couramment utilisé comme référence du prix du pétrole.

Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour le portefeuille de crédit aux particuliers sont le taux de chômage et la croissance de l'indice des prix des logements, pour l'économie du Canada ou du Québec. Les principaux facteurs macroéconomiques utilisés pour le portefeuille de crédit aux entreprises et aux administrations publiques sont le taux de chômage, l'écart de taux des obligations de sociétés notées BBB, la croissance du S&P/TSX et le prix du pétrole WTI. Une augmentation du taux de chômage ou de l'écart de taux des obligations de sociétés notées BBB entraînera généralement une hausse des provisions pour pertes de crédit, alors qu'une augmentation des autres facteurs macroéconomiques (le PIB, le S&P/TSX, l'indice des prix des logements et le prix du pétrole WTI) entraînera généralement une baisse des provisions pour pertes de crédit.

Au cours du semestre terminé le 30 avril 2022, les perspectives macroéconomiques ont évolué.

Dans le scénario de base, l'économie mondiale est confrontée à de nombreux défis pour 2022 avec les risques de résurgence de la COVID-19, les problèmes de chaîne d'approvisionnement, les pressions inflationnistes et la tendance à la normalisation des taux d'intérêt par les banques centrales. À cela s'ajoute l'incertitude géopolitique. L'économie canadienne reste tout de même bien positionnée, les consommateurs ayant accumulé une épargne excédentaire importante dans un contexte de plein emploi. La vigueur du secteur des ressources naturelles pourrait également compenser une partie du choc sur la consommation des hausses de taux d'intérêt à venir. Le taux de chômage se situe à 5,2 % après 12 mois, ce qui est en-dessous de son niveau d'avant la récession (5,7 %). La progression des prix des logements ralentit pour s'établir à 2,0 % sur un an. Le S&P/TSX se situe à 22 800 points après un an et le pétrole à 93 \$ US.

Dans le scénario optimiste, l'économie surprend à la hausse, le marché du travail continuant de s'améliorer. Une résolution rapide du conflit en Ukraine renforce la confiance et apporte un certain soutien. Les gouvernements maintiennent un stimulus budgétaire important au Canada et aux États-Unis, ce qui favorise une reprise encore plus forte. Les dépenses de consommation surprennent à la hausse en raison de l'épargne excédentaire accumulée depuis le début de la pandémie. L'inflation est de nouveau maîtrisée avec une normalisation des chaînes d'approvisionnement sans resserrement significatif de la politique monétaire. Après un an, le taux de chômage du scénario est plus favorable que dans le scénario de base (3 dixièmes plus bas). Les prix des logements augmentent de 4,0 %, le S&P/TSX se situe à 23 900 points après un an et le pétrole à 104 \$ US.

Dans le scénario pessimiste, les problèmes de la chaîne d'approvisionnement persistent et la Chine connaît des blocages. La situation en Ukraine se détériore considérablement, ce qui perturbe les marchés agricoles mondiaux, et plusieurs pays enregistrent une chute de leur activité économique. En outre, les banques centrales ont sous-estimé l'impact de la hausse des taux d'intérêt dans un contexte de choc d'offre persistant. Compte tenu des contraintes budgétaires, les gouvernements ne peuvent maintenir leur soutien aux ménages et aux entreprises. La contraction de l'économie pousse le taux de chômage à 8,8 % après 12 mois. Les prix des logements se contractent de façon importante. Après un an, le S&P/TSX se situe à 15 850 points et le pétrole à 37 \$ US.

En raison de l'incertitude liée aux principales données d'entrée utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit, la Banque a exercé un jugement expert en matière de crédit pour ajuster les résultats de la modélisation des pertes de crédit attendues.

## Analyse de sensibilité des provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés

### Scénarios

Le tableau suivant présente une comparaison du solde des provisions pour pertes de crédit sur les prêts non dépréciés (phases 1 et 2) de la Banque au 30 avril 2022, c'est-à-dire avec une pondération probabiliste des trois scénarios, avec les provisions pour pertes de crédit résultant des simulations comme si chaque scénario avait été pondéré à 100 %.

	Provisions pour pertes de crédit sur prêts non dépréciés
<b>Solde au 30 avril 2022</b>	<b>793</b>
<b>Simulations</b>	
Scénario optimiste à 100 %	586
Scénario de base à 100 %	632
Scénario pessimiste à 100 %	1 115

## Note 6 – Actifs financiers transférés mais non décomptabilisés

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions dans lesquelles elle transfère directement à des tierces parties, notamment des entités structurées, des actifs financiers tels que des valeurs mobilières ou des prêts. Les modalités de certaines de ces transactions prévoient que la Banque conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés à ces actifs financiers. Les risques comprennent les risques de crédit, de taux d'intérêt, de change, de remboursement anticipé et d'autres risques de prix, alors que les avantages comprennent les flux de revenus associés aux actifs financiers. Par conséquent, ces actifs financiers ne sont pas décomptabilisés et ces transactions sont traitées comme des emprunts assortis de garanties ou des emprunts garantis. Pour de plus amples renseignements sur la nature de ces transactions, se reporter à la note 8 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

Le tableau ci-dessous fournit des informations supplémentaires sur la nature des actifs financiers transférés qui ne remplissent pas les critères de décomptabilisation et de leurs passifs correspondants.

	Au 30 avril 2022	Au 31 octobre 2021
<b>Valeur comptable des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés</b>		
Valeurs mobilières <sup>(1)</sup>	68 538	68 296
Prêts hypothécaires résidentiels	22 431	22 413
	<b>90 969</b>	<b>90 709</b>
<b>Valeur comptable des passifs associés <sup>(2)</sup></b>	<b>47 416</b>	<b>40 779</b>
<b>Juste valeur des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés</b>		
Valeurs mobilières <sup>(1)</sup>	68 538	68 296
Prêts hypothécaires résidentiels	21 474	22 249
	<b>90 012</b>	<b>90 545</b>
<b>Juste valeur des passifs associés <sup>(2)</sup></b>	<b>46 809</b>	<b>40 731</b>

(1) Le montant relatif aux valeurs mobilières prêtées représente le montant maximal des valeurs mobilières de la Banque pouvant être prêtées. Pour les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat, le montant inclut les actifs de la Banque ainsi que ceux de tierces parties, et exclut les billets de dépôt au porteur émis par la Banque et les obligations sécurisées émises par la Banque.

(2) Les passifs associés comprennent les passifs relatifs à des créances cédées et les engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat avant l'incidence de compensation pour un montant de 3 384 M\$ au 30 avril 2022 (3 367 M\$ au 31 octobre 2021), excluant les conventions de rachat garanties par les billets de dépôt au porteur émis par la Banque et les obligations sécurisées émises par la Banque. Les passifs relatifs aux valeurs mobilières prêtées ne sont pas inclus, car la Banque peut prêter ses propres actifs financiers et ceux de tierces parties. La valeur comptable et la juste valeur des passifs relatifs aux valeurs mobilières prêtées se chiffrent à 9 410 M\$ avant l'incidence de compensation pour un montant de 4 502 M\$ au 30 avril 2022 (7 993 M\$ avant l'incidence de compensation pour un montant de 4 333 M\$ au 31 octobre 2021).

Le tableau ci-dessous précise la nature des transactions relativement aux actifs financiers transférés mais non décomptabilisés.

	Au 30 avril 2022	Au 31 octobre 2021
<b>Valeur comptable des actifs financiers transférés mais non décomptabilisés</b>		
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés et autres valeurs mobilières vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation	23 828	24 034
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	25 076	17 553
Valeurs mobilières prêtées	42 065	49 122
	<b>90 969</b>	<b>90 709</b>

## Note 7 – Autres actifs

	Au 30 avril 2022	Au 31 octobre 2021
Débiteurs, frais payés d'avance et autres éléments	2 162	1 228
Intérêts et dividendes à recevoir	697	696
Créances de clients, de négociants et de courtiers	1 300	988
Actif au titre des prestations définies	898	691
Actifs d'impôt différé	190	354
Actifs d'impôt exigible	459	445
Actifs au titre des cessions en réassurance	13	28
Actifs d'assurance	80	38
	<b>5 799</b>	<b>4 468</b>

## Note 8 – Dépôts

	Au 30 avril 2022			Au 31 octobre 2021	
	À vue <sup>(1)</sup>	Avec préavis <sup>(2)</sup>	À terme fixe <sup>(3)</sup>	Total	Total
Particuliers	6 172	37 122	28 532	71 826	70 076
Entreprises et administrations publiques	60 656	32 788	76 258	169 702	167 870
Institutions de dépôts	2 863	533	1 760	5 156	2 992
	<b>69 691</b>	<b>70 443</b>	<b>106 550</b>	<b>246 684</b>	<b>240 938</b>

(1) Les dépôts à vue sont les dépôts pour lesquels la Banque n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait et sont constitués essentiellement de dépôts dans les comptes de chèques.

(2) Les dépôts avec préavis sont les dépôts pour lesquels la Banque peut légalement exiger un préavis de retrait et sont constitués principalement de dépôts dans les comptes d'épargne.

(3) Les dépôts à terme fixe sont les dépôts qui sont encaissables à une date précise et incluent les dépôts à terme, les certificats de placement garanti, les comptes et régimes d'épargne, les obligations sécurisées et d'autres instruments semblables.

La rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, les obligations sécurisées dont le solde s'élève à 10,6 G\$ au 30 avril 2022 (8,8 G\$ au 31 octobre 2021). Au cours du semestre terminé le 30 avril 2022, un montant de 1,0 milliard d'euros d'obligations sécurisées est venu à échéance et la Banque a émis un montant de 1,3 milliard d'euros ainsi qu'un montant de 1,5 G\$ US d'obligations sécurisées (270 M\$ US et 1,0 milliard d'euros d'obligations sécurisées venues à échéance et 500 millions d'euros d'obligations sécurisées émises au cours du semestre terminé le 30 avril 2021). Pour de plus amples renseignements sur les obligations sécurisées, se reporter à la note 27 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2021.

De plus, au 30 avril 2022, la rubrique *Dépôts – Entreprises et administrations publiques* comprend, entre autres, un montant de 14,8 G\$ (11,9 G\$ au 31 octobre 2021) au titre des dépôts faisant l'objet de règlements sur la conversion aux fins de la recapitalisation interne des banques publiés par le gouvernement du Canada. Ces règlements confèrent des pouvoirs à la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC), lui permettant notamment de convertir en actions ordinaires certaines actions et certains passifs admissibles de la Banque dans le cas où elle deviendrait non viable.

## Note 9 – Autres passifs

	Au 30 avril 2022	Au 31 octobre 2021
Créditeurs et charges à payer	1 912	2 469
Dettes de filiales envers des tiers	245	437
Intérêts et dividendes à payer	579	552
Obligations locatives	572	575
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	685	735
Passif au titre des prestations définies	118	143
Provisions pour pertes de crédit – engagements hors bilan (note 5)	131	162
Passifs d'impôt différé	16	10
Passifs d'impôt exigible	77	478
Passifs d'assurance	5	11
Autres éléments <sup>(1) (2) (3)</sup>	928	729
	<b>5 268</b>	<b>6 301</b>

(1) Au 30 avril 2022, les autres éléments incluent des provisions pour litiges de 10 M\$ (12 M\$ au 31 octobre 2021).

(2) Au 30 avril 2022, les autres éléments incluent des provisions pour contrats déficitaires de 33 M\$ (33 M\$ au 31 octobre 2021).

(3) Au 30 avril 2022, les autres éléments incluent le passif financier lié aux options de vente émises aux détenteurs de la participation ne donnant pas le contrôle dans Technologie Flinks inc. (Flinks) pour un montant de 27 M\$ (25 M\$ au 31 octobre 2021).

## Note 10 – Capital-actions et autres instruments de capitaux propres

### Rachat d'actions ordinaires

Le 10 décembre 2021, la Banque a débuté un programme d'offre publique de rachat à des fins d'annulation dans le cours normal de ses activités, visant jusqu'à concurrence de 7 000 000 actions ordinaires (représentant environ 2 % des actions ordinaires alors en circulation) au cours de la période de 12 mois se terminant au plus tard le 9 décembre 2022. Tout rachat effectué par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto se fait au cours du marché. Les actions ordinaires peuvent également être rachetées par d'autres moyens autorisés par la Bourse de Toronto et la réglementation applicable, y compris par des ententes privées ou des programmes de rachat d'actions conformément à toute dispense émise par les autorités réglementaires en valeurs mobilières. Un achat privé fait aux termes d'une dispense délivrée par une autorité réglementaire en valeurs mobilières se fera à escompte par rapport au cours du marché en vigueur. Les montants qui sont versés en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires sont imputés aux *Résultats non distribués*. Au cours du semestre terminé le 30 avril 2022, la Banque a effectué le rachat de 2 500 000 actions ordinaires au prix de 245 M\$, ce qui a réduit de 24 M\$ le *Capital-actions ordinaires* et de 221 M\$ les *Résultats non distribués*.

### Actions et autres instruments de capitaux propres en circulation

	Au 30 avril 2022		Au 31 octobre 2021	
	Nombre d'actions ou de BCRL <sup>(1)</sup>	Actions ou BCRL \$	Nombre d'actions ou de BCRL	Actions ou BCRL \$
<b>Actions privilégiées de premier rang</b>				
Série 30	14 000 000	350	14 000 000	350
Série 32	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 38	16 000 000	400	16 000 000	400
Série 40	12 000 000	300	12 000 000	300
Série 42	12 000 000	300	12 000 000	300
	<b>66 000 000</b>	<b>1 650</b>	<b>66 000 000</b>	<b>1 650</b>
<b>Autres instruments de capitaux propres</b>				
BCRL – Série 1	500 000	500	500 000	500
BCRL – Série 2	500 000	500	500 000	500
	<b>1 000 000</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>1 000</b>
<b>Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres</b>	<b>67 000 000</b>	<b>2 650</b>	<b>67 000 000</b>	<b>2 650</b>
<b>Actions ordinaires au début de l'exercice</b>	<b>337 912 283</b>	<b>3 160</b>	<b>335 997 660</b>	<b>3 057</b>
Émises au titre du régime d'options d'achat d'actions	1 015 276	52	1 930 033	104
Rachats d'actions ordinaires à des fins d'annulation	(2 500 000)	(24)	–	–
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation <sup>(2)</sup>	90 761	8	(14 432)	(1)
Autres	(5 527)	–	(978)	–
<b>Actions ordinaires à la fin de la période</b>	<b>336 512 793</b>	<b>3 196</b>	<b>337 912 283</b>	<b>3 160</b>

(1) Billets de capital à recours limité (BCRL).

(2) Au 30 avril 2022, 103 806 actions sont vendues à découvert à des fins de négociation représentant un montant de 9 M\$ (13 045 actions vendues à découvert à des fins de négociation représentant un montant de 1 M\$ au 31 octobre 2021).

## Dividendes déclarés et distributions sur les autres instruments de capitaux propres

	2022		Semestre terminé le 30 avril 2021	
	Dividendes ou intérêts \$	Dividendes par action	Dividendes ou intérêts \$	Dividendes par action
<b>Actions privilégiées de premier rang</b>				
Série 30	7	0,5031	7	0,5031
Série 32	6	0,4799	6	0,4799
Série 34	–	–	11	0,7000
Série 36	–	–	11	0,6750
Série 38	9	0,5563	9	0,5563
Série 40	7	0,5750	7	0,5750
Série 42	7	0,6188	7	0,6188
	<b>36</b>		<b>58</b>	
<b>Autres instruments de capitaux propres</b>				
BCRL – Série 1 <sup>(1)</sup>	10		10	
BCRL – Série 2 <sup>(2)</sup>	10		1	
	<b>20</b>		<b>11</b>	
<b>Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres</b>	<b>56</b>		<b>69</b>	
<b>Actions ordinaires</b>	<b>587</b>	<b>1,7400</b>	<b>479</b>	<b>1,4200</b>
	<b>643</b>		<b>548</b>	

(1) Les BCRL – Série 1 portent intérêt à un taux fixe de 4,30 % par année.

(2) Les BCRL – Série 2 portent intérêt à un taux fixe de 4,05 % par année.

### Note 11 – Informations sur le capital

La Banque ainsi que toutes les autres grandes banques canadiennes doivent maintenir des ratios minimaux de fonds propres établis par le BSIF, soit un ratio des fonds propres CET1 d'au moins 10,5 %, un ratio des fonds propres de catégorie 1 d'au moins 12,0 % et un ratio du total des fonds propres d'au moins 14,0 %. Tous ces ratios incluent une réserve de conservation des fonds propres de 2,5 % établie par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire et le BSIF, ainsi qu'une surcharge uniquement relative aux banques d'importance systémique intérieure (BISI) de 1,0 % et la réserve pour stabilité intérieure de 2,5 %. La réserve pour stabilité intérieure, dont le niveau varie entre 0 % et 2,5 % de l'actif pondéré en fonction des risques, est constituée exclusivement de fonds propres CET1. Une BISI qui ne respecte pas cette réserve n'est pas automatiquement contrainte de réduire ses distributions de fonds propres, mais doit fournir un plan de mesures correctives au BSIF. Le 10 décembre 2021, le BSIF a confirmé que le niveau de la réserve pour stabilité intérieure était maintenu à 2,5 %. Les banques doivent également respecter le plancher des fonds propres qui établit le seuil réglementaire des fonds propres selon l'approche standardisée de Bâle II. Si les exigences selon Bâle III sont inférieures à 70 % des exigences de fonds propres calculées selon Bâle II, l'écart est ajouté à l'actif pondéré en fonction des risques. Enfin, le BSIF exige que les banques canadiennes respectent un ratio de levier selon Bâle III d'au moins 3,0 %.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2021, le BSIF exige également des BISI qu'elles maintiennent un ratio de capacité totale d'absorption des pertes (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) fondé sur les risques d'au moins 24,0 % (incluant la réserve pour stabilité intérieure) de l'actif pondéré en fonction des risques et un ratio de levier TLAC d'au moins 6,75 %. Le TLAC vise à faire en sorte qu'une BISI dispose d'une capacité d'absorption des pertes suffisante pour soutenir sa recapitalisation interne dans le cas peu probable où elle deviendrait non viable.

Au cours du trimestre et du semestre terminés le 30 avril 2022, la Banque a respecté toutes les exigences réglementaires imposées par le BSIF en matière de capital, de levier et de TLAC.

## Note 11 – Informations sur le capital (suite)

### Capital réglementaire <sup>(1)</sup> et TLAC <sup>(2)</sup>

	Au 30 avril 2022		Au 31 octobre 2021	
	Ajustés <sup>(3)</sup>		Ajustés <sup>(3)</sup>	
<b>Fonds propres</b>				
CET1	13 790	13 833	12 866	12 973
catégorie 1	16 438	16 481	15 515	15 622
total	17 399	17 399	16 643	16 643
<b>Actif pondéré en fonction des risques</b>	<b>107 478</b>	<b>107 478</b>	104 358	104 358
<b>Exposition totale</b>	<b>371 977</b>	<b>371 977</b>	351 160	351 160
<b>Ratios des fonds propres</b>				
CET1	12,8 %	12,9 %	12,3 %	12,4 %
catégorie 1	15,3 %	15,3 %	14,9 %	15,0 %
total	16,2 %	16,2 %	15,9 %	15,9 %
<b>Ratio de levier</b>	<b>4,4 %</b>	<b>4,4 %</b>	4,4 %	4,4 %
<b>TLAC disponible <sup>(2)</sup></b>	<b>29 887</b>	<b>29 887</b>	27 492	27 492
<b>Ratio TLAC <sup>(2)</sup></b>	<b>27,8 %</b>	<b>27,8 %</b>	26,3 %	26,3 %
<b>Ratio de levier TLAC <sup>(2)</sup></b>	<b>8,0 %</b>	<b>8,0 %</b>	7,8 %	7,8 %

(1) Les fonds propres, l'actif pondéré en fonction des risques, l'exposition totale, les ratios des fonds propres et le ratio de levier sont calculés selon les règles de Bâle III telles qu'énoncées dans les lignes directrices « Normes de fonds propres » et « Exigences de levier » du BSIF.

(2) Le TLAC disponible, le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont calculés selon la ligne directrice « Capacité totale d'absorption des pertes » du BSIF.

(3) Les montants ajustés sont calculés selon les règles de Bâle III telles qu'énoncées dans la ligne directrice « Normes de fonds propres » du BSIF en ne tenant pas compte de la mesure transitoire pour le provisionnement des pertes de crédit attendues. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section « Pandémie de COVID-19 – Mesures d'assouplissement des autorités réglementaires » du Rapport annuel 2021 à la page 17.

## Note 12 – Paiements fondés sur des actions

### Régime d'options d'achat d'actions

Au cours des trimestres terminés les 30 avril 2022 et 2021, la Banque n'a octroyé aucune option d'achat d'actions. Au cours du semestre terminé le 30 avril 2022, la Banque a octroyé 1 771 588 options d'achat d'actions (2 043 196 options d'achat d'actions au cours du semestre terminé le 30 avril 2021) d'une juste valeur moyenne de 13,24 \$ par option (8,24 \$ en 2021).

Au 30 avril 2022, il y avait 12 040 704 options d'achat d'actions en circulation (11 348 680 options d'achat d'actions au 31 octobre 2021).

La juste valeur moyenne des options octroyées a été évaluée, à la date d'attribution, à l'aide du modèle Black-Scholes. Les hypothèses utilisées aux fins comptables sont les suivantes.

	Semestre terminé le 30 avril	
	2022	2021
Taux d'intérêt hors risque	1,79 %	1,02 %
Durée de vie prévue des options	7 ans	7 ans
Volatilité prévue	22,68 %	22,59 %
Dividendes prévus	3,88 %	4,24 %

Au cours du trimestre terminé le 30 avril 2022, une charge de rémunération de 4 M\$ a été constatée à l'égard de ce régime (2 M\$ pour le trimestre terminé le 30 avril 2021). Au cours du semestre terminé le 30 avril 2022, une charge de rémunération de 8 M\$ a été constatée à l'égard de ce régime (5 M\$ pour le semestre terminé le 30 avril 2021).

## Note 13 – Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

La Banque offre des régimes de retraite à prestations définies et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi aux employés admissibles. Le coût au titre de ces régimes, incluant les réévaluations comptabilisées dans les *Autres éléments du résultat global*, est présenté dans le tableau suivant.

### Coût au titre des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

	Trimestre terminé le 30 avril			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2022	2021	2022	2021
Coût des services rendus au cours de la période	31	37	–	–
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	(5)	–	1	1
Frais d'administration	1	1		
<b>Charge comptabilisée dans le <i>Résultat net</i></b>	<b>27</b>	<b>38</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Réévaluations<sup>(1)</sup></b>				
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	(725)	(442)	(19)	(13)
Rendement de l'actif des régimes <sup>(2)</sup>	641	262		
<b>Réévaluations comptabilisées dans les <i>Autres éléments du résultat global</i></b>	<b>(84)</b>	<b>(180)</b>	<b>(19)</b>	<b>(13)</b>
	<b>(57)</b>	<b>(142)</b>	<b>(18)</b>	<b>(12)</b>

	Semestre terminé le 30 avril			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	
	2022	2021	2022	2021
Coût des services rendus au cours de la période	62	73	–	–
Frais (revenus) d'intérêts, montant net	(10)	–	2	2
Frais d'administration	2	2		
<b>Charge comptabilisée dans le <i>Résultat net</i></b>	<b>54</b>	<b>75</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>Réévaluations<sup>(1)</sup></b>				
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	(910)	(482)	(23)	(14)
Rendement de l'actif des régimes <sup>(2)</sup>	699	124		
<b>Réévaluations comptabilisées dans les <i>Autres éléments du résultat global</i></b>	<b>(211)</b>	<b>(358)</b>	<b>(23)</b>	<b>(14)</b>
	<b>(157)</b>	<b>(283)</b>	<b>(21)</b>	<b>(12)</b>

(1) Les changements relatifs aux taux d'actualisation et au rendement des actifs des régimes sont revus et mis à jour trimestriellement. Toutes les autres hypothèses sont mises à jour annuellement.

(2) Excluant les revenus d'intérêts.

## Note 14 – Impôts sur le résultat

Dans son budget du 7 avril 2022, le Gouvernement du Canada a proposé d'introduire des mesures fiscales applicables à certaines entités des groupes de banques et d'assureurs-vie. Ces mesures incluent un « Dividende pour la relance au Canada » (sous la forme d'un impôt ponctuel de 15 % basé sur le revenu imposable de l'exercice 2021) et une hausse du taux d'impôt prévu par la loi de 1,5 %. Ces mesures proposées n'étant pas quasi-adoptées à la date de présentation de l'information financière, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés au 30 avril 2022.

## Note 15 – Résultat par action

Le résultat dilué par action est calculé à partir du résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de la dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions et de tout gain (perte) sur rachat d'actions privilégiées.

	Trimestre terminé le 30 avril		Semestre terminé le 30 avril	
	2022	2021	2022	2021
<b>Résultat de base par action</b>				
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	894	801	1 826	1 562
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	25	33	51	66
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	869	768	1 775	1 496
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base ( <i>en milliers</i> )	337 381	337 142	337 724	336 769
<b>Résultat de base par action (<i>en dollars</i>)</b>	<b>2,58</b>	<b>2,28</b>	<b>5,26</b>	<b>4,44</b>
<b>Résultat dilué par action</b>				
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires	869	768	1 775	1 496
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base ( <i>en milliers</i> )	337 381	337 142	337 724	336 769
Ajustement au nombre moyen d'actions ordinaires ( <i>en milliers</i> )				
Options d'achat d'actions <sup>(1)</sup>	4 037	3 472	4 126	2 869
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation dilué ( <i>en milliers</i> )	341 418	340 614	341 850	339 638
<b>Résultat dilué par action (<i>en dollars</i>)</b>	<b>2,55</b>	<b>2,25</b>	<b>5,19</b>	<b>4,40</b>

(1) Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2022, le prix de levée des options étant inférieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque, aucune option n'a été exclue du calcul du résultat dilué par action (aucune option exclue du calcul du résultat dilué par action pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2021).

## Note 16 – Informations sectorielles

La Banque exerce ses activités dans les quatre secteurs d'exploitation définis ci-dessous, et les autres activités sont regroupées à des fins de présentation dans la rubrique *Autres*. Chaque secteur se distingue par le service offert, le type de clientèle visé et la stratégie de commercialisation mise en place. La présentation des informations sectorielles est conforme à la présentation que la Banque a adoptée pour l'exercice qui a débuté le 1<sup>er</sup> novembre 2021. Cette présentation tient compte du fait que le portefeuille de prêts des emprunteurs du secteur « Pétrole et gaz, et pipelines » et les activités liées, qui étaient présentés dans le secteur des Particuliers et Entreprises, sont maintenant présentés dans le secteur des Marchés financiers. La Banque a procédé à ce changement afin d'aligner le suivi de ses activités sur sa structure de gestion.

### Particuliers et Entreprises

Le secteur des Particuliers et Entreprises regroupe les activités de services bancaires, de financement et d'investissement offerts aux particuliers, aux conseillers et aux entreprises ainsi que les activités d'assurances.

### Gestion de patrimoine

Le secteur de Gestion de patrimoine regroupe les solutions de placements, de services fiduciaires, de services bancaires, de services de crédit et d'autres solutions de gestion de patrimoine offertes par l'entremise des réseaux de distribution internes et de tiers.

### Marchés financiers

Le secteur des Marchés financiers comprend les services financiers et les services de banque d'investissement aux grandes entreprises ainsi que les solutions financières à une clientèle composée de moyennes et grandes entreprises, d'organismes du secteur public et d'investisseurs institutionnels.

### Financement spécialisé aux États-Unis et International (FSEU&I)

Le secteur FSEU&I regroupe l'expertise en financement spécialisé offerte par la filiale Credigy Ltd., les activités de la filiale Advanced Bank of Asia Limited qui offre des produits et services financiers à des particuliers et à des entreprises au Cambodge, ainsi que des investissements ciblés dans certains marchés émergents.

### Autres

Cette rubrique regroupe les activités de trésorerie, la gestion des liquidités, le financement de la Banque, la gestion de l'appariement du bilan, les activités de la filiale Flinks qui offre des services de fintech, certains éléments particuliers ainsi que la portion non allouée des services centralisés.

Trimestre terminé le 30 avril <sup>(1)</sup>												
	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		FSEU&I		Autres		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Revenu net d'intérêts <sup>(2)</sup>	670	617	127	111	355	302	277	215	(116)	(89)	1 313	1 156
Revenus autres que d'intérêts <sup>(2)</sup>	292	265	452	430	277	285	8	22	97	80	1 126	1 082
Revenu total	962	882	579	541	632	587	285	237	(19)	(9)	2 439	2 238
Frais autres que d'intérêts	525	484	349	316	255	229	88	77	76	93	1 293	1 199
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	437	398	230	225	377	358	197	160	(95)	(102)	1 146	1 039
Dotations aux pertes de crédit	11	(17)	–	2	(16)	21	9	(1)	(1)	–	3	5
Résultat avant charge (économie) d'impôts	426	415	230	223	393	337	188	161	(94)	(102)	1 143	1 034
Charge (économie) d'impôts <sup>(2)</sup>	113	110	61	59	104	89	36	32	(64)	(57)	250	233
Résultat net	313	305	169	164	289	248	152	129	(30)	(45)	893	801
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)	–
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	313	305	169	164	289	248	152	129	(29)	(45)	894	801
Actif moyen	137 838	123 728	8 125	6 976	149 029	148 137	18 230	15 894	71 617	66 210	384 839	360 945

Semestre terminé le 30 avril <sup>(1)</sup>												
	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		FSEU&I		Autres		Total	
	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Revenu net d'intérêts <sup>(3)</sup>	1 339	1 246	246	220	753	638	547	434	(240)	(175)	2 645	2 363
Revenus autres que d'intérêts <sup>(3)</sup>	581	517	925	839	541	547	23	77	190	119	2 260	2 099
Revenu total	1 920	1 763	1 171	1 059	1 294	1 185	570	511	(50)	(56)	4 905	4 462
Frais autres que d'intérêts	1 057	980	701	621	515	460	168	160	129	158	2 570	2 379
Résultat avant dotations aux pertes de crédit et charge d'impôts	863	783	470	438	779	725	402	351	(179)	(214)	2 335	2 083
Dotations aux pertes de crédit	6	28	–	–	(32)	41	27	17	–	–	1	86
Résultat avant charge (économie) d'impôts	857	755	470	438	811	684	375	334	(179)	(214)	2 334	1 997
Charge (économie) d'impôts <sup>(3)</sup>	227	200	125	116	215	181	75	69	(133)	(131)	509	435
Résultat net	630	555	345	322	596	503	300	265	(46)	(83)	1 825	1 562
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)	–
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	630	555	345	322	596	503	300	265	(45)	(83)	1 826	1 562
Actif moyen	137 050	122 159	8 130	6 753	153 467	150 326	18 100	15 717	70 135	64 550	386 882	359 505

- (1) Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 avril 2021, certains montants ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment, notamment le portefeuille de prêts des emprunteurs du secteur « Pétrole et gaz, et pipelines » et les activités liées qui ont été transférés du secteur des Particuliers et Entreprises au secteur des Marchés financiers.
- (2) Le *Revenu net d'intérêts*, les *Revenus autres que d'intérêts* et la *Charge (économie) d'impôts* des secteurs d'exploitation sont présentés en équivalent imposable. L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôts en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Pour l'ensemble des secteurs, le *Revenu net d'intérêts* a été majoré de 49 M\$ (42 M\$ en 2021), les *Revenus autres que d'intérêts* ont été majorés de 3 M\$ (2 M\$ en 2021) et un montant équivalent est constaté à la *Charge (économie) d'impôts*. L'effet de ces ajustements est renversé dans la rubrique *Autres*.
- (3) Pour le semestre terminé le 30 avril 2022, le *Revenu net d'intérêts* a été majoré de 109 M\$ (96 M\$ en 2021), les *Revenus autres que d'intérêts* ont été majorés de 7 M\$ (5 M\$ en 2021) et un montant équivalent est constaté à la *Charge (économie) d'impôts*. L'effet de ces ajustements est renversé dans la rubrique *Autres*.

# Renseignements pour les actionnaires et investisseurs

## Relations investisseurs

Les analystes financiers et les investisseurs qui souhaitent obtenir des informations financières concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service des Relations investisseurs.

600, rue De La Gauchetière Ouest, 7<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec) H3B 4L2

Sans frais : 1 866 517-5455

Adresse électronique : [relationsinvestisseurs@bnc.ca](mailto:relationsinvestisseurs@bnc.ca)

Internet : [bnc.ca/relationsinvestisseurs](http://bnc.ca/relationsinvestisseurs)

## Communications et Responsabilité sociale d'entreprise

600, rue De La Gauchetière Ouest, 18<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec) H3B 4L2

Téléphone : 514 394-8644

Adresse électronique : [ap@bnc.ca](mailto:ap@bnc.ca)

## Dates de publication des rapports trimestriels pour l'exercice 2022

(sous réserve d'approbation du conseil d'administration de la Banque)

Premier trimestre	25 février
Deuxième trimestre	27 mai
Troisième trimestre	24 août
Quatrième trimestre	30 novembre

## Divulgarion des résultats du deuxième trimestre de 2022

### Conférence téléphonique

- Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le vendredi 27 mai 2022 à 11 h 00 HAE.
- Accès par téléphone en mode écoute seulement : 1 800 806-5484 ou 416 340-2217. Le code d'accès est le 7162964#.
- L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 27 juin 2022 en composant le 1 800 408-3053 ou le 905 694-9451. Le code d'accès est le 7227448#.

### Diffusion de l'appel sur Internet

- La conférence téléphonique sur les résultats sera diffusée en direct via Internet à l'adresse [bnc.ca/relationsinvestisseurs](http://bnc.ca/relationsinvestisseurs).
- Une version archivée de la conférence sera disponible après la fin de l'appel sur le site Internet de la Banque Nationale.

### Documents financiers

- Le Rapport aux actionnaires (qui inclut les états financiers consolidés trimestriels) est en tout temps disponible sur le site Internet de la Banque Nationale à l'adresse [bnc.ca/relationsinvestisseurs](http://bnc.ca/relationsinvestisseurs).
- Le Rapport aux actionnaires, les informations financières complémentaires, les informations complémentaires sur les fonds propres réglementaires et informations du Pilier 3, ainsi que la présentation seront disponibles sur le site Internet de la Banque Nationale à la page des Relations investisseurs, le matin de la conférence téléphonique.

## Agent des transferts et registraire

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificat d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires inscrits sont priés de communiquer avec l'agent des transferts Société de fiducie Computershare du Canada dont l'adresse et le numéro de téléphone apparaissent ci-après.

## Société de fiducie Computershare du Canada

Service aux actionnaires

100, avenue University, 8<sup>e</sup> étage

Toronto (Ontario) M5J 2Y1

Téléphone : 1 888 838-1407

Télécopieur : 1 888 453-0330

Adresse électronique : [service@computershare.com](mailto:service@computershare.com)

Internet : [computershare.com](http://computershare.com)

Les actionnaires dont les actions sont détenues par l'entremise d'un intermédiaire de marchés sont priés, quant à eux, de communiquer avec ce dernier.

## Dépôt direct des dividendes

Les actionnaires peuvent, au moyen d'un transfert électronique de fonds, faire déposer leurs dividendes directement au crédit de tout compte détenu auprès d'une institution membre de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande par écrit à l'adresse de Société de fiducie Computershare du Canada, agent des transferts.

## Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, régime qui leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ni de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 1 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par trimestre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1 888 838-1407. Les porteurs d'actions ordinaires véritables ou non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

## Dividendes

Les dividendes versés par la Banque constituent des « dividendes déterminés » conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).